L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1410 - VENDREDI 03 FÉVRIER 2017 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

INVITATION
Réunion d'information sur l'assurance
RISQUES CLIMATIQUES
Jeudi 16 février à 14h00
Centre de formation de l'AJA
Réservation et Renseignements
MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678
Tel. 03 86 72 08 38
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com
Assureur agricole depuis 1856
AVIVA

Produits alimentaires

Que cache la baisse des prix ?



Photo: Réussir

Les résultats de la grande enquête menée par la Fédération Familles rurales sur les prix pratiqués par la grande distribution depuis 2006 viennent d'être publiés. En dix ans, les prix ont augmenté de 4,9%, soit une hausse «très modérée sur le long terme, comparativement à l'inflation cumulée depuis 2006 (14,4%)». Le Smic brut sur la même période ayant augmenté de 17%. Le panier étudié par familles rurales est composé de 35 produits et concerne des marques nationales, des marques distributeurs et des marques «premier prix».

Page 3

Côte d'Or

› Forum des métiers

Les MFR ont tout compris



Nièvre

› Jeunes Agriculteurs

Gros succès pour l'Élevage en fête !



Yonne

› Interview Didier Lincet

Une crise annoncée



Demandez une démo d'une
MÉLANGEUSE SOLOMIX 2
NEW ÉDITION,
Mélangeuse
à double vis verticale



TRIOLIET

G. BUCHEZ
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert - Autun
03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

TALON
CO-PRODUITS
A VOTRE SERVICE
NOUVELLES COORDONNÉES
Christian TALON
Tel. 03 80 27 18 92
Port. 06 50 70 12 12
contact@Taloncoproduit.com

NÉGOCIANT
EN MATIÈRES PREMIÈRES
POUR
L'ALIMENTATION ANIMALE
> Corn gluten,
> Farine de maïs,
> Pulpe de betteraves déshy. et surpressée
> Pommes de terre entières
> Drêches de blé, tourteaux
MASH 18, MASH 40 et 45
TOUS DÉSHYDRATÉS

Sommaire

Côte d'Or
04 • Arnay le duc: De gré à gré, sans intermédiaire
05 • Élevage: Quatorze rendez-vous la semaine prochaine
06 • Vœux de la profession: Une situation grave mais pas désespérée
07 • Forum des métiers: Les MFR ont tout compris

Nièvre
08-09 • Jeunes Agriculteurs: Gros succès pour l'Élevage en fête !

Yonne
10 • Interview: Une crise annoncée
11 • FDSEA: Un nouveau président pour la Section bovine
12 • Saint-Vincent du Chablisien: Poilly en fête ce week-end
13 • Union Charolais Croissance: De nouveaux records pour la station d'évaluation de Charmoy

Région et ailleurs
14 • Entrepreneurs des territoires: Des entreprises malmenées par la crise agricole
15 • Conseil régional: Un budget agricole bien faible

Filières
16 • Élevage Vente à la station d'évaluation du Herd Book charolais au Marault: 8900 € pour un «sans corne» plein de promesses...
17 • Cultures Grandes Cultures: Des écarts de charges importantes

Infos Services
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales
26 • Vie quotidienne
27 • Paroles de jeunes

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 200 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: Rotopicardie - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Jeunes Agriculteurs de Bourgogne Franche-Comté

Semaine du renouvellement des générations en agriculture du 6 au 10 février

Mercredi 8 février aura lieu la 6ème édition du Forum à l'Installation et à la Transmission à la Maison des agriculteurs de Vesoul de 14h à 17h.

Cette semaine, le renouvellement des générations en agriculture est à l'honneur et les Jeunes Agriculteurs de Haute-Saône vous présentent leur Forum en partenariat avec Les Points Accueil Installation et Transmission 70.
Mercredi 8 février aura lieu la 6ème édition du Forum à l'Installation et à la Transmission à la Maison des agriculteurs de Vesoul de 14h à 17h.
L'ensemble des partenaires du dispositif d'accompagnement à l'Installation et à la Transmission sera présent afin de répondre aux questions du public. Cette année, la conférence de l'après-midi portera sur l'impact des filières agricoles haut-saônoises dans le cadre de l'installation et de la transmission en cette période conjoncturelle défavorable.



Ce forum est ouvert à tous porteurs de projet : étudiants, candidats en phase d'installation et aux agriculteurs à la recherche d'un associé ou en phase de cesser leur activité. Toutes les personnes qui le souhaitent pourront ainsi prendre contact avec les organismes présents pour préparer leur propre projet.
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les Points Accueil Installation et transmission de la Chambre d'Agriculture au 03.84.77.14.20 ou les Jeunes Agriculteurs au 03.84.77.13.12.

GWENDOLINE LARIVIÈRE, ANIMATRICE

▸PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ou un associé ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec la Chambre d'Agriculture. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 99.

Yonne Le Point Info Transmission Association : préparer son projet de cessation - transmission

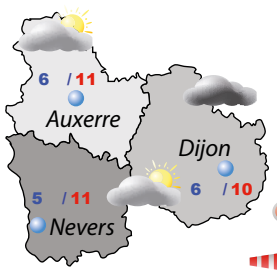
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 03 au 12 février 2017

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 03 Février

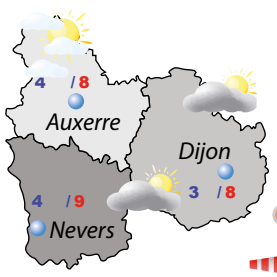


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront modérés.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud 40 km/h

St Blaise
Soleil : 08:10 - 17:51
Lune : 11:30 - 00:16

Samedi 04 Février

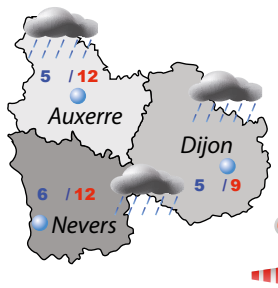


Éclaircies
Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective. Les températures seront en baisse.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 8 à 10 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 30 km/h

Ste Véronique
Soleil : 08:09 - 17:53
Lune : 12:05 - 01:28

Dimanche 05 Février



Pluvieux
Ce dimanche se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

Ste Agathe
Soleil : 08:07 - 17:54
Lune : 12:45 - 02:40

Prévisions à 7 jours

Lundi 06 au Mercredi 08 Février :

Un temps couvert et pluvieux pour ces prochains jours.

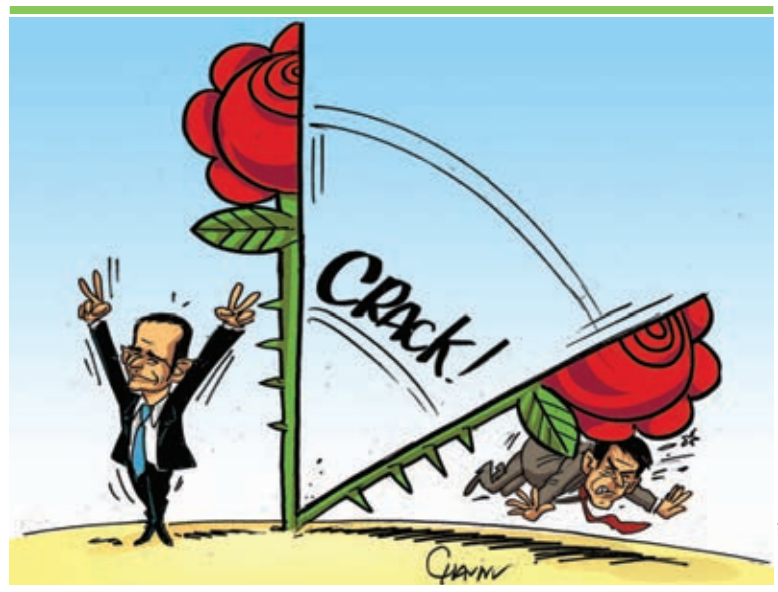
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : -1 à 5 °C T° maxi. : 7 à 9 °C

Jeudi 09 au Dimanche 12 Février :

Un ciel très nuageux s'annonce au cours de cette période.

Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 4 à 7 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

DÉVELOPPEZ VOTRE VENTE DIRECTE
1 abattoir volaille CE avec services sur mesure
Ferme du Luteau

Notre métier, un poulet de qualité
Contactez-nous :
Abattoir Péricat - 02 38 34 94 17 - BEAUNE LA ROLANDE

Consommation

Que cache la baisse des prix des produits alimentaires ?

En euros constants les prix à la consommation ont baissé pour les ménages, du fait notamment de la guerre des prix qui fait rage entre les grandes enseignes. Une guerre des prix préjudiciable aux agriculteurs mais pas seulement... Et pas sûr que les consommateurs soient vraiment gagnants au final.

Les résultats de la grande enquête menée par la Fédération Familles rurales sur les prix pratiqués par la grande distribution depuis 2006 viennent d'être publiés. En dix ans, les prix ont augmenté de 4,9%, soit une hausse *«très modérée sur le long terme, comparativement à l'inflation cumulée depuis 2006 (14,4%)»*. Le Smic brut sur la même période ayant augmenté de 17%. Le panier étudié par Familles rurales est composé de 35 produits et concerne des marques nationales, des marques distributeurs et des marques *«premier prix»*. Dans un contexte de guerre des prix acharnée, c'est sur le créneau des marques distributeurs que les grandes enseignes ont décidé de se différencier, l'écart entre les prix de ces marques et celles des *«premier prix»* est passé de 44 à 34%. L'écart entre premier prix et marques nationales reste stable à 80% sur la décennie. Ces chiffres doivent cependant être analysés plus finement car Familles rurales effectue ses achats hors promotions, alors que le poids des promotions est très fort dans le prix des marques nationales.

L'observatoire des prix de Familles rurales a ses limites, de l'aveu même de l'organisation, d'abord par le nombre limité de personnes qui recueillent les prix (72) issus de 33 départements, ensuite parce que ces relevés concernent essentiellement des zones périurbaines ou rurales. Ensuite, cette étude ne concerne que le prix et pas la qualité du produit. On peut craindre ainsi que le recul des prix se fasse au détriment de la qualité alimentaire et donc douter que les consommateurs soient vraiment gagnants dans cette guerre des prix qui les prend en otages. Dominique Marmier, président de Familles rurales considère *«qu'il est temps d'arrêter cette guerre des prix, car elle porte préjudice aux agriculteurs, mais aussi aux consommateurs»*, alors que le premier critère d'achat aujourd'hui c'est la qualité et non plus le prix.



Photo: Réussir

L'enquête menée par la Fédération Familles rurales sur les prix pratiqués par la grande distribution depuis 2006 vient d'être publié. En dix ans, les prix ont augmenté de 4,9%.

Familles rurales encourage aussi à faire attention aux hausses de prix cachées. Certains relevés de prix ont montré que derrière une stabilité apparente, la grande distribution et les industriels trouvaient des moyens détournés d'augmenter de fait leur marge. Pour preuve, un pack de fromage blanc resté au même prix mais dont le poids est passé de 100 gr à 90 gr, ou des paquets de mouchoirs contenant 9 mouchoirs au lieu de 10, des paquets de tranches de jambon où le poids de chaque tranche est en régression très nette, pour un poids total inférieur alors que le prix reste le même... Les exemples sont nombreux de produits -y compris en surgelé- dont le prix n'augmente pas mais dont le poids diminue de quelques dizaines de grammes.

Le consommateur n'est pas si dupe qu'il y paraît et les scandales alimentaires tendent à le rendre plus circonspect en matière de choix alimentaire. Il semble prêt désormais à modifier profondément ses habitudes alimentaires et à ouvrir en conséquence son prote-monnaie pour se rassurer. Ces mutations n'ont pas échappé à la grande distribution et certaines enseignes commencent à faire évoluer leur offre. Parmi les grandes tendances celles qui montent concernent le bien-être animal, la demande en produits locaux et l'origine France, critère qui prend de l'ampleur... Cela se traduit concrètement par le fait que les marques nationales sont de nouveau recherchées, que les labels de qualité trouvent de nouvelles parts de marché (poulets, oeufs) et que l'on observe un véritable boom de la consommation des produits bio depuis 2006. La grande distribution a bien senti le vent tourner et ses linéaires évoluent et s'étoffent en conséquence pour répondre à ces nouvelles demandes des consommateurs.

Ce peut être une belle opportunité pour l'agriculture française, qui pourrait redevenir un fournisseur incontournable des industries agroalimentaires et de la grande distribution.

57% des citoyens connaissent mal la réalité de l'élevage

Un sondage Ifop datant de 2016 révèle que les citoyens connaissent mal la réalité de l'élevage et que, pour la majorité d'entre eux, ils ne sont pas prêts à arrêter de consommer de la viande. Deux tiers des citoyens sont intéressés par les problématiques d'élevage, c'est un sujet qui intéresse mais qui est mal connu. 40% des citoyens se disent satisfaits du respect de l'environnement par les éleveurs, 60% de l'entretien du paysage, 33% du respect du bien-être animal et 29% des emplois créés dans le secteur. 60% des personnes interrogées ne pensent pas réduire ou diminuer leur consommation de viande (73% chez les hommes). 14% déclarent envisager de cesser de manger de la viande (26% chez les moins de 25 ans) et 18% envisagent de diminuer leur consommation. 72% des personnes interrogées trouvent que c'est normal de tuer un animal pour le manger contre 11% qui considèrent que c'est un acte immoral. En fonction de certaines typologies de consommateurs identifiées par une autre étude, ces résultats restent quand même susceptibles de varier fortement et de faire basculer certains comportements très rapidement en fonction de l'activisme de certains lobbies. Pour Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA, il est d'autant plus important de communiquer, afin déviter certains basculements préjuciables à l'activité d'élevage et à la production de viande.

▶ *À noter*

Demandes aides PAC 2015/2016
Ordres de recouvrements adressés aux agriculteurs

Des ordres de recouvrement ont été émis la semaine dernière par l'agent comptable de l'ASP. Ces ordres de recouvrement portent généralement sur des trop-perçus qui correspondent aux situations où l'apport de trésorerie remboursable (ATR 2015) versé à l'automne 2015 était supérieur au montant final calculé des aides PAC 2015.
Au regard du calendrier de versement des aides de la PAC, et étant donné la situation particulière du secteur agricole, il n' y aura pas de recouvrements forcés à l'échéance du délai indiqué dans ces courriers : la voie de recouvrement privilégiée reste la compensation sur les paiements à venir.
A l'issue de l'instruction de l'ensemble des aides 2015 et des paiements 2016 à venir, les agriculteurs qui auraient in fine un solde négatif pourront contacter l'agent comptable de l'ASP qui examinera avec bienveillance toutes les demandes d'échéanciers de paiements.
Pour tout renseignement complémentaire, il vous est possible de contacter la DDT de votre département.

COMMUNIQUÉ DDT

▶ En bref

Ania L'agroalimentaire en tenaille entre les matières agricoles et la grande distribution

À un mois de la clôture des négociations commerciales annuelles entre la grande distribution et ses fournisseurs, l'Association nationale de l'industrie alimentaire (Ania) alerte dans un communiqué diffusé le 31 janvier sur la prise en tenaille de l'agroalimentaire entre une montée *«significative»* des prix des matières premières agricoles d'une part et la poursuite de la guerre des prix de la grande distribution d'autre part. Dans le secteur agroalimentaire, la part des achats agricoles représente près de 55% du chiffre d'affaires total de l'industrie alimentaire contre 40% de part des matières premières dans le reste de l'industrie manufacturière. Or le prix des matières premières alimentaires *«a augmenté de 12% en 2016»*. Sur la même année 2016, la déflation alimentaire a atteint -1,1% en moyenne. Dans le secteur alimentaire, la déflation *«perdure depuis 38 mois consécutifs (octobre 2013), pour atteindre près de 4% au total». «Il est indispensable»* de prendre en compte les hausses de matières premières agricoles dans la construction du prix, argumente l'Ania.

Produits laitiers Les JA dénoncent des promotions excessives

Les Jeunes agriculteurs (JA) ont constaté que certaines enseignes de la grande distribution *«pratiquent depuis plusieurs semaines des promotions atteignant -60% voire plus sur les produits laitiers»*, indiquent-ils dans un communiqué le 27 janvier. Ils estiment que ces promotions *«sont des provocations»* quand les agriculteurs n'arrivent pas *«à dégager un revenu»*. Ils rappellent que la loi Sapin 2 *«interdit des promotions dépassant 30%»* pour les produits laitiers et appellent la distribution à respecter cette règle.

Paris Hidalgo présente un plan pour «l'alimentation et l'agriculture durables»

La Maire de Paris Anne Hidalgo a annoncé le 30 janvier *«une série de mesures en faveur de l'alimentation et de l'agriculture durables»*, destinées à *«renforcer les liens entre Paris et le monde rural»*. Le *«plan stratégique»* doit permettre de favoriser une agriculture locale *«gage de qualité pour les consommateurs»* et *«source de […] revenus stables pour les producteurs»*. Parmi la vingtaine de mesures, la création d'une école parisienne de permaculture (école du Breuil), la mise en place du *«plan compost»* (tri des déchets), la signature de partenariats avec AgroParisTech, Miimosa et la chambre interdépartementale d'agriculture ou l'organisation d'évènementiels en lien avec l'agriculture urbaine.

20% bio et local à la cantine Les sages censurent, déception des associations

L'association Agir pour l'environnement et la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) déplorent, dans un communiqué commun du 27 janvier, que la veille au soir le Conseil constitutionnel ait censuré, pour des raisons de forme, l'article 192 de la loi *«égalité et citoyenneté»* qui mettait en place une obligation d'introduire 20% d'alimentation bio et locale dans la restauration collective publique. Pour les deux organisations, il s'agissait pourtant *«d'une mesure de justice sociale qui aurait permis un égal accès à une alimentation saine et de qualité […] tout en assurant des débouchés stables pour les paysans»*.

EARL Poillot-Boyer

Un veau sans corne

Éleveuse de 130 mères charolaises à Vandenesse-en-Auxois, près de Pouilly, Lucie Poillot fournit des veaux à la station de Jalogny (71) depuis quatre ans. Cette année, c'est un veau sans corne qui a été retenu par la station saône-et-loirienne.



Lucie Poillot et Myrtille, une génisse sans corne retenue pour la vente aux enchères du Simagena à Paris. L'élevage de Côte-d'Or proposera également un veau sans corne à la prochaine vente aux enchères de la station de Jalogny.

Située à quelques kilomètres seulement de Créancey, l'EARL Poillot-Boyer est impliquée depuis une dizaine d'années dans la station charolaise de Créancey. *«À l'époque nous avions des bêtes plus typées Élevage et Créancey correspondait mieux à nos attentes que Jalogny»* confie Lucie Poillot. Mais depuis quelques années, l'élevage qui engraisse la totalité de ses produits, a choisi de *«remettre de la viande»* dans son cheptel *«parce que c'est mieux payé»* justifie la jeune femme. Ce retour à une conformation plus bouchère l'a amenée à proposer des veaux à la station saône-et-loirienne.

L' an dernier, l' un d'eux a été vendu 3 700 € à des acheteurs hongrois. En 2014, l'EARL Poillot-Boyer vendait son veau de Jalogny à un éleveur de l'Allier. *«Les stations sont un bon moyen de valoriser nos bons reproducteurs»* commente Lucie qui participe au recrutement des animaux de stations charolaises en Côte-d'Or.

Morphologie irréprochable

Cette année, c'est un veau sans corne que l'EARL Poillot-Boyer a vu retenu pour Jalogny. L'élevage - qui insémine 60 % de ses femelles avec des semences testées - a utilisé son premier taureau sans corne il y a dix ans. Si les premiers produits manquaient de conformation, les choses se sont beaucoup améliorées depuis deux à trois ans, confie Lucie qui fait désormais naître une dizaine *«de veaux sans corne très corrects»* estime t-elle. Pour preuve, l'éleveuse côte d'orienne a une génisse retenue pour la vente aux enchères du Simagena en février prochain. Cette femelle d'élite sans corne est issue de l'une des meilleures vaches du cheptel.

C'est le cas aussi du veau sans corne évalué à Jalogny. Sa mère est une fille de Snoopy et son père est Heaven P, un taureau hétérozygote de Gènes Diffusion. Pour l'heure, le troupeau ne compte que quelques femelles sans corne en production. *«Il faut que la morphologie suive»* justifie Lucie qui ne conserve que les meilleurs sujets pour ne pas détériorer l'acquis génétique. Si elle n'aimerait pas que la race perde définitivement ses cornes, la jeune éleveuse voit cependant dans cette évolution un moyen de se libérer de l'acte fastidieux d'écorner, car l'écornage des petits veaux ne réussit pas à tous les coups et l'écornage adulte, *«on n'aime pas le faire»* avoue lucie Poillot.

Arnay-le-Duc

De gré à gré, sans intermédiaire

Une exposition-vente de jeunes reproducteurs Charolais était proposée samedi dernier à Arnay.



Exposants, acheteurs et visiteurs réunis.



Jean-Luc Baudot a vendu le premier bovin de la journée.

Le comice agricole arnétois vient d'organiser sa seconde exposition-vente consécutive après une relance de l'évènement en 2016. Comme l'an passé, ce rendez-vous a permis à plusieurs exposants de vendre des animaux et à des éleveurs acheteurs de se procurer un taureau à l'approche de la mise à la reproduction.

Le premier à voir partir l'un de ses bovins samedi matin était Jean-Luc Baudot, qui était déjà présent sous le hall arnétois l'année dernière. L'éleveur de Pont-et-Massène livrait ses impressions sur cet événement: *«Ma participation l'an passé m'avait déjà permis de vendre deux taureaux dans la semaine qui avait suivi. Je tiens à féliciter les organisateurs pour ce type d'événement qui est à encourager: nous sommes parfaitement en phase avec ce que nous prônent nos politiques et responsables syndicaux, en l'occurence du circuit court, à l'image des producteurs qui font les marchés toutes les semaines avec des légumes ou de la volaille»*. Jean-Luc Baudot apprécie que les ventes se fassent *«de gré à gré et sans le moindre intermédiaire»* : *«l'éleveur est responsable de l'animal jusqu'à sa livraison, c'est respecter son travail. C'est ce genre de rassemblement qui a fait l'amélioration génétique de la race charolaise. L'organisation ne coûte rien à la collectivité. De notre côté, nous payons huit euros d'inscription et c'est terminé !»*

Maintenant, au tour des ovins

L'Association des éleveurs de moutons Charollais de Côte d'Or (AEMCCO) donne rendez-vous jeudi 9 février à 14 heures dans ce même hall de l'agriculture d'Arnay-le-Duc. L'association organisera la 26ème édition de sa vente de béliers Charolais. Un large choix parmi 100 reproducteurs vaccinés FCO et résistants à la tremblante sera proposé, avec garanties sanitaires et tri sur conformation et niveau génétique. Le catalogue est disponible sur demande ou sur le site : www.association-mouton-charollais.com..Les exposants présents : Roland Dumet (Chemin d'Aisey), EARL Blin (Montagny-lès-Beaune), EARL Poillot-Boyer (Vandenesse-en-Auxois), Gaec du Moulin de Jonchery (Diancey), Gaec Ferroux Frères (Savilly), EARL Joubert (Coulmier-le-Sec), Gaec Gaudry (Marcheseuil), Thierry Maréchal (Vievy). Le hall de l'agriculture sera ouvert à partir de 11 heures, il sera possible de se restaurer sur place.
Renseignements auprès de Jean-Marie Guyot (06 17 96 39 61) ou Thierry Maréchal (06 89 40 12 66).

AG



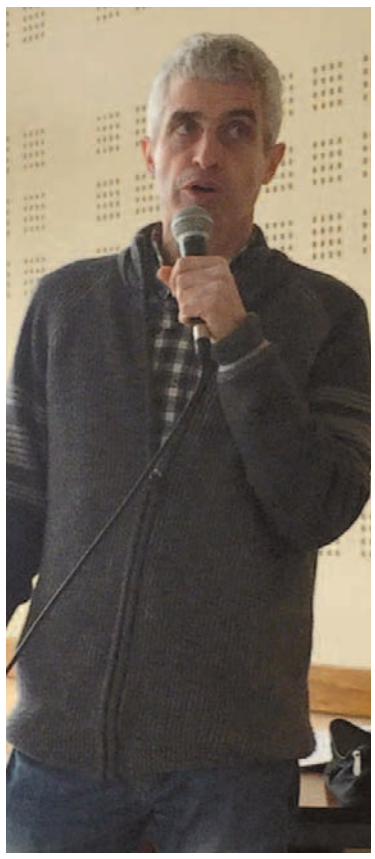
Une vente aux enchères de béliers se déroulera au même endroit le 9 février.

Dijon Céréales

La production fourragère est une vraie culture

La coopérative porte un message visant à optimiser les coûts de production et la compétitivité de l'atelier animal, à travers notamment une production fourragère de qualité et une bonne gestion des pâturages.

Une quarantaine d'éleveurs étaient réunis, le 24 janvier dernier à Bellenot-sous-Pouilly, à l'invitation de Damier Vert et de l'équipe alimentation animale de Dijon Céréales. *«La production fourragère de base est un levier essentiel de la compétitivité de votre élevage»*, voici le message essentiel qu'a adressé la coopérative à ses adhérents.



Didier Delau, spécialiste des productions fourragères chez Arvalis.

Ouvrant les échanges, les techniciens Damier Vert Philippe Rozat et Jean-Baptiste Martinien ont refait le point sur les expérimentations du réseau régional inter-coopératives Artemis dont deux plateformes sont dédiées aux fourragères à Créancey (21) et à Mamirolle (25). Ces essais pluriannuels combinent différentes espèces et compositions de mélanges (9 graminées sont évaluées), la densité de semis ou encore les modalités de fertilisation azotée et organique. *«Notre expérience montre surtout que la prairie permanente est une vraie culture, dont la conduite optimisée peut apporter de vrais bénéfices»*, a estimé Jean-Baptiste Martinien.

Didier Deleau, spécialiste des productions fourragères chez Arvalis, est intervenu sur les impacts technico-économiques d'une bonne gestion du pâturage en élevage allaitant. L'expertise d'Arvalis dans ce domaine s'appuie sur les travaux de la ferme expérimentale professionnelle lorraine de Saint-Hilaire-en-Woëvre (55). *«L'herbe est un pilier des systèmes fourragers en Côte-d'Or»*, a-t-il rappelé d'entrée, *«la surface fourragère représente 37% de la SAU et l'herbe 94 % de la surface fourragère»*. L'herbe pâturée est selon lui le premier levier en matière d'autonomie des élevages, *«la ressource alimentaire la moins coûteuse et de meilleure qualité pour améliorer les performances animales»*.

Des clubs pour les éleveurs

Le conseiller Arvalis a insisté sur la nécessité de respecter les stades de la culture pour offrir une herbe de qualité et de bonne valeur alimentaire (lâcher les animaux le plus tôt possible, éviter la montée à épis, faucher les refus, maximiser la période de pâturage en pratiquant le déprimage, le pâturage tournant ou le pâturage d'automne). *«L'herbe est un aliment toute saison, à condition de la pâturer à temps. Si les fondamentaux sont respectés, elle améliore le revenu en limitant le stockage de fourrage et le recours à la complémentation, la pâture simplifie aussi le travail»*.

Poursuivant le même objectif de la compétitivité des ateliers bovins lait et viande, Dominique Gelot, responsable du service alimentation animale, a incité les éleveurs à s'inscrire dans les suivis technico économiques pour progresser ensemble.

Un club LactoPlan est déjà en place en lien avec Soréal, il réunit déjà 58 éleveurs laitiers à l'échelle de la région (dont 16 en A0C, 81 VL de moyenne) avec comparaison et optimisation des systèmes à la clé.

Le responsable a annoncé la mise en place, cette année, d'un outil d'expertise technico-économique pour les troupeaux allaitants et engraisseurs et d'un club d'adhérents autour de ce thème. *«Notre axe d'amélioration reste le même, accompagner nos éleveurs pour avant tout améliorer leur revenu»* a estimé Dominique Gelot.

Élevage

Quatorze rendez-vous la semaine prochaine

L'agenda du 6 au 10 février s'annonce particulièrement chargé pour les éleveurs côte d'oriens.



La vente de Créancey devrait être le rendez-vous le plus fréquenté. Pas moins de 500 visiteurs sont attendus comme chaque année. Le total des sept visites des journées bâtiments devrait suivre de très près.

Semaine du bâtiment, ventes aux enchères d'ovins et de bovins, démonstrations d'écornage, journée porcine, protection des troupeaux contre la prédation... Les éleveurs se voient proposer différents événements techniques et professionnels la semaine prochaine. Sept visites sont tout d'abord au programme des journées bâtiments organisées par la Chambre d'agriculture, Côte d'Or Conseil Élevage, le Syndicat d'élevage ovin et le GDS. La chèvrerie d'Aline de Bast ouvrira ses portes lundi à Barjon à partir de 14 heures. La visite de l'exploitation de Benoît Saussier, éleveur d'ovins à Étormay, est programmée le lendemain à la même heure. Deux élevages bovins allaitants figurent au programme de mercredi (Jocelyn Poulleau à 10 heures à Molinot et le Gaec Virely à Ecutigny à partir de 14 heures). Les journées bâtiments se termineront avec trois exploitations dédiées à la production laitière : le Gaec de l'Aumone (jeudi 9 février à 14 heures à Moutiers-Saint-Jean), le Gaec de la Villecomtoise (vendredi à Villecomte à 10 heures) et le Gaec de la Borde (vendredi à partir de 14 heures à Fontaine-Française).

Ventes aux enchères

L'agenda de la semaine prochaine affiche également deux ventes aux enchères. La première d'entre elles concerne une centaine de béliers avec le rendez-vous annuel de l'Association des éleveurs de moutons Charollais de Côte d'Or (AEMCCO). L'événement se déroulera jeudi à 14 heures dans le hall de l'agriculture d'Arnay-le-Duc. Le lendemain aura lieu la grande vente aux enchères du GIE Charolais Évaluation à Créancey. Quarante jeunes reproducteurs défileront sur le ring du pôle agricole à partir de 14 heures. Les animaux seront visibles à partir de 10 heures. Une restauration sera proposée sur place comme chaque année à midi.

Savoir bien écorner

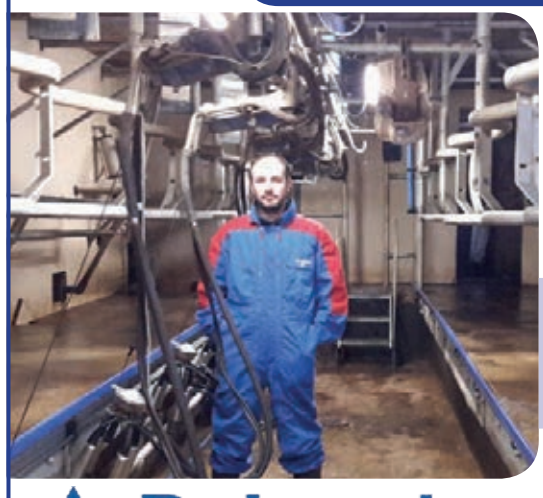
Le Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or et sa filiale Farago Bourgogne poursuivront leurs démonstrations d'écornage avec trois rendez-vous, à chaque fois à 14 heures : lundi au Gaec des Forges (Cussey-lès-Forges), mardi au Gaec de Saint-Léger-et-Talmay (Saint-Léger-Triey) et jeudi au Gaec de la ferme des Hées (Magny-lès-Aubigny). Du matériel spécifique sera présenté à cette occasion. Chaque démonstration mettra en avant les conditions de réalisation d'un bon écornage des veaux.

Réunions à Bretenière

Après les ovins, les caprins, les bovins allaitants et laitiers, les porcins seront également au programme de la semaine prochaine avec une journée technique de l'AIRFAF Nord-Est proposée jeudi 9 février de 9h45 à 17 heures à Agronov à Bretenière. Ce rendez-vous sera ouvert aux éleveurs des régions Nord-Est et Bourgogne Franche-Comté, du GIEE Porc'Autonomie et d'organisations de productions porcines (CIRHYO, SIREPP, Interpros, FAB, minéraliers). Enfin, un quatorzième et dernier rendez-vous élevage sera organisé vendredi 10 février de 13h30 à 17 heures à la Maison de l'agriculture de Bretenière sous la thématique des loups de protection et des risques de prédation des troupeaux. Différents exposés tenteront de répondre aux questions suivantes : Quelle est l'efficacité des chiens de protection ? Comment s'équiper dans de bonnes conditions ? Quelles implications sur la ferme mais également dans notre société ? Comment généraliser ces dispositifs en anticipant les situations à risques ?

La liste de ces rendez-vous agricoles, si longue soit-elle, n'est peut-être pas exhaustive. Les OPA de Côte d'Or sont invitées à transmettre les informations pratiques de leurs évènements sur a.genest@terres-de-bourgogne.net pour une parution gratuite, chaque semaine, dans les colonnes agenda de Terres de Bourgogne.

FERME OUVERTE CHAPUIS FRÈRES
21450 Saint Marc sur Seine



VENDREDI 10 FÉVRIER
10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

GAEC de la Villecomtoise
21120 VILLECOMTE

Salle de traite
2x8 avec compteur à lait
90 logettes Jourdain

M. Guillaume Saint Paul du GAEC de la Villecomtoise

DeLaval Alexis CHAPUIS - 07 78 87 26 57
Présentation technique du bâtiment et du bloc de traite par Jean-François DESSOLIN responsable de Côte d'Or Conseil Élevage, à 10 h00.

▸ Agenda

16-02 Assemblée générale des JA

Les Jeunes agriculteurs de Côte d'Or se réuniront en assemblée générale jeudi 16 février à partir de 14h30 à la salle de polyvalente de Sombernon. Jean-Paul Khim, exploitant agricole en Haute-Marne et en Ukraine, et Jean-Pierre Fleury, président de la Fédération nationale bovine, évoqueront la thématique *"L'agriculture au-delà de nos frontières"*.

10-02 Vente à la station d'évaluation charolaise de Côte d'Or

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle agricole de Pouilly-en-Auxois organise une vente aux enchères, avec démonstration d'utilisation de boitiers électroniques, de futurs reproducteurs charolais certifiés race pure, le vendredi 10 février à 14 heures au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10 heures et démonstrations de boitiers électroniques). Animaux génotypés, Certifiés race pure Avec Garanties sanitaires et Spermatogénèse. Renseignements, photos, vidéos et performances disponibles sur : www.stationevaluation21.com Tel : 03 80 90 68 81. Entrée gratuite, restauration, buvette sous hall chauffé.

16-02 Journée d'études de la Simmental

Le syndicat départemental des éleveurs de la race Simmental Française organise une journée d'étude jeudi 16 février à la salle des fêtes de Villecomte à partir de 10 heures. A l'ordre du jour : assemblée générale du syndicat en matinée, avec notamment l'actualité génétique de la race, une présentation de Biolait et le cahier des charges de l'agriculture biologique en élevages laitiers. L'après-midi sera consacrée à la visite du Gaec du Creux Bleu (80 vaches à 6 700kg de lait en agriculture biologique, stabulation libre paillée avec aire d'exercice raclée, vélage groupés sur trois mois).

Vœux de la profession

Une situation grave mais pas désespérée

Vincent Lavier a présenté ses vœux à la profession agricole lundi soir à Dijon, dans le cadre des Trophées de l'agriculture.



Salle archi comble pour cette première édition des trophées de l'agriculture.



Une grande cérémonie s'est tenue lundi soir au Zénith. Organisé par la presse quotidienne, l'évènement a salué le dynamisme agricole du département en décernant un total de onze trophées (voir palmarès ci-dessous). Vincent Lavier a profité de l'occasion pour présenter ses vœux à la profession agricole : après un inévitable retour sur la campagne désastreuse de 2016, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est projeté sur les prochains mois à venir en invitant les exploitants à explorer toutes les voies d'adaptation possibles.

A la croisée des chemins

Sur le plan politique, le président a émis le souhait que l'agriculture *«devienne enfin une véritable cause nationale impliquant des choix stratégiques forts»*. *«Nous sommes clairement à la croisée des chemins»* a t-il souligné en évoquant les limites des lois d'orientations de 1960-1962 et de certains modèles de production mis en place avec la Pac. Concernant la grande problématique des prix, Vincent Lavier souhaite le retour de mécanismes de régulation : *«si l'Europe n'en réinstaure pas un minimum, elle continuera de laisser faire le marché, auquel cas l'agriculture pourrait subir le même sort que la sidérurgie ou le textile, à la différence près qu'aujourd'hui les agriculteurs valorisent les espaces ruraux et entretiennent les territoires. Les conséquences pourraient être lourdes à gérer pour la société»*.

Des outils existent

Devant les difficultés rencontrées par les agriculteurs, Vincent Lavier a rappelé l'existence d'un certain nombre de dispositifs *«sous-utilisés»* selon lui, à commencer par le numéro unique de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, ouvert à tous les exploitants qui se posent des questions dans l'actuel contexte économique. Le soutien de la Région avec le financement d'une grande partie des audits complets d'exploitations a également été cité. *«Ce n'est pas une aide directe mais des retombées positives peut être générées à moyen terme. Il ne faut pas hésiter à se porter candidat»*. Vincent Lavier a ensuite souligné l'importance de se former continuellement, les nombreuses formations proposées tout au long de l'année par la Chambre d'agriculture répondent en effet à tous les besoins : *«Ceux qui participent régulièrement sont convaincus de l'intérêt qu'elles représentent et reviennent chaque année. Aussi, nous devons être en mesure de toucher ceux que nous ne voyons jamais»*.

Certains y arrivent

Malgré les derniers aléas économiques et climatiques, certaines exploitations du département arriveront à tirer un résultat positif en 2016. Vincent Lavier veut y voir une lueur d'espoir : *«les moyennes de revenus cachent des écarts très importants. Les exploitants les plus performants ne sont pas forcément ceux qui bénéficient des meilleures conditions pédo-climatiques ou des situations patrimoniales les plus favorables. Ils ont, dans la majorité des situations, su s'adapter au contexte en construisant des systèmes cohérents et optimisés»*. Il reste des leviers importants a ne pas oublier, tels que l'organisation du foncier, l'optimisation de la mécanisation, les chantiers en commun, la mutualisation des moyens, l'agronomie, l'autonomie alimentaire ou encore la génétique. La logique du surinvestissement liée à des raisons principalement fiscales et sociales doit, quant à elle, disparaître.

Place à l'innovation

Fidèle à ses habitudes, Vincent Lavier a fait la part belle à l'innovation, porteuse de solutions, si tant est que le rapport bénéfices apportés sur coûts engendrés soit favorable : *«il faut être très attentif à toutes les expériences innovantes et encourager ceux qui cherchent des solutions nouvelles. Soyons bienveillants avec tous les jeunes qui souhaitent produire sur des schémas différents, s'investir dans l'agriculture de proximité ou imaginer une agriculture moins gourmande en capitaux. Nous devons aussi réinventer des filières avec un engagement responsable des différents acteurs où l'agriculteur ne serait plus la variable d'ajustement»*.

AURÉLIEN GENEST

Trois dossiers abordés

Profitant de la présence de nombreux élus, Vincent Lavier a mis l'accent sur trois points de conjoncture dans son discours. Le premier concernait la révision des zones défavorisées simples. Une réunion fin décembre au Ministère n'ayant pas permis de réintégrer certaines communes dans le zonage, l'appui de tous les élus a été sollicité pour porter ce dossier au plus haut rang. L'entretien des cours d'eau, en particulier celui de la Saône, a lui aussi été abordé. Le président de la Chambre d'agriculture a une nouvelle fois demandé des avancées concrètes en rappelant certaines tensions constatées sur le terrain : *«la marmite bout, les responsables professionnels sont sur la voie du discrédit et le sentiment d'abandon qui envahit les riverains devient insupportable»*. La Pac et les zones à faibles potentiels ont également été citées. Vincent Lavier a rappelé les *«trop fortes»* inégalités de soutiens entre départements : *«Elles ne peuvent plus durer ainsi. Les élections présidentielles offriront certainement une possibilité de révision. Là-aussi, nous avons besoin des élus pour espérer avoir gain de cause dans nos revendications»*.

Palmarès des Trophées de l'agriculture

Agriculture d'avenir : Geoffrey Pautet (production de fraises à Marliens). Agriculture performante et autonome : Hubert et Lys Mony (élevage ovin et production céréalière à Francheville). Agriculture source d'énergie : Frédéric et Jean-Michel Fèvre (méthanisation à Brazey-en-Plaine). Agriculture de proximité: Sylvain Tscherter (pisciculture à Veuxhaulles-sur-Aube). Agriculture citoyenne : Laurent Mouillon (exploitation biologique à Civry-en-Montagne). Agriculture intergénérationnelle : Caroline et Nicolas Drouhin (domaine à Gevrey-Chambertin). Agriculture numérique et connectée : Brice Minot (production laitière robotisée à Cussey-les-Forges). Agriculture solidaire : Christian Olivier (président de l'Afdi en Côte-d'Or). Agriculture génératrice d'emplois : Olivier Gallien (président du Service de remplacement). Agriculture de terroir : Alain Gillon (président du syndicat de défense des intérêts viticoles des Coteaux du Châtillonais). Coup de cœur du jury : Jacques, Charles et Victor Schneider (Salives).

Charpentes bois lamellé collé,
fosses à lisier, caillebotis, silos....
AGRIBAT CONCEPT
EMG
BULCKE COBEFA
Commercial : Didier LAMBINET : 06 95 98 42 62
AGRIBAT CONCEPT - 48 Clos des lilas - 57155 MARLY - Tél: 03 87 32 15 79
contact@agribat-concept.com - www.agribat-concept.com

Forum des métiers

Les MFR ont tout compris

Les Maisons familiales rurales de Côte d'Or faisaient leur promotion la semaine dernière à Dijon.


Au micro : Fabrice Ragni, lors de l'inauguration.

Le forum des métiers des MFR de Côte d'Or s'est tenu mercredi 25 janvier au Jardin de l'Arquebuse à Dijon. Les six maisons familiales rurales du département étaient présentes, certains autres établissements de la région et même extérieurs à la Bourgogne-Franche-Comté avaient été invités. Cette journée à permis aux jeunes en phase d'orientation d'assister à des démonstrations concrètes, d'échanger avec des professionnels et des jeunes motivés, ayant fait le choix de la MFR avec ses diverses formations allant de la classe de Quatrième jusqu'au BTS. Fabrice Ragni, président de la Fédération des MFR, a souligné l'importance de montrer aux jeunes *«qu'ils peuvent trouver leur place dans la société ainsi que dans le monde professionnel»* : *«Ce forum se veut un lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité afin d'apporter la meilleure réponse aux jeunes et aux familles en ce qui concerne leur future orientation»*. Selon Fabrice Ragni, les MFR représentent aujourd'hui la solution *«la mieux adaptée»* à la découverte du monde professionnel, avec ce qui fait leur originalité: *«l'alternance avec un grand A, afin de réussir autrement»*. Les MFR sont également des lieux de vie pour des jeunes qui sont la plupart du temps en internat : *«cela leur permet d'apprendre les fondements de la vie en communauté et de créer une meilleure dynamique de groupe»*. Le président a rappelé la belle réussite aux examens : *«en 2016, la moyenne était aux environs de 86%. C'est également un gage d'accompagnement de qualité réalisé par toutes nos équipes. Que tout le monde soit remercié, y compris le ministère de l'Agriculture, le Conseil régional et le Conseil départemental pour leurs soutiens techniques et financiers. Merci également à la Ville de Dijon pour les projets menés en commun et à la Chambre d'agriculture pour son accompagnement de projet de développement sur les territoires»*.

Rendez-vous : toutes les MFR ouvrent leurs portes demain samedi 4 février.

AURÉLIEN GENEST


De nombreux stands étaient proposés autour de l'alternance : la meilleure voie pour découvrir le monde professionnel.



Justine Franon et Enzo Campanale, deux jeunes de la MFR de Grandchamp, ont présenté leur établissement aux visiteurs. Ravis de l'apprentissage proposé en maison familiale rurale, les deux Côte d'oriens de 17 et 18 ans souhaitent travailler dans le vin. *«Je souhaiterais devenir négociatrice internationale, mettre en avant le savoir-faire de notre magnifique région»* confie Justine Franon, originaire de Beaune. Enzo Campanale, venant de Dijon, envisage d'ouvrir sa propre boutique en vins.

Service de remplacement

Merci Groupama

Les agents du Service de remplacement ont reçu leur Équipement de protection individuelle (EPI) le 12 janvier à Créancey.

Le Service de remplacement de Côte d'Or tenait sa réunion annuelle jeudi 12 janvier au pôle agricole de Créancey, en présence de ses agents oeuvrant au quotidien dans les fermes du département.

Le rendez-vous a débuté par une intervention de Nicole Boiteux, de l'association Amplitude, qui a présenté les différents risques psycho-sociaux des métiers agricoles. Un bilan de l'année écoulée a ensuite été dressé. Le Service a une nouvelle fois démontré son utilité en 2016 avec un total de 3 872 journées de travail effectuées, soit une légère augmentation par rapport au précédent exercice (3 617). Les motifs maternité/paternité ont presque doublé, passant de 597 journées de remplacement en 2015 à 1 106 jours en 2016. A l'opposé, le motif formation/développement/syndicalisme est l'un des rares à avoir fléchi l'année dernière (509 journées de travail contre 800 un an plus tôt). Cette journée d'échanges a été l'occasion de remettre des équipements de protection individuelle aux différents agents. Des bottes et chaussures de sécurité ont été offertes à chaque participant. Le Service de remplacement de Côte d'Or a tenu a remercier Groupama pour sa participation à hauteur de 500 euros pour l'achat de ces EPI.

AG


Des bottes et chaussures de sécurité ont été remises aux agents présents. L'achat a été subventionné à hauteur de 500 euros par Groupama.



▶ Agenda

6-10/02 Banc d'essai moteur et VGP

La Fédération Cuma Bourgogne organise des passages de tracteurs au banc d'essai moteur ainsi que la vérification d'engins de levage, que vous soyez adhérent de Cuma ou NON. Le passage dure 1 heure environ, les tests se déroulent sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits.
Les tarifs sont de 120€ HT pour les tracteurs au banc d'essai et de 42€ à 74€HT pour les vérifications d'engin de levage.
Inscription avant le 3 février auprès des animateurs Cuma au 03 86 93 40 29 ou par mail à bourgogne.58@cuma.fr

16/02 Assemblée générale du Gabni

Le Groupement des Agrobiologistes de la Nièvre tiendra son assemblée générale le jeudi 16 février au lycée agricole de Challuy, à partir de 12h30.
Au programme : déjeuner bio à la cantine du lycée de Challuy, suivi d'un échange sur le développement de l'agriculture biologique en France et dans notre département. Enfin, les partcipants pourront assister à une présentation des résultats de l'étude de l'ITAB (Institut Technique d'Agriculture Biologique) portant sur la dimension économique des externalités positives de l'agriculture biologique.
Contact: 03 86 36 94 25 ou gabni@biobourgogne.org

24/02 Foire de printemps à Luzy

Le Comité des Foires et Concours de Luzy organise sa traditionnelle Foire de Printemps le 24 février à partir de 9h.
Les animaux présentés respecteront les normes sanitaires en vigueur, auront subi un dépistage IBR avec résultat négatif de moins de 30 jours et seront exposés jusqu'à 16h00.
La restauration sera possible sur place pour 15 euros (café/vin compris). Les inscriptions à cette manifestation, ouverte à tous, devront parvenir avant le 15 février à Christian Commeau 06 09 47 38 72 ou O. Clair 06 09 04 63 56.

Jeunes Agriculteurs

Gros succès pour l'Élevage

Il n'y a pas que l'élevage qui était en fête ce samedi à Ville-Langy chez Jacky et Hervé Thomas, où les Jeunes Agriculteurs organisaient dans la meilleure ambiance qui soit la Finale départementale de jugement de bétail.



Bonne ambiance à l'abri de la pluie dans l'atelier de l'exploitation, juste avant la remise des prix.

La pluie n'a pas découragé les agriculteurs et les adhérents qui sont venus nombreux profiter de la bonne ambiance et des animations concoctées par les JA.

Finale départementale de jugement de bétail

De nombreux candidats se sont inscrits et ont pu exercer leur capacité à juger les bêtes. Les gagnants représenteront la Nièvre au Concours national de jugement de bétail à Paris lors du Salon de l'Agriculture.

Dans les quatre premières positions:

• **Bovins** (41 candidats): Célestin Debout (Châtillon-en-Bazois), Alexandre Charetier (Saint Benin d'Azy), Aude Martin (Moulins-Engilbert), Jodie Perraudin (Luzy).

• **Ovins** (21 candidats): Louis de Givry (Brinon-sur-Beuvron), Pauline Blot (ELP Nevers), Laurie Legrand (ELP Nevers), Célestin Deboux (Châtillon-en-Bazois)

• **Équins** (12 candidats): Mahéva Livrozet (ELP Nevers), Léa Terrase, Mathis Portejoie, Pauline Blot (ELP Nevers).



Courses de caisses à savon

Rires et inventivité étaient de mise! Les équipes JA de Saint Benin d'Azy, Château-Chinon, Châtillon-en-Bazois, Brinon-sur-Beuvron et Corbigny ont fabriqué, pour concourir, des engins hauts en couleurs, mêlant ingéniosité et sens de la dérision: Mario et Luigi, pilotes jusque dans le costume (et la bedaine !),"Peggy la cochonne", "Bulls du Bazois", "John Deere Power", "Hisse et oh" pour ne citer qu'eux...

Pesée d'un taureau

940 kg exactement ! Pour remporter la bouteille de champagne promise au vainqueur, il fallait estimer le poids au plus près... Variante de la pesée du taureau, le saucisson pendu: une rosette se balançant à 4,18m du sol. Ayant deviné la hauteur à quelques centimètres près, le gagnant a eu le droit de savourer ladite rosette...

Convivialité

Après le vin d'honneur offert par la mairie de Ville-Langy, les participants ont pu partager un repas convivial autour d'une tartiflette à la salle des fêtes de Thianges. Les places étaient comptées ! *"Cette fête et un vrai moment de convivialité, pour se retrouver, surtout à cette époque de l'année. C'est une occasion de se changer les idées et finalement de parler de ce qui va bien."* conclut Clément Blandin, Président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre.

LUCIE LECOINTE



Le concours de jugement ovin. C'est finalement Louis de Givry (Brinon-sur-Beuvron) et Pauline Blot (ELP Nevers) qui représenteront la Nièvre à Paris au Concours national



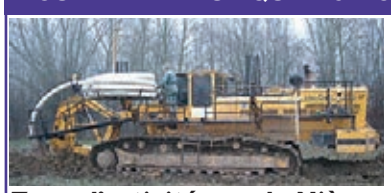


La bonne humeur dès la veille, dernière ligne droite des préparatifs pour la jeune équipe organisatrice: aménager la piste pour la course, ranger l'atelier, préparer la salle des fêtes...



Près de 75 participants étaient inscrits au concours de jugement d'animaux.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

en fête !

À fond la caisse…

Pour négocier les virages dans la pente et sous la pluie, il fallait un bon sens du pilotage et de l'équilibre... et un bolide plutôt trapu !



Bulls du bazois prêt à affronter le virage !


John Deer Power lancée à pleine vitesse


Salopettes bleues et peaux de bananes jetées aux concurrents pour Mario et Luigi au volant de la caisse à savon Les Pti Lu'


Maxime Petit a réalisé le meilleur temps de la course de caisse à savon au volant de Bobsleigh, réalisée par les JA de Château-Chinon


Peggy de Brinon-sur-Beuvron, qui n'a pas peur de la boue...


Fière allure pour l'une des caisses à savon réalisée par les JA de Château-Chinon

Tombola Et le gagnant est…

Votre journal était présent à la journée Élevage en fête ce samedi à Ville-Langy.

Nombreux ont été les visiteurs à passer par le stand de Terres de Bourgogne pour y glisser un bulletin dans l'urne et tenter de repartir avec le panier garni. L'heureux gagnant Olivier Duvernoy - Les Genets – 58360 Préporché

• Terrassement
• Création de plate-forme et empierrement
• Création et curage d'étang
• Démolition
• Arrachage de haie, broyage et déboisement
Matériels: Pelles, bull, tracto-benne, broyeur forestier sur pelle
BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS 2012
58160 St Ouen sur Loire - Tel. 06 82 85 40 55
bourgogne-travaux-publics@orange.fr

► Formations

Pour plus de détails sur nos formations : http://www.nievre.chambagri.fr
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux: https://www.facebook.com/chambredagriculture.nievre

Certificat Individuel Certiphyto V2

Formations de deux jours à Nevers, detinées aux professionneles de l'agriculture qui achètent ou utilisent des produits phyto
Plusieurs sessions proposées : les 06 et 15 février ; les 13 et 21 février ; les 01 et 06 mars
L'intervenant pour ces 4 sessions, Éric Bonnand, formateur au CFPPA de Nevers-Challuy, agrée certiphyto
Contact : Responsable de stage, Marie-Luce Baudot, au 03 86 93 40 62

17/03 Réaliser mon plan de fumure avec Mes P@rcelles

Formation d'une journée à Nevers pour les agriculteurs déjà abonnés à l'outil Mes P@rcelles
Les intervenants, Marie-Luce Baudot et Vivien Vacher conseillers à la Chambre d'Agriculture
Contact: Vivien Vacher, Responsable du stage, au 03 86 93 40 59

13, 16 et 28/02 Grandes cultures: sécuriser ses prix de vente et connaître les marchés à terme

Formation de trois jours dans les locaux de la Chambre d'Agriculture à Nevers.
L'intervenant : Jean Pierre Nicolet, conseiller Grandes Cultures et «Mes Marchés» à la Chambre d'agriculture de l'Indre.
Contact: Céline Beauvois, Responsable du stage, au 03 86 93 40 55

23/02 – 3/03 Réussir l'insémination animale

Formation de deux jours pour les éleveurs de bovins viande
Lieu de formation dans le 71 à Fontaines avec visite de la Coopérative d'élevage et d'insémination animale, Elva Novia.
Les intervenants d'Elva Novia : Delize Frédéric responsable de laboratoire, Amélie Despres et Estelle Bouchot techniciennes en reproduction.
Contact : Christophe Dagouneau, Responsable du stage,
03 86 25 55 38.

Interview

Une crise annoncée

Alors qu'une nouvelle fois le groupe Lactalis fait polémique pour avoir mis fin aux contrats les liant avec des éleveurs ayant témoigné dans un reportage télé diffusé en octobre dernier, rencontre avec Didier Lincet, président de la fromagerie éponyme ancrée dans le paysage laitier départemental depuis près de 60 ans.



Didier Lincet préside depuis 1989 la fromagerie familiale installée à Saligny depuis près de soixante ans.

Fondée en 1895 dans la Marne, la fromagerie Lincet a été contrainte, faute de lait disponible, à s'expatrier dans l'Yonne à la fin des années 50. Le siège de l'entreprise est toujours resté depuis, à Saligny, dans le Sénonais. Succédant à son père, Jean, Didier Lincet en tient les rênes depuis 1989, s'efforçant de conserver des valeurs familiales basées sur la tradition artisanale, la qualité des produits et la fidélité dans les approvisionnements. La collecte annuelle avoisine 38 millions de litres de lait, répartie essentiellement sur l'Aube pour la filière chaource et l'Yonne, ainsi qu'en Côte d'Or pour la filière Époisses, en provenance de 66 producteurs. La taille moyenne des exploitations collectées étant de 60 vaches pour un volume annuel de 560 000 litres de lait.

Quel est le prix moyen payé aux producteurs ?

Didier Lincet : *«Pour 2016, sur la zone Aube/Yonne, il aura été de 365 €, prix réel payé, toutes qualités confondues, avec une fourchette de prix liée aux primes et à la qualité du lait pouvant aller jusqu'à 40 €, en fonction de critères définis. De façon objective, je crois pouvoir dire que les relations avec nos producteurs aujourd'hui, sont très apaisées. Et même si, au prix où l'on échange, ce n'est pas le paradis sur terre non plus, disons que c'est un prix décent qui peut permettre à un éleveur de vivre et faire fonctionner son exploitation normalement».*

Vous avez anticipé l'arrêt des quotas en instaurant un système de régulation

«C'est même un système que l'on a mis en place depuis trois ans. C'est un principe de fond et même si c'est un peu réducteur, c'est là que l'on diverge et France et même en Europe, entre systèmes coopératif et privé…Je suis parti depuis plusieurs années du principe qu'il fallait essayer de faire coller les volumes de lait produits et collectés par l'entreprise, à ses besoins et aux marchés. Je considère que produire du lait, et c'est valable pour tout type de productions agricoles, sans avoir un débouché derrière c'est une erreur grave… Je ne suis pas vent debout pour autant contre les coopératives, il suffit de voir ce que fait aujourd'hui la filière Comté, avec ses 700 millions de litres de lait gérés par l'aval par le biais de nombreuses coopératives et ça marche bien».

Quel en est le fonctionnement dans la pratique ?

«Globalement, tous nos producteurs ont adhéré facilement au principe de dire : «on produit ce dont on a besoin, mais en contrepartie, on pratique une politique rémunératrice». Un volume prévisionnel de ventes de fromages est établi par notre directeur commercial chaque année, que l'on convertit en litres de lait et de crème. Nous nous tournons ensuite vers nos producteurs pour leur expliquer nos besoins, en leur demandant quelles sont leurs perspectives en matière de volumes pour l'année à venir et la discussion s'engage autour de la confrontation des deux volumes. On ne part pas d'une feuille blanche bien sûr et des garde-fous existent dans nos contrats avec nos producteurs, où il est spécifié que la dernière référence laitière notifiée par France Agrimer au 31 mars 2015 est la base contractuelle, au moment de l'arrêt des quotas. Nous partons de l'existant et faisons varier les volumes d'une année sur l'autre, en fonction des besoins des deux parties. Cela, c'est pour la gestion des volumes, mais nous avons aussi un autre volet portant sur le prix, avec la mise en place d'une formule de calcul tenant compte du prix de vente moyen annuel de nos fromages, attesté par notre Commissaire aux comptes et du prix moyen de revente du lait non transformé. En ressort un indice par rapport à une base 100 correspondant à la moyenne du prix du lait sur la période 2013/2014, qui étaient deux bonnes années et sur cette base est appliqué chaque année l'indice d'évolution des prix de vente des fromages et de l'excédent».

A vos yeux, la crise laitière était-elle annoncée ?

«Aller tout coller sur le dos de Lactalis aujourd'hui pour en trouver le coupable, c'est un peu facile, les politiques pour le coup ont aussi leur responsabilité. Au niveau de la profession, nous sommes un certain nombre via l'interpro et nos fédérations professionnelles, à avoir tiré depuis près de deux ans, la sonnette d'alarme, en France comme en Europe. Faut-il oublier que depuis aout 2014 et l'embargo russe, plus de 500 000 tonnes de fromages par an, ne sont plus exportées ! Embargo plus quelques mois après arrêt des quotas, on avait là tous les ingrédients générateurs d'une crise, avec une réduction des débouchés au niveau de l'Europe et dans le même temps, une augmentation de la production, même si très honnêtement, je ne pensais pas qu'elle serait de cette ampleur».

Quelles conséquences a eu l'embargo russe pour la fromagerie Lincet

«Nous n'étions pas jusqu'alors sur des volumes très importants, mais ils commençaient à progresser fortement. Le potentiel était important et l'on prévoyait même qu'il pouvait représenter de 2 à 3 % de notre volume global».

Lors de la réunion au Conseil départemental sur la crise agricole, vous avez évoqué le système d'assurance collectif sur les marges en vigueur aux Etats-Unis

« C'est un système que je trouve assez intelligent, basé sur une caisse de péréquation abondée à la fois par la profession laitière sur la base de cotisations volontaires et par l'Etat fédéral. Pourquoi ne pas tenter un système similaire en Europe ? Aujourd'hui, chez nous, producteurs et transformateurs alimentent bien déjà par leurs cotisations, une caisse servant à financer la communication publicitaire autour des produits laitiers. On pourrait imaginer avoir une cotisation alimentant un fonds de garantie sur les marges, abondé aussi en partie par des fonds européens, permettant de constituer une réserve financière dans laquelle on viendrait puiser les années où la marge des exploitations est en difficulté, sans que pour autant ce soit une aide au prix de vente, mais bien réservée à la marge des exploitations. Mais pour que ça marche, il faudrait que le système soit porté par l'Europe toute entière, sans ce clivage existant aujourd'hui entre pays du Nord et du Sud».

La baisse du nombre d'éleveurs laitiers vous inquiète ?

«Oui bien sûr, même si l'on a réussi à stabiliser un peu les choses, avec l'arrivée de 6 jeunes allant grossir les rangs de nos producteurs en 2017. Mais l'arrêt de certaines exploitations dans les mois ou années à venir va fragiliser un peu plus la filière, avec le risque de voir disparaître certains services techniques ou vétérinaires, avec moins de conseillers d'élevage, moins de service de remplacement…C'est une filière qui s'appauvrit et à un moment donné, nos producteurs risquent de se sentir très isolés, même avec un prix du lait rémunérateur. Nous sommes on le sait, dans une région qui n'a pas de vocation laitière, mais le problème empire et c'est vrai, cela m'inquiète».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



FDSEA 89

Vœux au monde économique

Pour la 4e année consécutive, la FDSEA de l'Yonne était présente à la cérémonie des vœux au monde économique, organisée de concert à la Maison de l'Entreprise avec le Medef, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie et la Fédération Française du Bâtiment



Une dernière pour le président de la FDSEA de l'Yonne, qui passera la main dans quelques mois

Le rendez-vous est désormais bien ancré au calendrier de début d'année et la FDSEA de l'Yonne, par la voix de son président, Francis Letellier, a participé une nouvelle fois à la traditionnelle cérémonie des vœux organisée au sein de l'amphithéâtre de la Maison de l'Entreprise, à Monéteau. L'occasion de rappeler le contexte de l'année écoulée et ses conséquences sur l'économie agricole icaunaise : *«2016 aura été pour l'agriculture et les agriculteurs de ce département, l'année la plus catastrophique depuis la seconde guerre mondiale. La dégradation des rendements cumulée à la dégradation des prix et les aléas climatiques ont fait perdre à la ferme Yonne plus de 300 millions d'Euros en quelques mois…»* Une crise révélatrice de la fragilité du secteur agricole et un effort supplémentaire est sollicité : *«la mobilisation de l'État et des OPA est sur le bon chemin, mais leur engagement doit être encore plus fort en terme financier. Soyez en sûr, nous sommes au milieu du gué, il reste à le franchir et 2017 n'y suffira pas…»*

Année d'élections, 2017 sera l'occasion pour l'organisation syndicale d'interpeller les différents candidats sur leur programme en matière agricole et un certain nombre de mesures sont d'ores et déjà réclamées comme : le lancement d'un plan national d'investissement pour la période 2017/2022, doté d'une enveloppe de 6 milliards d'Euros, la reconnaissance d'un statut pour l'agriculteur professionnel, l'introduction dans la charte de l'environnement d'un principe d'innovation par opposition au principe de précaution ou encore, la mise en place de la TVA sociale et des retraites calculées sur les quinze dernières années et non plus sur une carrière complète. Le message de Francis Letellier aux représentants du monde entrepreneurial réunis ce jeudi à la Maison de l'Entreprise est sans appel : *«nous ne voulons plus être la variable d'ajustement de la restauration des marges dans l'industrie de l'agroalimentaire et de la Grande Distribution. Nous ne pouvons plus payer à prix fort la baisse de nos prix de production…»*

DOMINIQUE BERNERD



FDSEA 89

Un nouveau président pour la Section bovine



Des éleveurs attentifs, lors de la matinée en salle organisée à la mairie de Sainte-Magnance

Arnaud Guyard vient d'être élu président de la Section bovine de la FDSEA de l'Yonne, succédant ainsi à Frédéric Blin, qui occupait la fonction depuis 2008

Vendredi 27 janvier, les adhérents de la section bovine de l'Yonne se sont rassemblés pour l'assemblée générale élective de la section. En 2016, celle-ci avait opté pour une AG délocalisée avec visite d'exploitation. La formule a été reconduite cette année encore.
Le matin, à la salle de la mairie de Ste Magnance, une quinzaine d'exploitants ont commencé la matinée par une présentation d'Interbev Bourgogne sur la communication de l'interprofession face aux attaques des anti-viande. La présentation a été complétée par des élements repris de la journée qu'avait organisé la FNSEA le 24 janvier sur le sujet. Ce sujet qui prend de plus en plus de place dans le débat public, sucite interrogations et craintes chez les éleveurs. Il était donc capital pour la section de connaître la stratégie à adopter pour communiquer sur leur profession. Les éleveurs présents ont pu visionner des vidéos et échanger sur les actions entreprises par l'interprofession pour parler de la viande et des métiers de la viande. Certains ont été supris devant le grand nombre de supports et les attraits qu'ils avaient.
Ensuite, ils ont échangé sur les sujets syndicaux du moment et sur l'action syndicale 2016. Des sujets importants tels que l'action *«cœur de gamme»* portée par la FNB, le nouveau zonage pour les zones défavorisées simples, la conjoncture de la viande...
Cette année est élective pour la FDSEA de l'Yonne et Frédéric Blin a fait part de sa volonté de ne pas renouveler son mandat à la tête de la section qu'il présidait depuis 2008. C'est Arnaud Guyard, éleveur à Magny qui lui succède à la présidence de la section. Pascal Baron, Bertrand Potherat, Martial Renault et Jérôme Loret forment le nouveau bureau de la section.
Après un repas partagé dans la convivialité, les membres de la section se sont retrouvés sur l'exploitation de Pascal Baron autour de la thématique du changement progressif de race. En effet, depuis 2013, cet éleveur a introduit des salers au sein de son exploitation. La stratégie de cet exploitant qui travaille seul est d'accroître son autonomie alimentaire et de simplifier son travail quotidien. Le choix de la salers s'est fait par hasard, mais le coup de foudre a été immédiat ! Depuis, Pascal Baron augmente le nombre de vaches salers qu'il trouve plus calmes et dont il apprécie la rusticité et la facilité de vêlage, même si les prix de vente sont un peu inférieurs à ceux des charolaises. Cette formule d'assemblée générale semble plaire aux éleveurs, c'est l'occasion pour eux de se retrouver dans la convivialité et d'échanger librement sur leurs pratiques. La formule sera donc sans doute reconduite l'an prochain.

MARIANNE RANQUE
ANIMATRICE SECTION ANIMALE FDSEA 89



▸Agenda

03/02 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra vendredi 3 février à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 dijon@apecita.com

04 et 05/02
Saint-Vincent à Poilly-sur-Serein

La 49e Saint-Vincent du Chablisien aura lieu samedi 4 et dimanche 5 février à Poilly-sur Serein. Samedi, à 12h, ouverture d'un caveau de dégustation et de restauration ; à 20h30, bal de la Saint-Vincent animé par Mosaïque 89. Dimanche, à 8h30, cérémonie religieuse en l'église saint-Aignan ; à 10h, passation du Saint et défilé ; à 10h45, discours et intronisations par la Confrérie des Piliers Chablisiens; à 11h30, ouverture des caveaux de dégustation et de restauration; 17 h, fermeture des caveaux. Renseignements sur : www. poillysurserein2017.com

07/02 Systèmes de cultures comparés

En partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aube et avec le soutien d'Eau de Paris, Biobourgogne organise une journée de restitution de résultats mardi 7 février, le matin, à la Salle de la Mairie de Cerisiers : l'agriculture biologique peut-elle contribuer à réduire les pertes d'azote par lixiviation sous-racinaire en grandes cultures ? La question a été étudiée dans un réseau de parcelles suivies durant 3 saisons, depuis 2013, sur le bassin de la Seine, notamment dans la vallée de la Vanne. Deux systèmes de culture sont comparés : l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Les résultats de cette étude sur 3 ans, analysés à l'échelle du système, vous seront présentés, en présence de l'université Pierre et Marie Curie ayant mené ce suivi. Inscriptions et renseignements auprès de : Lucie Bretin au 06 77 46 59 65 lucile.bretin@biobourgogne.org

Exposition Pierre Larousse à Joigny

Exposition du 14 janvier au 25 février à la Médiathèque de Joigny, organisée par l'association *«Pierre Larousse»*, qui retrace le parcours de cet encyclopédiste né le 23 octobre 1817 à Toucy. Ce passionné de lexicologie et de pédagogie, connaitra la renommée, grâce à la publication de dictionnaires, notamment le Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle. Entrée libre

Saint-Vincent du Chablisien

Poilly en fête ce week-end

Pour la troisième fois de son histoire, le village de Poilly-sur-Serein accueille la Saint-Vincent Tournante du Chablisien



L'affiche de la fête, œuvre de Véronique Plaisir

Première édition du genre, c'est en 1966 que fut créée la Saint-Vincent Tournante du chablisien, sur la commune de Maligny.

Un rendez-vous qui s'est perpétué au fil des années et des 19 villages de l'appellation, invités à tour de rôle à recevoir le *«grand saint-Vincent»* et sa cohorte de confréries et visiteurs. Une exception l'an passé du fait de la Saint-Vincent de Bourgogne organisée à Irancy, mais faute d'édition 2016, les visiteurs auront tout loisir de se rattraper avec celle qui se déroulera ce week-end à Poilly-sur-Serein.

Situé aux confins du vignoble, le village de 300 habitants tout entier s'est mobilisé depuis plusieurs mois pour faire de ces deux jours de fête une réussite. Un évènement fédérateur qui rassemble toute la profession viticole, autour de la dizaine de viticulteurs présents sur la commune. Plus de 80 000 fleurs de papier crépon orneront les rues du village, les gros décors pour leur part étant tenus secrets jusqu'au bout pour ménager la surprise. C'est lors de la Fête des Vins de Chablis, les 22 et 23 octobre dernier, qu'a été baptisée la cuvée élaborée pour l'occasion. Une cuvée offerte généreusement par les vignerons du village, mais qu'il conviendra bien sur, comme le veut la formule, de déguster avec modération.

Si l'évènement se déroule sur deux jours, la grande fête aura lieu dimanche, en présence de nombreuses personnalités et de la Confrérie des piliers Chablisiens, avec notamment les traditionnelles intronisations. Pour l'occasion, le village sera rendu entièrement aux piétons et l'ambiance musicale assurée par des groupes de danse folklorique et de streetband.

Retour à la tradition la veille au soir pour le bal de la Saint-Vincent animé par le groupe Mosaïque 89, qui ne se déroulera pas comme lors des trois éditions précédentes à Auxerrexpo, mais sur place, sous une rotonde installée sur un terrain aménagé pour l'occasion.
La Saint-Vincent tournante du Chablisien a déjà été fêtée à deux reprises à Poilly, en 1978 et 1996.

La dernière en date avait accueilli plus de 20 000 visiteurs sous un froid glacial. Reste à savoir si le chiffre sera battu ce week-end. Si la météo annoncée laisse supposer le passage de quelques épisodes *«humides»*, il est bon de se rappeler qu'il est salutaire de *«mettre un peu d'eau dans son vin»*. Fut-il l'un des plus renommés et des plus appréciés de par le monde… !
Renseignements supplémentaires sur :
www.poillysurserein2017.com

DOMINIQUE BERNERD

UFC-Que Choisir

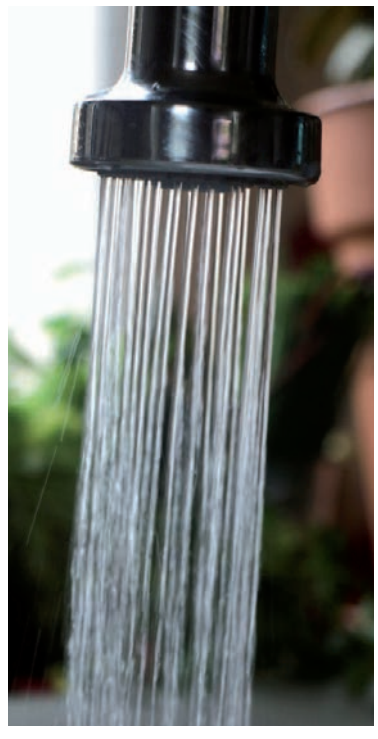
Pour une réhabilitation de l'eau du robinet

A l'occasion de la publication d'une nouvelle carte de la qualité de l'eau du robinet à l'échelle nationale, l'Union départementale d'UFC-Que Choisir a dressé un point sur la situation dans l'Yonne.

Sujet sensible s'il en est, la qualité de l'eau dans le département fait depuis longtemps débat. Une étude nationale de l'UFC Que Choisir a été dévoilée le 26 janvier dernier. Portant sur l'analyse des réseaux desservant les 36 600 communes de France, de février 2014 à août 2016, elle conclue aux résultats suivants : 95,6 % des consommateurs bénéficient d'une eau au robinet, *«qui respecte haut la main la totalité des limites réglementaires»*. Un chiffre revu à la baisse pour notre département selon l'enquête, avec 60 réseaux non conformes pour cause d'analyses au dessus de la limite réglementaire en matière de pesticides (11% des réseaux du département), 17 communes concernées par un excès de nitrates (3% des réseaux), ainsi qu'une présence anormale de plomb, nickel et cuivre dans les canalisations de bâtiments de 21 communes et canalisations privatives anciennes. Une situation présentée en détail par l'Union départementale de l'UFC Que Choisir, dans un point presse le 26 janvier dernier.

Un manque à gagner qu'il faut compenser

Ancien Chef de service à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, son président, Jean-Louis Perette se refuse pour autant à jeter l'opprobre sur le monde agricole, reconnaissant le travail accompli au fil des années. Avec pour point d'orgue, la charte départementale des bassins d'alimentation de captage co-signée en préfecture par toutes les parties prenantes en juin dernier : *«aujourd'hui, toute la profession manifeste une envie de réhabiliter la qualité de l'eau dans le département, avec la volonté de mieux faire et mène des actions en ce sens, mais on s'inscrit dans le temps et il est important d'agir maintenant pour obtenir des résultats dans 20 ou 30 ans… L'agro bio est une alternative, l'agriculture raisonnée en est une autre et les deux doivent contribuer à l'amélioration de l'utilisation des pesticides»*. Une diminution des intrants qui ne sera pas sans conséquence sur les rendements reconnait le président départemental d'UFC Que Choisir et une solution doit être trouvée : *«il y a toute une activité économique, source d'exportation, d'activité rurale, qu'il ne faut pas négliger. Si un agriculteur diminue ses intrants, il n'y a aucune raison qu'une partie des redevances perçues par les agences de l'eau ne revienne compenser sur l'exploitation le manque à gagner issu de cette diminution»*.
Autre volet de l'enquête : la réhabilitation de l'eau du robinet dans la consommation courante. La France se situe parmi les plus gros consommateurs européens d'eau en bouteille, avec 118 litres par habitant et par an, soit un total de plus de 7,7 milliards de litres pour l'ensemble de la population française (chiffres 2014). Mais boire de l'eau en bouteille (0,26 €/l en moyenne), coute 65 fois plus cher que l'eau du robinet (0,004 €/l) et n'est pas sans impact sur l'environnement, avec un effet de serre 360 fois plus élevé, compte-tenu des 150 000 tonnes d'emballages à retraiter chaque année. Avec cette question posée : *«êtes vous certain quand vous buvez toujours la même eau minérale en bouteille, que les éléments apportés aient à long terme un impact positif sur votre santé?»*



Boire de l'eau du robinet coûte 65 fois moins cher que d'acheter de l'eau en bouteille.

DOMINIQUE BERNERD

Union Charolais Croissance

De nouveaux records pour la station d'évaluation de Charmoy

L'année démarre bien pour la station d'évaluation de Charmoy qui, à l'issue de ses deux premières ventes, enregistre un prix moyen record des animaux vendus.

La saison des ventes aux enchères de reproducteurs charolais a fort bien commencé pour la station d'évaluation de Charmoy. On aurait pu craindre que la météo peu clémente du 18 janvier dernier refroidisse les ardeurs des acheteurs...il n'en fût rien ! En effet, ce jour-là l'Union Charolais Croissance réalisait une de ses meilleures ventes. Sur les 33 jeunes reproducteurs présentés sur le ring, 30 ont rapidement trouvé acquéreur, et ce, à un prix moyen encore jamais atteint de 3 775€. La qualité des reproducteurs présentés a su séduire la centaine d'éleveurs presents. Un signe encourageant pour la génétique charolaise et la suite des ventes UCC.

Top vente de ce 18 janvier, Lyre, né à l'Ensaia (Meurthe et Moselle) et fils de Heaven P, dont la descendance a été fort remarquée cette année à l'UCC, s'est vendu 7 700€. Ce jeune taureau, porteur du gène Sans Corne, présentait une lignée paternelle issue de trois générations de taureaux évalués en station, un bon potentiel génétique confirmé par profil génomique prometteur - index génomiques Iboval de 110 en Ifnais, 127 en Isevr, 124 en Ivmat, 115 en ABjbf - ainsi qu'une morphologie intéressante avec un profil équilibré. Autant d'atouts qui ont su suscité un bel engouement de la part des acheteurs. Il rejoindra finalement l'élevage de la SCEA Lassoux dans la Creuse, un acheteur fidèle des ventes UCC.

Le mercredi précédent, le Centre d'Elevage Cialyn donnait le coup d'envoi de la campagne de ventes 2017 avec trente taureaux vendus à un prix moyen de 3 207€. Une belle réussite également, résultat de la rencontre entre des reproducteurs triés sur le volet pour offrir le maximum de garanties, notamment génétiques, et un public de connaisseurs venus nombreux. A l'issue de ces deux journées, le taux de vente atteint déjà 93% et les prix de ventes varient de 2 400€ à 7 700€. Des résultats à la fois satisfaisants pour les naisseurs qui ont à cœur de valoriser le travail génétique réalisé depuis de nombreuses années au sein de leur cheptel mais



Lyre, taureau hétérozygote Sans Corne, aux index génomiques remarquables : Isevr de 127 et Ivmat de 124.

également pour les acheteurs qui renouvellent, une fois de plus, leur confiance dans notre schéma de sélection.

Mais que les éleveurs soucieux de trouver des reproducteurs améliorateurs des qualités d'élevage (croissance, qualités maternelles, facilités de naissance,...) se rassurent : plus de 70 taureaux seront encore mis en vente lors des deux dernières ventes aux enchères de l'UCC. Celles-ci auront lieu le mercredi 8 février à la station de Charmoy (89) et le mercredi 22 février à la station de Créancey (21).

Vous retrouverez les différents profils des taureaux prochainement mis en vente sur le site internet www.charolaiscroissance.fr. Nouveautés 2017 : l'ensemble des taureaux ont bénéficié d'une évaluation génomique à la fois sur les critères GD Scan et Iboval. Ces nouvelles informations viennent ainsi compléter le panel d'informations disponibles sur chacun des jeunes reproducteurs. Chaque éleveur est alors en mesure de faire un choix le plus objectif et le plus pertinent possible afin qu'il trouve, nous le souhaitons, le reproducteur le mieux adapté à ses objectifs de production et de conduite d'élevage.

AUDREY POUREAU

Téléassistance

«La concurrence oui, l'arnaque, non !»

Le directeur régional de Présence Verte, Pierre Hipeau, tire la sonnette d'alarme face à des agissements dans le département, de la part d'opérateurs en téléassistance, considérés comme relevant de l'abus de faiblesse.

Créée il y a plus d'une trentaine d'années par la MSA, Groupama et l'Association des Ainés Ruraux, *Présence Verte* est aujourd'hui le seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance et à une offre d'accompagnement globale pour le maintien à domicile. Devenu au fil des ans leader en la matière au niveau régional, avec 2 700 abonnés en Bourgogne, l'opérateur a bénéficié en décembre dernier d'une reconnaissance supplémentaire avec l'obtention d'une norme de qualité AFNOR. Autant de gages de sérieux et de professionnalisme, qui ont incité son directeur régional, Pierre Hipeau, à s'insurger contre les agissements « troublants » d'opérateurs en téléassistance concurrents, notamment dans le nord de l'Yonne : « bien que légaux, leurs contrats sont captifs et *couteux et lorsque le commercial passe au domicile des personnes, trop souvent, elles se font abuser commercialement. L'intervenant n'hésite pas, après avoir dénigré notre organisme, à débrancher le matériel en place et repartir avec, après en avoir installé un autre, plus coûteux et la plupart du temps, ne correspondant pas aux besoins…»* Aujourd'hui, sept cas ont été identifiés, dont deux relevant du pénal, pour contrats anti datés et non respect du délai de rétractation, conduisant certaines familles à porter plainte. Présence Verte ayant pour sa part alerté le Conseil départemental ainsi que la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Yonne.

Une clientèle particulièrement fragile

Pas d'ambigüité pour autant dans le message de Pierre Hipeau, qui se considère avant tout comme un lanceur d'alerte : *«la libre concurrence, quelque soit le secteur d'activités, est saine, le débat n'est pas là. Mais dans la situation présente, on est face à ce qui apparait comme des cas d'abus de faiblesse présumés, auprès de personnes de plus de 85 ans, à qui très souvent, on peut vendre ce qu'on veut ! Les méthodes utilisées ne sont pas loyales, eu égard à la clientèle à laquelle ils s'adressent, dans un secteur d'activité dont on sait, vue la courbe démographique du département, qu'il est forcément porteur…»* Ils sont une vingtaine aujourd'hui au plan national à se partager annuellement un marché de 550 000 raccordements. Un secteur marchand très concurrentiel, en croissance constante depuis une dizaine d'années, mais pour *«seulement une demi-douzaine d'opérateurs sérieux et compétents»* précise le directeur régional de Présence Verte. Rappelant quelques règles de prudence à respecter en cas de démarchage à domicile, comme de demander systématiquement sa carte professionnelle à son interlocuteur, d'appeler un proche avant de signer tout document, ou d'exiger un devis avant toute décision définitive. Il faut savoir que tout contrat signé en démarchage à domicile, bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, selon la loi du 17 mars 2014. C'est pour manquement à ces règles de base, qu'une plainte sera prochainement déposée vis-à-vis de la personne opérant sur le département, ainsi que de l'opérateur téléphonique donneur d'ordre. Avec le risque, si on ne fait rien, précise Pierre Hipeau, *«de voir se généraliser des méthodes plus que douteuses vis-à-vis d'un type de clientèle particulièrement fragile. Le risque supplémentaire étant que cela porte un discrédit total sur tout le secteur d'activité lié à la téléassistance»*



Pierre Hipeau, directeur régional de Présence Verte.

DOMINIQUE BERNERD

► Formations

Formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et ses partenaires : Le détail des formations est disponible sur yonne.chambagri.fr ou au 03 86 94 28 48

Désherbage durable
Une solution pour la gestion des résistances. Le 6 février à Saint Clément (CER). Contact : Lise Gauthier, 03 86 64 45 65

Transformation fromagère
La technologie de la pâte pressée non cuite. Le 8 février à Beugnon. Contact : Guillemette Allut, 03 85 35 89 40

Développer l'affirmation de soi
Les 8 et 9 février à Venoy. Contact : Nathalie Adnet, 03 86 94 82 94

Optimiser l'organisation du travail dans mon élevage
Le 10 février à Auxerre. Contact : Nadège Michelin, 06 58 01 93 47

Animer ma page Facebook
Perfectionnement. Le 15 février à Venoy. Contact : Alice Demolder Bilhot, 03 86 94 26 33

Signes de vaches
Observer pour comprendre mon troupeau (session allaitants). Le 15 février. Contact : Catherine Bonin, 06 88 63 22 18

Regreffage de la vigne
Nouvelles alternatives face aux repiquages et à la restructuration d'une parcelle. 3 demi-journées : les 16 février 2017 (9h-12h30), 16 mars (9h-12h30) puis 1 matinée en mai ou juin (8h30-12h30). Contact : Claire Grosjean, 03 86 94 26 37


V·MAT Construction
Dallage Béton
Batiments d'élevage - Stockage
Viticole - Méthanisation
Nombreuses références
Zone Actipole - 21400 Châtillon-sur-Seine
03 80 81 48 94 - www.vmat.fr
M. STRAUB - 06 83 41 72 77
m.straub@vmat-dallage-chape.fr

Entrepreneurs des territoires

Des entreprises malmenées par la crise agricole

Réunis à Brazey en Plaine, les Entrepreneurs des territoires de Bourgogne ont dressé le bilan économique et réglementaire d'une année 2016 fortement marquée par la crise que subissent les agriculteurs.



2016 a vu un grand bon avant pour Entrepreneurs des territoires de Bourgogne qui sont passés de de 39 à 60. L'assistance nombreuse à cette assemblée générale montre cette néssité de faire corps pour répondre aux défis économiques et réglementaires.

Côté bonnes nouvelles, et il y en a heureusement, les ETP voient leurs rangs s'étoffer dans une large proportion puisque les entreprises adhérentes passent de 39 à 60. Un bon score qui traduit la nécessité pour ces entreprises de serrer les rangs face au contexte économique et réglementaire qui pèse sur des activités extrêmement diversifiées. Cette progression est importante, car elle augure d'une meilleure représentativité notamment vis-à-vis des instances patronales, mais également des services de l'État qui sont en charge de l'application des réglementations.

Les activités d'un mouvement qui regroupent les entrepreneurs de services agricoles, forestiers et ruraux ne manquent donc pas : de l'accompagnement des adhérents en termes d'information et de formation à la défense de leurs intérêts au vu de certaines innovations réglementaires qui compliquent sérieusement la gestion des personnels et alourdissent la charge administrative, souvent assumée par les conjointes ETP. L'intervention en fin de séance des juristes et des responsables emplois de la FDSEA 21 et de la FRSEA a montré aussi combien les dossiers sociaux étaient lourds de conséquences pour les ETP. Un point sur la DSN (déclaration sociale nominative) et sur les nouvelles dispositions de la complémentaire santé a suscité un questionnement nourri de la salle. Autre dossier *«chaud»*, la définition de la pénibilité au travail que la FNSEA, partenaire sur ces dossiers des ETP, estime inapplicable en l'état. Le travail de fond reste à mener afin de réaliser un référentiel branche par branche et de préciser des critères de pénibilité qui restent trop flous encore aujourd'hui.

Autre débat d'importance économique majeure : la situation *«sinistrée»* de nombreuses exploitations agricoles et les risques accrus de défaut de paiement qui pénalisent les résultats des ETP. C'est un dossier particulièrement sensible, dans l'Yonne notamment, qui montre que les entrepreneurs de territoires sont souvent moins bien armés que d'autres entreprises (comme les consessionnaires et les banques) pour faire valoir et recouvrer leurs créances. Dans ce domaine d'ailleurs, Jean-François Rochette alerte sur l'habitude bien ancrée encore du *«top là»*. C'est une marque de confiance qui augure mal, en cas de conflit, de pouvoir produire une preuve tangible. Attention donc à pouvoir produire des documents écrits signés et opposables, comme des attestations de travaux et des relances.

En ces temps difficiles, force est de reconnaître que *«les trésoreries des entrepreneurs des territoires sont à l'image de la santé de leurs clients»*. Ces questions feront d'ailleurs l'actualité du prochain congrès EDT.

Concernant 2017, l'actualité c'est la création d'un groupe *«Femmes en entreprises»*, sur la base d'une enquête terrain permettant d'identifier l'activité et les responsabilités réelles de ces femmes de l'ombre que sont souvent les épouses des entrepreneurs, très actives mais si peu visibles. Les ETP entendent donc mieux connaître leurs attentes et notamment leurs besoins spécifiques en matière de formation.

La journée s'est poursuivie avec la visite de l'unité de méthanisation du Gaec Fèvre à Brazey en Plaine. L'occasion de rappeler que ces unités sous-traitent souvent aux ETP tout ou partie des travaux d'épandages, transports, etc. Les développements prévus dans le domaine de la production d'énergie par les exploitations agricoles ouvrent donc de nouvelles perspectives économiques aux ETP.

ANNE-MARIE KLEIN

PUBLI-REPORTAGE

Voeux à la profession agricole du Crédit Mutuel

La meilleure réponse aux défis, c'est la réactivité

2015 avait déjà été une année difficile, mais de mémoire de responsable du Crédit Mutuel, 2016 dépasse les schémas les plus noirs. Alors comme l'a souligné, Emmanuel Dhuicq, président de la commission agricole Bourgogne-Champagne, *«inutile de regarder dans le rétro, tout a été dit et surtout vécu... il vaut mieux regarder devant»*. Et, en matière d'avenir et de réponse aux défis qui se posent aux agriculteurs, *«la meilleure arme c'est la réactivité».* Cette capacité de réaction peut être d'autant plus efficiente qu'elle bénéficie de l'accompagnement technique et financier des conseillers du Crédit Mutuel, totalement investis sur le terrain, comme les vidéos réalisées dans deux exploitations agricoles et un domaine viticole l'ont montré.

En ont ainsi témoigné : l'EARL Donet (Ferme du Rabutin en Côte d'Or), producteur bio qui a monté avec l'aide du Crédit Mutuel un atelier fabrication de pâtes alimentaires, le Gaec du Grand Arran de Parly dans l'Yonne qui a été accompagné dans le cadre de l'installation d'un associé avec doublement du nombre de vaches laitières, construction d'un bâtiment et installation de robots de traite. La Maison de Champagne Laurent Courtillier, de Colombé la Fosse, dans l'Aube, accompagnée dans son projet de développement intégrant la vente en bouteille et des investissements *«mesurés et progressifs»* concernant les bâtiments, le stockage, la cuverie...

Sébastien Prin, responsable du secteur agricole au Crédit Mutuel, a enfoncé le clou, évoquant «*une année horrible*» mais insistant sur la nécessité de bien prendre en compte l'apport de la Ferme France à l'économie nationale. L'internationalisation des marchés est un fait sur lequel on ne peut pas revenir et qui peut profiter à notre agriculture, plutôt mieux lotie que d'autres pays sur le plan pédoclimatique. Bien sûr, les agriculteurs français courent souvent le sprint sur les marchés européens et internationaux avec



Plus de 200 professionnels de l'agriculture ont répondu positivement à l'invitation du Crédit Mutuel.

les semelles de plomb que constituent les charges et une volatilité des prix très made in France. En dépit de ce contexte difficile, la résistance s'organise et *«ceux qui seront là demain seront ceux qui auront su répondre aux défis de la société française et aux attentes des marchés à l'international»* notamment sur le volet alimentaire. Trois axes d'intervention soustendent l'action du Crédit Mutuel dans la sphère agricole et viticole : l'accompagnement économique des structures et des hommes, la participation à la modernisation de l'agriculture, un meilleur retour de la valeur ajoutée sur les exploitations. Pour atteindre ces objectifs il faut *«de l'ambition et des astuces».* Ceux qui ont bénéficié de cet accompagnement *«à façon»* en apprécient les effets.

En fin de séance, Gérald Evin président de Labeliance, est intervenu pour présenter cette activité de recherche de capitaux. Ces financements complémentaires viennent en soutien du dossier bancaire et permettent de financer durablement certains projets agricoles tout en contribuant au développement des territoires.

Crédit Mutuel

Conseil régional

Un budget agricole bien faible

Présenté en assemblée plénière les 12 et 13 janvier, le budget régional pour l'agriculture devrait rester stable à 9,6 M€. C'est relativement peu en proportion de son budget, mais encore plus si on le rapporte à la valeur ajoutée agricole produite en Bourgogne Franche-Comté. Comparaisons.



Photo: ©David Cesbron

Le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté devait renouveler son budget pour l'agriculture à hauteur de 9,6 M€

Les régions occupent une place centrale dans la politique agricole puisque depuis 2014, elles sont responsables de la gestion des fonds européens. Cela représente 1 476 M€ attribués à la Bourgogne et à la Franche-Comté, pour la période 2014-2020. Pour l'agriculture, il s'agit principalement du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural).
Indépendamment de ces fonds européens, les régions sont autonomes pour inclure dans leur budget un soutien à l'agriculture. Toutes le font, mais à différents niveaux. Les 12 et 13 janvier en assemblée plénière, le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté devait renouveler son budget pour l'agriculture à hauteur de 9,6 M€. C'est peu comparé aux autres régions, surtout si on le rapporte à la valeur ajoutée agricole produite.

BFC en queue de classement

Ce montant représente en effet seulement 0,73 % du budget régional. Une proportion comparable à ce qu'y consacrent les Hauts de France, l'Auvergne-Rhône-Alpes, la PACA ou le Grand-Est. Mais c'est bien moins que ce qu'investissent la Nouvelle Aquitaine (2,08%), la Bretagne (2,27%) ou les Pays de la Loire (4,08%).
La note régionale dégringole encore quand on rapporte ces chiffres à la valeur ajoutée de l'agriculture. D'après les données publiées par Agreste, on constate en effet que pour 1 000 € de valeur ajoutée agricole hors subventions, la région Bourgogne Franche-Comté aura insufflé 1,92 € seulement ! Seule la Région Centre fait pire, avec 1,51 € pour 1 000€ de valeur ajoutée agricole. C'est loin derrière PACA (5,65 €), l'Occitanie (7,18 €) ou les Pays de la Loire (8,89 €). Sans comparer à l'atypique Île de France (11,58 €), c'est bien moins que les 5,57 € de la région Nouvelle Aquitaine dont la valeur ajoutée agricole est structurée à peu près de la même façon (bétail, céréales, vins de qualité).
Bref, toutes les comparaisons sont en défaveur de notre région. À cause de la fusion en cours, des aménagements sont nécessaires pour faire s'accorder les politiques des deux anciennes régions. Mais dans un budget global en hausse de 14 % (1,50 G€ en 2017 contre 1,32 G€ en 2016), l'agriculture voit le sien stagner voire baisser légèrement (-2%). La forêt en revanche voit quasiment doubler le sien, à 5,1 M€ contre 2,59 M€ en 2016 : sur ce sujet il y a eu une réelle volonté politique.

La Région hérite pourtant de la compétence économique

Le constat est d'autant plus alarmant que depuis la loi NotrE, les départements ne disposent plus de la *«compétence générale»* qui leur permettaient de financer des actions locales pour les agriculteurs notamment. C'est la Région qui en a hérité. Tout ce qui était auparavant financé par le Conseil départemental (et cela représentait un montant important dans nos départements) ne pourra désormais plus l'être, sauf si cela peut rentrer dans sa compétence *«sociale»*. Exit donc les soutiens aux plans de lutte contre les ravageurs, ou les aides localisées suite aux catastrophes climatiques. En toute logique, le relais devrait être pris par la Région, qui n'en prend visiblement pas le chemin. La centralisation à l'excès va pénaliser l'agriculture, dont les problématiques sont souvent locales.

LD

La FRSEA demande une clarification

La FRSEA de Bourgogne Franche-Comté a constaté la relative faiblesse de l'engagement agricole de la Région. Au niveau du budget agricole, si elle se réjouit de *«l'augmentation des autorisations de programmation et d'engagement pour les investissements des exploitations et les contrats de filière»*, elle regrette en revanche la *«forte diminution des autres actions»*. Dans le budget 2017 de la Région, par ailleurs stable en volume, l'installation et le développement agricole par exemple subissent une baisse, tandis que la promotion des produits, l'animation, l'expérimentation, l'accompagnement à l'innovation disparaissent totalement. Les aides aux investissements étant très différentes dans les deux régions historiques, *«une clarification est à obtenir dans ce domaine »*.

Les coûts de la restructuration bancaire

Concernant le plan d'actions immédiates, la FRSEA regrette le manque de rapidité et s'interroge même sur la réalité des sommes engagées: *«Il serait intéressant de connaître combien de crédits ont été dépensés pour répondre à [la] crise. Les audits d'exploitation ont des difficultés à se réaliser sur le terrain, et les audits filière n'ont pas encore démarré. Les dispositifs BPI SIAGI sur la garantie bancaire n'ont pas l'air de coûter bien cher ni à l'État ni aux régions, car les critères trop restrictifs ont pour le moment éliminé de nombreux dossiers»*. Compte tenu de la crise, *«une prise en charge partielle des coûts de la restructuration bancaire est l'une des mesures proposées par la profession et non retenues à ce jour par la Région»*.

▸ Formations

Trier et conserver le grain en agriculture biologique

Bio Bourgogne organise une formation sur le triage et la conservation du grain en agriculture biologique aux dates suivantes:
- Dans l'Yonne : mardi 14 février 6, rue de l'École à Montallery
- Dans la Nièvre : mercredi 15 février à la salle de la Mairie - 22, rue de l'Hôtel de Ville à Varzy
- En Saône et Loire : jeudi 16 février à la Mairie - Chemin de la Vendée à Curtil sous Burnand
- En Côte d'Or : vendredi 17 février à l'EARL des Oisoles - 10, rue de Malgouverne à Sacquenay

La matinée sera consacrée aux différentes techniques liées au triage et à la conservation. L'après-midi, sur le terrain, fera place aux démonstrations (dans l'Yonne à la SCEA Chevallier à Montallery ; dans la Nièvre au Gaec Lurier à Colmery ; en Saône et Loire au Gaec du Brouillard à Curtil sous Burnand ; en Côte d'Or à l'EARL des Oisoles à Sacquenay.
Formation gratuite
Renseignements complémentaires auprès de :
- Yonne (14/02) : Lucile Bretin, Bio Bourgogne - 06 77 46 59 65 / 03 86 72 92 23 ou lucile.bretin@biobourgogne.org
- Nièvre (15/02) : Hélène Levieil, BIO Bourgogne - 06 77 30 78 82 / 03 86 72 92 27 ou helene.levieil@biobourgogne.org
- Saône et Loire et Côte d'Or (16 & 17/02) : Stéphane Grippon, BIO Bourgogne - 03 80 28 80 45 ou stephane.grippon@biobourgogne.org

Inscriptions avant le 8 février.



Vente à la station d'évaluation du Herd Book charolais au Marault

8 900 euros pour un «sans corne» plein de promesses...

La 8ème vente aux enchères des taureaux *«à génisses»* sélectionnés en sortie de la station d'évaluation du Herd Book Charolais au Marault s'est déroulée le 26 janvier dernier. Succès confirmé pour ce programme *«vêlage facile»*.



Au terme d'une passe d'armes animée sur fond d'enchères très disputées, Magellan , jeune taureau sans corne homozygote, a été adjugé 8900 euros.

On ne change pas une équipe qui gagne... la 8ème vente aux enchères des jeunes taureaux à génisses, sélectionnés dans le cadre de la station d'évaluation du Marault s'est déroulée le 26 janvier dernier.
Innovation 2017, les veaux ont été génotypés avant leur entrée en station, ce qui a permis de renforcer les critères d'une sélection conduite en trois étapes : un premier tri a permis d'identifier environ 3000 veaux, une seconde étape s'est déroulée en ferme et finalement, les inspecteurs raciaux du HBC ont choisi les veaux en sélectionnant les critères facilité de naissance, aptitude au vêlage et morphologie. 75 veaux ont été retenus et génotypés. A l'issue du génotypage, une cinquantaine de veaux ont pu faire leur entrée en station... au final, 51 animaux ont été présentés à la vente, issus de 49 élevages situés dans 21 départements.
Lors de la vente aux enchères, 27 veaux ont été vendus avec une moyenne plus élevée qu'en 2016 (3172 €) à 3305 euros pour cette édition 2017.
Magellan, au Gaec Jacob, est nettement sorti par le haut de la vente, avec une enchère adjugée à 8900 euros, record 2016 battu donc (8020 €). Il semble que les critères -facilité de vêlage et sans corne- pour ce veau homozygote, aient prévalu et aient nettement enflammé les enchères, les 8900 euros étant atteints très rapidement. Les arguments phare de cette nouvelle sélection de taureaux à génisses ont bien porté, car des éleveurs sont venus de toute la France et même de l'étranger, puisqu'une délégation allemande n'a rien perdu du spectacle.
La belle progression de cette vente annuelle confirme donc l'orientation de la station du Marault, qui se positionne comme la station de référence pour le vêlage facile. Ce programme a été imaginé par les élus du Herd book charolais il y a huit ans afin de permettre aux éleveurs d'optimiser leur marge en utilisant des reproducteurs de monte naturelle à fort potentiel génétique, dont les critères de sélection sécurisent l'achat et assurent des gains de productivité. Le dynamisme de cette vente en sortie de station de taureaux qualifiés à génisses est à l'image du niveau de satisfaction d'un clientèle sensible à ces arguments.

AMK

Chronique ovine

Le concours du berger futé est ouvert !

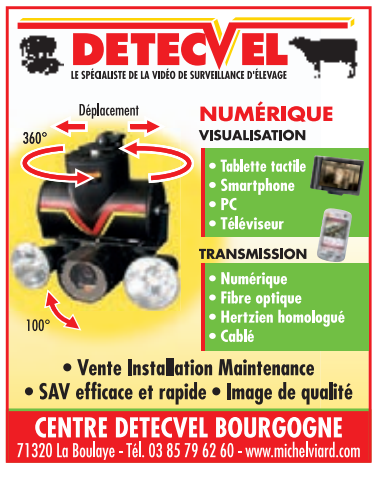
Dans le cadre de la 10ème édition de Tech-Ovin, Aposno, association organisatrice du Salon National Ovin, relance son concours *«Berger Futé»*.
Ce concours est réservé aux éleveurs. Il a pour objectif de récompenser et de promouvoir les astuces mises en place par les éleveurs ovins sur leurs exploitations. Ce terme astuce, regroupe tous les outils imaginés et mis au point par les éleveurs ovins, à un niveau individuel comme collectif dans le but d'améliorer l'efficacité du travail et les performances de l'élevage, et/ou de réduire la pénibilité des tâches. Ces astuces peuvent concerner les aspects matériels ou les aspects organisation du travail



N'hésitez pas à vous inscrire, toutes les astuces sont les bienvenues.

ou encore conduite du troupeau.
Tous les participants se verront offrir 2 entrées pour le Salon Tech-Ovin qui aura lieu les 6 et 7 Septembre 2017 à Bellac. Ce concours est doté de 2 000 € de prix qui seront partagés entre les auteurs des 3 meilleures astuces. Ces prix seront remis aux vainqueurs sur le Salon Tech-Ovin 2017.
Pour concourir, un dossier est à compléter et à retourner avant le 19 Juillet 2017 à l'adresse concours.techovin@gmail.com.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET NICOLAS FAURIE, DIRECTEUR DU SALON TECHOVIN



Bien-être animal

La profession agricole a son mot à dire

Alors que la parole sur le bien-être animal semble monopolisée dans les médias par les associations anti-viande, la profession agricole entend faire entendre sa voix et expliquer au grand public les réalités du métier d'éleveur.

«On nous a confisqué notre parole», a résumé Étienne Gangneron, vice-président de la FNSEA et éleveur bio, à la fin de la journée organisée par la FNSEA sur le bien-être animal, le 24 janvier. En effet, les agriculteurs ont parfois le sentiment que les médias ne relaient que le discours extrême de certaines ONG qui, sous couvert de défendre le bien-être animal, prônent le végétarisme. Mais la parole de l'éleveur compte pour le grand public ! Si la tâche est parfois ingrate, elle ne décourage pas ces professionnels passionnés qui doivent apprendre comment et auprès de qui communiquer. Car ce n'est pas aux ONG qu'ils doivent s'adresser en premier lieu, mais à la société civile et derrière elle, aux consommateurs de viandes et produits laitiers qui constituent encore 98% de la population française. Si les débats autour de la viande se sont cristallisés ces dernières années, c'est qu'ils reflètent en effet l'évolution des attentes sociétales autour de l'alimentation. Depuis 1996 et la crise de la vache folle jusqu'au scandale des lasagnes à la viande de cheval en 2013, le contexte a permis la montée en puissance d'associations environnementales et d'activistes animalistes, reconnus aujourd'hui comme des lanceurs d'alerte légitimes.

Communication et réseaux sociaux

Cette montée en puissance a été efficacement relayée par le développement des réseaux sociaux. *«La formation et les réseaux sociaux sont essentiels, c'est là que se forge l'opinion»*, a souligné Christiane Lambert, première vice-présidente de la FNSEA, lors de la conclusion. *«On n'a pas été formé à communiquer sur le métier»*, regrette de son côté Jérôme Pitot, membre du conseil d'administration de Jeunes agriculteurs, éleveur de vaches allaitantes. Pour reprendre la parole, il ne faut donc pas se tromper d'outils, ni de discours, constatent l'ensemble des participants. *«Il faut assumer qu'on élève des animaux pour faire de la viande pour que le consommateur puisse la manger»*, ajoute Christiane Lambert. L'atout principal des éleveurs, c'est de pouvoir parler de ce qu'ils font avec simplicité et sincérité. *«Il faut à notre tour être plus proactif, montrer des images et témoigner, car il y a un vrai risque pour l'élevage, un vrai risque de désaffection pour la viande, un risque de perte de moral pour les éleveurs, un risque de désintérêt pour les jeunes agriculteurs. Notre stratégie, c'est de s'adresser beaucoup plus au consommateur pour restaurer la confiance, aux politiques pour faire savoir ce que nous faisons, aux ONG, pas les abolitionnistes mais celles qui sont constructives et avec qui nous allons multiplier les contacts. Et enfin, nous voulons nous adresser à l'opinion publique, pour faire passer les messages, dire ce que nous faisons pour retisser une image positive de l'élevage»*, a ainsi affirmé la première vice-présidente de la FNSEA. Le 14 février, une journée sur ce thème sera ainsi organisée. Des éleveurs témoigneront de leurs pratiques et du lien particulier qu'ils entretiennent avec leurs animaux, un lien dont la qualité est indispensable pour assurer la durabilité de leur activité.

Grandes Cultures

Des écarts de charges importants

Charges opérationnelles dans les systèmes de grandes cultures : repérez les économies !

Charges opérationnelles dans les systèmes de grandes cultures : repérez les économies !
Les difficultés de trésorerie engendrées par la mauvaise récolte 2016 poussent les agriculteurs à réaliser le plus d'économies possibles. Pour savoir si des économies sont envisageables, il est intéressant de situer son niveau de charges opérationnelles par rapport à des références. Les charges opérationnelles sont constituées du coût des engrais, semences et phytosanitaires utilisés au cours de l'année culturale. Des écarts allant jusqu'à 150€/ha peuvent être observés entre exploitations situées dans un même secteur géographique ! Alors, qu'en est-il sur votre exploitation ?

Première étape : se situer en 15 minutes !

Une première approche rapide à réaliser avec le compte de résultat : comparer vos postes engrais, semences et phytosanitaire (prendre le montant total et le diviser par la surface cultivée) aux moyennes figurant dans le tableau ci-dessous. Si votre niveau de charges opérationnelles (semences + engrais + phytosanitaires) dépasse d'au moins 30 €/ha les valeurs figurant dans le tableau ci-contre, des économies sont certainement réalisables sans diminuer sa marge brute.

Deuxième étape : repérer les postes où des économies semblent possibles

Une seconde approche plus précise permettra de repérer les postes sur lesquels des économies sont envisageables et d'expliquer les raisons qui expliquent ces écarts. Détailler les charges opérationnelles par culture demande un peu plus de travail. Les outils de gestion parcellaire (Mes P@rcelles par exemple) permettent de réaliser ce calcul par culture de façon plus aisée et plus rapide. Une fois que vous aurez calculé les montants de charges opérationnelles par culture, vous pourrez les comparer aux données d'agriculteurs adhérents aux groupes de développement figurant dans les deux tableaux ci-dessous.

Des charges opérationnelles très dépendantes des facteurs agronomiques. De nombreuses raisons peuvent expliquer la grande disparité observée dans les charges opérationnelles. Par exemple, les rotations avec une diversité de cultures ont en général un niveau de charges opérationnelles plus faible car la maîtrise des ravageurs, adventices et maladies est plus facile. Le travail du sol a également de gros effet sur les populations d'adventices et des limaces.

	COLZA	BLÉ	ORGE H	ORGE P	POIS P	POIS H	TOUR NESOL
Semences (€/ha)	44	39,5	36	44	76	106	161
Engrais (€/ha)	221	185	168	144	45	80	56
Herbicides (€/ha)	124	62,5	70	35	67	51	69
Fongicide (€/ha)	23	53	63	35	13,5	46	0
Insecticide (€/ha)	23	1,5	3	1	8	8	1
Anti-limaces (€/ha)	7	1,5	2	1	0	3	10
Régulateur (€/ha)	0	1	3	1	0	0	0
Adjuvants (€/ha)	1	3	2	0	2,5	0	0
Total phytosanitaires	178	122,5	143	73	91	108	80
Total charges opérationnelles (€/ha)	443	347	347	261	212	294	297

Tableau 2 : Charges opérationnelles par culture . Secteur Plateaux de Bourgogne.. résultats issus des données de 22 exploitations des groupes de développement Récolte 2015).

	COLZA	BLÉ	ORGE H	ORGE P	POIS P	TOUR NESOL	MAÏS	AVOINE NUE	CHANVRE
Semences (€/ha)	40	56	60	60	162	125	201	90	211
Engrais (€/ha)	258	195	180	153	85,5	104	265	130	155
Herbicides (€/ha)	113	63	70	37	88	85	71	45	5
Fongicide (€/ha)	36,5	47	54	33	28	7	0	30	0
Insecticide (€/ha)	16,5	2,5	1,5	1	15	5	4	0	0
Anti-limaces (€/ha)	13	11,5	13,5	4,5	2	10	7	5	0
Régulateur (€/ha)	4	2,5	13	2,5	0	0	0	4	0
Adjuvants (€/ha)	3	3,5	3	2	2,5	1	1	1	0
Total phytosanitaires	186	130	155	80	135,5	108	83	85	5
Total charges opérationnelles (€/ha)	484	381	395	293	383	337	549	305	371

Tableau 3 : Charges opérationnelles par culture . Autres secteurs. Résultats des données de 62 exploitations des groupes de développement (Récolte 2015).

Que faire sur mon exploitation ?

• Affiner le diagnostic : calculer mes charges opérationnelles par culture

Pour vous aider, vous pouvez vous inscrire à la formation *«Établir et analyser mes marges brutes»* dont la première demi-journée aura lieu le 22 mars. Contact : Camille Noilhan : tel : 03.86.94.22.15.

Cette formation fait partie du plan de formation spécial crise de la Chambre d'agriculture et est gratuite (prise en charge VIVEA et Chambre d'agriculture).

• Rejoindre un groupe de développement

Vous pouvez également rejoindre l'un des 14 groupes de développement : les échanges entre agriculteurs et les apports du conseiller-animateur du groupe vous permettront de faire évoluer vos systèmes de cultures et améliorer vos marges.

Une étude réalisée sur les données de la récolte 2013 a montré que la marge brute moyenne de l'atelier culture était améliorée d'environ 100 €/ha par rapport aux moyennes départementales issue des données Cerfrance.

Pour cette année culturale l'adhésion à un groupe de développement est gratuite, alors profitez-en ! Contact : Christophe Vivier - tel : 03.86.94.22.26

• Se questionner sur le pilotage de son système de culture

Le temps consacré au suivi des cultures (temps d'observations et temps d'information) qui est très variable selon les agriculteurs est une autre raison qui explique les différences observées au niveau des charges opérationnelles. Le suivi des ravageurs, des maladies, l'observation des levées d'adventices en culture et durant l'interculture, le comportement du sol lors de passage d'outils sont autant d'observations nécessaires pour réduire l'usage des intrants sans perte de marge.

Enfin la perception du risque de perte de rendement est parfois très différente d'un agriculteur à l'autre par exemple sur colza certains ont déjà réalisé plusieurs insecticides là où d'autres n'en auraient réalisé aucun. Il y a également la tolérance de chacun vis-à-vis des bioagresseurs : si certains agriculteurs tolèrent un peu de perte de rendement sans perte de marge d'autres préfèrent avoir de « belles parcelles » quitte à dépenser un peu plus.

	Exploitations situées dans une zone à **faible** potentiel agronomique (rendement moyen blé inférieur à 70 q/ha)	Exploitations situées dans une zone à **fort** potentiel agronomique (rendement moyen blé supérieur à 70 q/ha)
Semences	44	66
Engrais	190	201
Phytosanitaires	147	150
TOTAL	381	417

Tableau 1 : Charges opérationnelles en €/ha (moyenne sur les surfaces cultivées. Données Inosys issues de la récolte 2015.

CHRISTOPHE VIVIER
CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
Équipement de bâtiment d'élevage
BOVIN - OVIN - ÉQUIN
Clôture électrique
+25 ans d'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
Delphine BUISSON 06 84 63 92 41
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois
03 80 90 66 60

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570
6 825 €HT
6 075 €HT*
*sans le coffre
Agent
Garage du Mouësse
POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Protéagineux

Bien Implanter le pois et la féverole de printemps

Les semis de protéagineux approchent et il est essentiel de partir sur de bonnes bases en soignant l'implantation !

Les conditions au semis et le travail du sol sont importants pour l'enracinement, permettant ainsi le développement des nodosités, qui absorbent l'azote de l'air pour alimenter la plante.

De plus, la profondeur de semis doit être bien maîtrisée. Éviter les semis superficiels afin de limiter les dégâts d'oiseaux et également protéger les racines des désherbants de post-semis/prélevée. 3 à 4 cm est la profondeur appropriée pour les pois, 4 à 5 cm pour les féveroles. Pour avoir une bonne régularité, vérifier régulièrement durant le semis le terrage de la graine.

La plage optimale pour la date de semis dépend des secteurs géographiques.

Pour le pois de printemps, il est conseillé :

- En région Haut de France et dans les départements des Ardennes et de la Marne, de semer du 25 février au 31 mars.
- En région Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté et dans les départements de l'Aube et de la Haute-Marne, de semer du 20 février au 15 mars.

Pour la féverole de printemps :

- En région Hauts de France et dans le département des Ardennes, semez du 15 février au 15 mars.
- En région Grand-Est, semez du 10 février au 15 mars.

Enfin soyez également vigilant à la densité de semis : une trop forte densité favorisera le développement des maladies aériennes ainsi que le risque de verse et de casse des tiges (en féverole).



Pois de printemps bien enraciné avec de nombreuses nodosités

La densité de semis est donc à adapter en fonction du type de sol et du poids de mille grains (PMG) de la variété. Le raisonnement de semis se faisant sur le nombre de grains/m², il faut contrôler le PMG afin de ne pas se tromper dans la quantité de semences à semer à l'hectare (voir tableaux ci-après).

PMG	Sols limoneux 70 à 90 gr/m2	Sols limono- argileux ou caillouteux 90 gr/m2	Sols de craie 110 gr/m2
230 g	160 à 185	205	240
260 g	180 à 210	235	275
290 g	205 à 230	260	305

Tableau 1 : Pois de printemps, doses de semis (kg/ha) en fonction de la densité de semis et du PMG

PMG	Sols limoneux 40 à 45 gr/m2	Sols limono- argileux ou caillouteux 45 à 50 gr/m2
525 g	230 à 250	230 à 260

Tableau 2 : Pois de printemps, doses de semis (kg/ha) en fonction de la densité de semis et du PMG

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/01/2017	Bourg-en-Bresse 17/01/2017	St Christophe-en B. 18/01/2017	National 18/01au 24/01/17
Vaches viande (V)	U	-	3,55 €	4,12 €	3,87 €
	R	3,45 €	3,10 €	3,73 €	3,46€
	O	-	NC	-	3,01 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,15 €
	O	-	2,85 €	-	2,88 €
Vaches lait (L)	O		NC	-	2,58 €
	P	2,40 €	2,45 €	-	2,32 €
Génisses VML	U	-	4,30 €	4,73 €	4,22 €
	R	-	3,70 €	3,96 €	3,57 €
	O	-	2,95 €	-	2,95 €
Taureaux VML	URO	-	2,40 €	2,71 €	2,54 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 24/01/2017

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,06	2,81	
250-300 kg	-	2,94	2,67	
300-350 kg	-	2,80	2,65	
350-400 kg	-	2,69	2,58	
400-450 kg	-	2,64	2,59	
450-500 kg	-	2,51	-	
Laitonnes 6-12 mois	**E**	**U**	**R**	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	-	2,56	
250-300 kg	-	2,57	2,46	
300-350 kg	-	2,60	2,53	
350-400 kg	-	2,59	-	
Taurillons 12-18 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	2,49	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	**E**	**U**	**R**	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	**E**	**U**	**R**	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	**E**	**U**	**R**	**O**
- 5 ans	-	1,95	1,84	1,50
5 -10 ans	-	1,90	1,74	1,48
+10 ans	-	1,78	1,62	1,43
Génisses	**E**	**U**	**R**	
24-36 mois	-	2,12	1,92	

Bovins : 996
L'offre est limitée pour la saison.
97% de vendus.

BROUTARDS : Le rythme des transactions continue de s'effectuer sur une bonne dynamique depuis le début du mois...Les multiples débouchés des acheteurs présents (Italie, France, Allemagne, Espagne...) se traduisent par des cours très fermes et une vente totale, avec un renforcement des besoins en broutards de 300 à 400 kg dont le rappel de vaccin FCO excède 60 jours.

LAITONNES : Bonne demande. Transactions très fluides. Pas d'invendus en vaccinées.

VACHES ET GÉNISSES DE 30 MOIS : L'amélioration des besoins observés depuis quelques semaines tend à se confirmer dans les bonnes charolaises lourdes, mais également dans le reste de la gamme, y compris dans les inférieures.

1 génisse de deux ans formée 644 kg : 2250 € (3,49)
1 génisse d'un an formée 374 kg : 1630€ (4,36)

NB : La date de clôture d'annonces est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 30/01/2017

Bovins (286)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
215 à 400 kg	550 - 1050	2,52 - 3,01
405 à 510 kg	1020 - 1220	2,47 - 2,70
Laitonnes		
285 à 320 kg	710 - 830	2,47 - 2,60
330 à 390 kg	870 -940	2,41 - 2,64
Taureaux		
1005 à 1025 kg	-	-
Génisses		
370 à 530 kg (16-24mois)	-	-
555 à 615 kg (24-36mois)	1030 - 1170	1,81 - 1,93
Vaches		
Vaches légères	750 - 1140	
Vaches entre deux	1180 - 1340	
Vaches lourdes	1360 - 1940	

Vente rapide et totale en broutards à des tarifs très fermes dans l'ensemble de la catégorie. Les volumes présentés ne couvrent pas les besoins des acheteurs. Commerce plus actif en femelles légères, placement régulier en lourdes, aucun invendu. Meilleure demande en taureaux.
Apports plus restreints en vaches maigres entraînant une hausse des tarifs en jeunes, cours fermes pour le restant de la catégorie. Les vaches herbagères vaccinées FCOsont toujours recherchées.

Bovins gras : 5
Peu d'apports, stabilité des tarifs.

Prochain marché bovin le lundi 06 février 2017, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 14/12/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,82	2,55
300 à 350 kg	2,68	2,54
350 à 400 kg	2,57	2,42
400 à 450 kg	2,43	2,30
Laitonnes	**U**	**R**
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	2,49	2,35
300 à 350 kg	2,58	2,32
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,95
Vaches		
- 5 ans	1,90	1,73
de 5 à 10 ans	1,82	1,60
+ 10 ans	-	1,45

Broutards Laitonnes : Meilleure demande dans les veaux plus légers entraînant une hausse des cours. Les bonnes laitonnes sont toujours recherchées.

Vaches-Génisses : Moins bonne présentation entraînant une légère baisse.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 31/01/2017*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,65 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,35 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	-

Tendance : Moins d'apport, toujours bonne demande en mâles et vente très difficile en femelles légères.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon23/01 au 29/01/17*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	-
350 kg	-	2,55 €	-
400 kg	-	2,48 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,39 €	-
500 kg	-	2,30 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,45 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,32 €	-

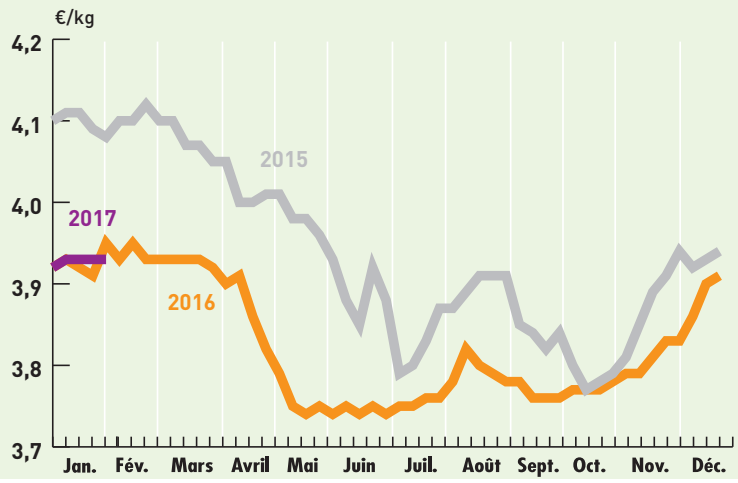
Tendance : Prix plus ferme dans la bonne marchandise

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 23/01/16 au 29/01/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,73 €	-			
Races mixte	-	-	3,40 €	3,39 €	3,36 €		
Races lait				-	-	-	
Bœufs	**EU=**	**R=**	**R-**	**O+**	**O=**	**P+**	
Races à viande	- -		-		-	-	
Races mixte	- -	-	-	-	-	-	
Races lait					-	-	
Vaches	**U=**	**U-**	**R+**	**O+**	**O=**	**P+**	**P=**
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,00 €	3,87 €	3,78 €	3,40 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,00 €	3,84 €	3,77 €				
Limousine -10 ans +350 kg	- -	-	3,95 €				
Races mixte				3,24 €	3,16 €	-	
Races lait					2,73 €	2,69 €	2,62 €
Génisses	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**O=**	**P+**	
Mixte lait	- -	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,55 €	4,33 €	4,02 €	3,85 €			

Tendance : Commerce calme

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 23/01/17 au 29/01/17*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,97 €	3,93 €	-	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,51 €	4,09 €	3,90 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,95 €	3,77 €				
Races mixte					3,27 €	3,22 €		
Races lait						-	2,70 €	2,66 €
Génisses	**U=**	**U-**	**R+**	**R=**	**O+**			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,59 €	4,24 €	4,09 €	-				

Tendances SEM. 05/2017

Bovins de boucherie

Le niveau de la consommation reste un sujet très préoccupant, face une image dégradée par des émissions TV de plus en plus orientées vers le végétal. Les viandes rouges peinent à trouver une place dans le panier de la ménagère. Sur les marchés, l'ambiance est calme avec des abatteurs sans grand besoin dans la cheville traditionnelle. Le commerce est très calme dans la viande de qualité bouchère, même si la modestie de l'offre permet de maintenir les prix dans les Limousines ou les Charolaises très bien conformées. La commercialisation reste en revanche assez régulière pour les génisses et vaches de choix secondaire avec des tarifs qui se maintiennent sans trop de difficulté. Dans les laitières, les industriels limitent la progression des prix et attendent les vacances d'hiver pour un meilleur équilibre offre/demande. En jeunes bovins le recul de l'offre permet un écoulement un peu plus régulier pour les JB de qualité consommée sur la région. L'activité export reste contrariée par la concurrence de la Pologne.

Bovins d'embouche et d'élevage

Le climat commercial est assez favorable avec des engraisseurs qui sont à l'achat pour la préparation de la saison d'herbage. La vente reste régulière avec des tarifs qui se stabilisent au niveau de la valeur viande dans les Charolaises lourdes.

Broutards

La dynamique commerciale engendrée par la demande export dans les bons mâles Charolais, Limousins ou croisés vaccinés continus de doper les ventes même si les tarifs tendent à se stabiliser après la forte remontée des cours de ces dernières semaines. Le commerce demeure régulier dans les bons mâles recherchés pour la repousse ou dans les sujets ordinaires exportés vers l'Espagne. Dans les femelles, la vente est normale dans la bonne marchandise lourde et vaccinée, mais le placement reste très calme pour les légères vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction de l'offre contraint les intégrateurs à consentir de nouvelles plus-values pour l'ensemble des veaux Holsteins, Abondances ou Montbéliards de poids et qualité convenable. Les veaux légers restent délaissés, car ils engendrent trop de mortalité dans les élevages. Les tarifs se maintiennent dans les croisés laitiers. La demande est en replis et les tarifs plafonnent sérieusement dans les sujets de conformation supérieure. Les prix se maintiennent dans les croisés plus légers.. ■ **Laurent Chupin**

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/2017*

Agneaux (473)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)		2,58 - 2,93	2,33 - 2,56
Gras (38-44 kg)	-	2,56 - 3,02	2,41 - 2,78
Gras (44-50 kg)	-	2,31 - 2,79	-
Gras (+50 kg)	-	2,49 - 2,56	-
Laitons (-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (52)	**U *(mini-maxi)***	**R *(mini-maxi)***	**O *(mini-maxi)***
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,29 - 1,50	1,07 - 1,42	-
Divers			
Béliers (7) : 103 à 125 €	1,19 - 1,29	-	
Agneaux maigres : 58 à 86 €	-	2,00 - 2,46	-
Caprins (26) : 18 à 49€		-	0,49 - 1,11
Boucs :			
Divers (1) :			

Ovins : 559
Apports corrects pour la saison.
87% de vendus.

Agneaux : A cette saison, ce sont les laitons qui sont recherchés, mais l'offre est trop insuffisante pour dégager une tendance. L'offre de cette semaine est composée quasi exclusivement d'agneaux gris. les tarifs de ces deniers enregistrent une baisse significative, (malgré la présence des acheteurs habituels), après avoir connu des tarifs très élevés lors de reprise immédiatement après les fêtes
Les agneaux gris de qualité sont désormais concurrencés par les tarifs peu élevés des laitons provenant du Sud de la France.

Brebis : Peu d'offre mais forte demande. Cours en nette hausse.
Béliers, Caprins : Pas de changement.

Prochain marché lundi 30 janvier 2017 (pesée à 6h, vente à 9h). L'heure de clôture d'annonce est desormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 23/01/2017*

Ovins : 39	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	90 - 110	2,38 - 2,62
Brebis	75 - 94	1,11 -1,17
Béliers	-	-

Demande plus calme en agneaux accompagnée d'une baisse des tarifs. Cours fermes en brebis.

Prochain marché le lundi 06 fèvrier 2017 aux horaires habituels.

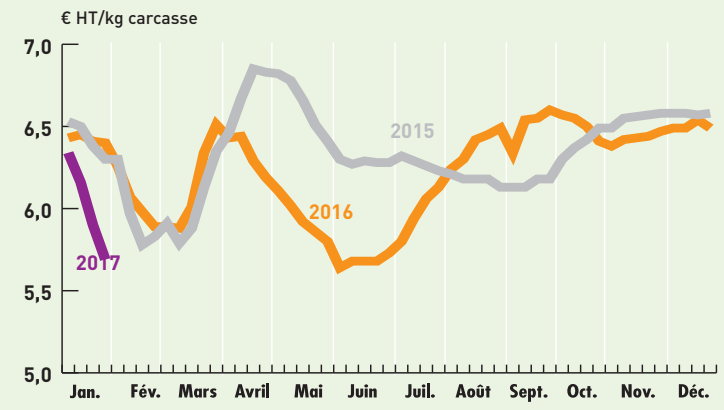
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 23/01/16 au 29/01/17*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,11 €	5,29 €
Couvert	16-19 kg	-	6,00 €	5,10 €
Gras	13 -16 kg	-	-	4,95 €
Gras	16-19 kg	-	5,13 €	4,50 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer du 23/01 au 29/01/17*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,69 €	**5,94 €**	**2,46 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie — du 16/01/2017 au 22/01/2017

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,84 -0,18	6,91 -0,06	-	-	-	-	-
	R Var.	6,10 -0,40	6,27 -0,21	6,23 0,03	-	6,39 -0,13	6,39 -0,13	-	-
	O Var.	-	4,95 -0,74	-	-	5,61 -0,35	5,83 -0,04	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,60 -0,29	6,58 -0,13	5,81 0,13	-	-	6,41 -0,09	-
	R Var.	6,13 -0,19	6,21 -0,18	6,18 -0,03	5,69 -0,05	6,39 -0,11	6,14 -0,21	5,93 -0,23	5,46 -0,28
	O Var.	5,40 -0,53	5,60 -0,39	5,85 -0,30	5,23 -0,57	5,50 -0,21	5,29 -0,31	5,27 -0,29	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,33 -0,17	5,09 -0,18	-
	O Var.	-	-	-	-	5,23	4,89 -0,12	-	-

Zone nord : Agneaux : La consommation en berne et la sortie massive des lacaunes entraînent une baisse significative des cours. Brebis : La raréfaction de la marchandise entraîne une hausse des cours. **Zone sud :** Applicaion du réseau .

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs refusent de cautionner les baisses de prix des bovins finis qui ne reflètent ainsi plus la situation du marché et l'équilibre offre/demande. En conséquence les représentants de la FNB ne participeront plus aux Commissions des cotations. La FNB suspend également la publication hebdomadaire de son commentaire concernant la situation du marché des bovins Entrée Abattoir.».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 30 janvier) :
«Ambiance dynamique, cours facilement reconduits.»

Porcins

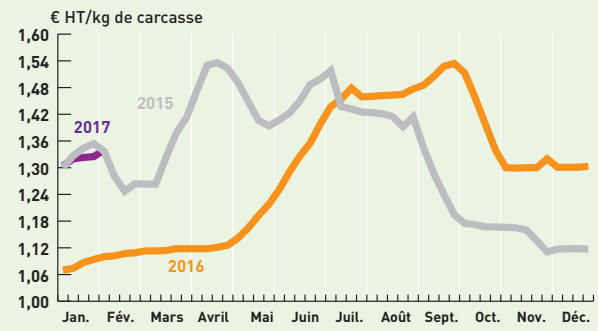
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 805 porcs présentés) *Cotations du lundi 30 janvier 2017*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,340 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 20/01/16 au 26/01//16*

1,54 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

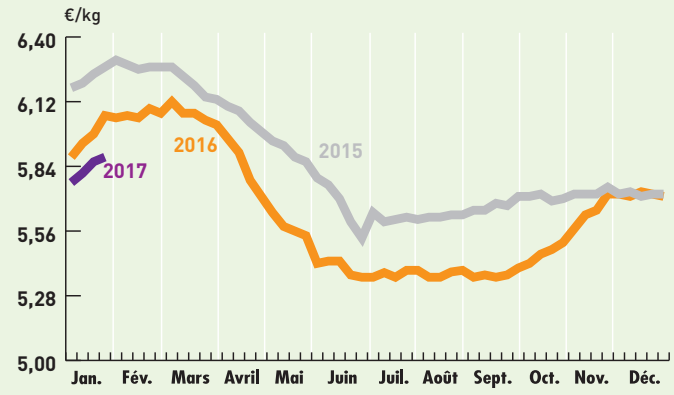
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 23/01/17 au 29/01/2017*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,00 €	-	-
U	-	7,66 €	5,93 €	-
O	-	5,88 €	4,74 €	4,27 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 23/01/17 au 27/01/17*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	115	500 - 550 €	320 - 390 €	230 - 280 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		170 - 260 €	120 - 140 €	50 - 75 €	45 - 70 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		280 - 400 €	200 - 260 €	155 - 190 €	80 - 110 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		430 - 530 €	280 - 350 €	210 - 250 €	INC
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	561	170 - 270 €	150 - 200 €	100 - 140 €	60 - 80 €

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 23/01/17 au 29/01/17*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,90 €	2,70 €	-	-
Bons	2,70 €	2,40 €	2,20 €	-

Céréales

Marché du 12 janvier 2017

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2016				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	meunier 74 kg/hl	janv.-mars	170	V	C
	68 kg/hl 12 fourrager	janv.-mars	150	T	C
Nord Côte-d'Or	meunier 76 kg/hl mini	janv.-mars	170	V	C
	68 kg/hl /12 fourrager	janv.-mars	150	V	C
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	164	N	C
	éthanol		n.p.		C
	fourrager 68 kg/hl mini	févr.-avril	147	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	fourrager 58 kg/hl	janv.-mars	124	N	C
Sud Côte-d'Or	60 kg/hl	janv.-mars	130	T	C
Nord Côte-d'Or	60 kg/hl	janv.-mars	130	T	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	50 kg/hl	janv.-mars	190.	V	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte-d'Or/Haute Saone		janv.-mars	142	T	C
Yonne			inc.		C
SEIGLE PANIFIABLE	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Yonne			inc.		C
MAÏS	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube		janv.-mars	170 à 171	N	C
Saône et Loire/Cote d'Or			inc.		C
Pois	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or	fourrager	janv.-mars	222	V	C
Yonne	fourrager	janv.-mars	220	V	C
Aube	fourrager	janv.-mars	222	T	C
Luzerne déshydratée	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main	2 de janv.	171	V	
Pulpes de betteraves	**RÉCOLTE 2016**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main		inc.	s	

Matériel

Tracteur

07 - Vds sécateur électrique Electrocoup F3005 TBE révision annuelle usine depuis achat
✆ 06 70 55 66 27

38 - Vds tracteur Landini Atlanti580, 4rm, cadre chargeur 2003, 4900 hr, Pick up Toyota Hilux 2,4 TD TBE.
✆ 06 82 36 11 13

Travail sol

38 - Vds vibroflex 9 dents, 2m30, socs neufs, bon état.
✆ 06 76 47 14 38

52 - VENDS semoir Semeato-TDNG 3 m., 2006, BE, prix : 19 500 euros HT (réf. 040B)
✆ 03 25 87 14 55

Récolte

07 - Vds andaineurs presse BR Morra faucheuse Vicon 6 disques paille claies inox pince bouclage
✆ 06 33 92 21 31

38 - Vd presse B ronde JD 592, 2008 ficelle filet 11273 B, H 1,80 m révisée à Biol 38, contact CUMA :
✆ 06 10 98 40 33

Traitement

38 - Vds appareil à desherbé Berthoux larg. 6 m, cuve 300 l, TBE peu servi 200 euros.
✆ 04 76 64 54 40 HR

Arbo-viti

38 - Cherche séchoir noix Rousset 2.5m,séparateur,bac à pierre.
✆ 06 33 76 67 75

Agri. divers

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Renault, Fend. (réf. 050 A)
✆ 06 29 81 80 05

21 - VENDS benne Brimond 8 T. + 2 pneus avec jantes, - rouleau tasse avant Quivogne 3 m.,TBE - pulvérisateur Berthoud Racer 2 000 l., 21 m., - distributeur engrais Sulky DPX 21-24 m., 1 500 l., année 2000, (réf. 050E)
✆ 03 80 36 96 15 - 06 70 61 58 92

26 - Vds contrepoids.
✆ 06 17 07 52 89

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 22- 36- 40- 44 dis, bennes 10- 12- 15 T, chisel et canadien 3 m., charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vds aéro souffleur à foin + ses conduits asco, trancheuse à foin élec. Bidons lait alu.
✆ 04 76 71 05 77 HR

39 - Vds cessation presse balles cubiques Supertino 80x60x240. Faucheuse conditionneuse frontale Kuhn 3 m. Plateau 4 roues 10t. Herse émousseuse 8m. Charrue en planche 3 fers. Autochargeuse 27m3. Andaineur Kuhnflex. Matériel ovins 22 IPN 200 long 4m 2 HPN 220 long 13 m
✆ 03 84 51 45 12 ou 06 81 94 29 10

55 - Vends Strip-till Sly 8 éléments, contrôle à pression pneumatique, de 2013.
✆ 06 43 68 08 14

63 - AV cse cess. act. SDT 2x5 Boumatic décro. auto 2000V Pipe line diam. 70 inox Flostar, stalle 2x5 épi galva en bloc ou pr pièces.
✆ 06 84 07 11 98

69 - Vds atomiseur 400 euros - Faucheuse Kuhn GMD66 2500 euros - Distributeur engrais 6000 l. 1800 euros.
✆ 04 74 66 91 71

Elevage

25 - Vds aplatisseur occasion t.b.é. 3 rouleaux.
✆ 06 28 29 00 87

38 - Cess acti vds mach à traire chèvres complète 2 pots et matériel fab fromages bacs etc.
✆ 04 74 28 22 48 HR

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Berlingo 2001 - 600 kg - 153000km - disque plaquettes neufs - 2 pneus neige + 2 pneus neufs - courroie faite - BE
✆ 06 75 13 93 48

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin BC et BR + paille BC + parc cornadis veaux avec auge 16 places + tracteur MF 168
✆ 06.60.81.36.65

01 - Vds 35 balles rondes foin année 2016, 120x120 prix 55 E/T à prendre sur place
✆ 06.47.22.05.54

01 - Vds bétaillère Mercedes 1317 état impeccable
✆ 04.74.51.92.28

38 - Agriculteur vds foin bottes carrées livraison à partir de 8 tonnes.
✆ 06 07 33 77 17

42 - Vds enrubannage blé immature + trèfle bio analysé Loire 110 €/tonne
✆ 06 22 85 65 97

42 - Vds paille livrée à partir de 70 euros
✆ 06 71 65 85 09

43 - Vends enrubannages blé immature + trèfle bio + analyse Loire, 110 euros/T
✆ 06 22 85 65 97

52 - Agriculteur VEND différents paille et fourrage sec (luzerne) à partir de 40 € la tonne, départ exploitation (réf. 040A)
✆ 03 25 87 14 55

54 - Vends foin botte ronde, bonne qualité, stocké sous hangar.
✆ 06 88 43 42 73

67 - ETA Kieffer vend stock foin paille, livraison toutes régions.
✆ 06 80 58 91 83

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91

Fourrage

18 - Particulier vd paille balles rectangulaire 2.40x1.20x0.90, stockée à l'abri, départ ou rendu, livraison par camion remorque, pressage fait par une MF 2270 XD, livraison à partir de 65 euros la tonne, prix en fonction des kms (demander un devis).
✆ 06 61 19 82 57.

21 - VENDS foin 2016, balles rondes 120 x 150, balles rectangulaires 120 x 70 (réf. 0503)
✆ 06 80 33 42 57

21 - VENDS paille de qualité en Bourgogne, 55 euros la tonne, livraison camion-remorque (réf. 040C)
✆ 06 85 73 22 68

38 - vend paille et foin stocker sous abri 120x90x250 livraison assuré, tarif à la demande
✆ 06 89 33 52 56

42 - vds paille balle ronde 70 €/tonne + mais ensilage balle ronde 50 €/tonne + foin luzerne balle carrée 135 €/tonne + foin luzerne enrubannée 90 €/tonne
✆ 06 89 88 44 29

69 - Vds très belle paille en bottes carrées stockée sous hangar, livrée par camion remorque.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép.

71 - Vends bonne paille livrée par camion remorque. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche.
✆ 06 81 89 18 52

71 - Vends foin et paille, bottes rectangulaires, stockées à l'abri, livraison assurée.
✆ 06 09 97 91 59

Terrain

26 - Vds terrain en AOC Clairette de Die (3710 m²) situé sur la commune de Molières Glandaz, orientation sud.
✆ 04 75 44 67 81 ou 06 15 41 68 57

Divers

01 - Vds 80 BR de foin de 140 - vêleuse Wink - vis à grains diam 100 long 8m
✆ 06.86.68.30.27

38 - Prête 1 Ha à manger et à clôturer, baignoire + abri fourni.
✆ 09 63 26 19 42

38 - Vds fendeuse verticale 13 T hydro., marque Suire BE : 900 euros à débattre.
✆ 06 71 57 53 29

42 - Passionné machines anciennes recherche moto ou même moteur, pièces moto des années 30 à 50, sortie de grange,
✆ 04 77 53 86 01

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France


69 - A vendre calèche 2 roues, 2 banquettes. Bon état.
✆ 06 43 03 38 41

69 - Vend 50 BR foin 2016 (120*120) 22 euros/botte - Vend génisses Montbéliarde sevrée Moy CL 8000 33,0 g./TP - Vend girophaneur Khun GA 280 - 300 euros.
✆ 06 85 17 40 04

88 - Cherche levier ou boîte vitesse ou tracteur pour pièce 946 ou 1046.
✆ 06 76 80 17 27

Foncier

Rech. **expl. culture ou élevage.** Vente ou Loc.
C2F-Agri 04 70 58 32 82

Agricole

69 - Viticulteur sérieux cherche vigne en fermage en Moulin à Vent de préf. mécanisable.
✆ 06 03 31 42 29

Offre

Emploi

01 - Recherche salarié polyculture élevage
✆ 06.73.17.95.80

01 - Recherche salarié (préférence H) au 1er avril, expérience en élevage souhaitée, polyvalent et sérieux pour exploitation 300 ha, 900 000 L lait... 35 H/sem - CDD 2 mois puis CDI
✆ 06.27.39.18.52

21 - Exp. céréalière au sud-est Côte d'Or RECHERCHE salarié autonome pour conduite matériel, mécanique.. BEPA minimum, CDD 8 mois à 37 h./semaine. Entrée au 01/03/2017 (réf. OCM096547) (réf. 0504)
✆ 03 80 68 67 68

38 - Urgent, Le Comité Isérois des ELeveurs recherche une Agent de traite pour prélever des échantillons de lait lors des traites en élevage sur le secteur Nord Isère - Aucun diplôme exigé - Connaissance milieu agricole appréciée - Domicile sur secteur - CDD remplacement maladie temps partiel (32 h mensuelles), Adresser candidature à Nathalie Degardin au
✆ 06 68 00 51 35 ou nathalie.degardin@isere-conseil-elevage.fr

elva novia
Top élevage reproduction
Inséminateur H/F - Côte d'Or
Coopérative d'élevage et d'insémination à dimension interrégionale
MISSIONS : Inséminations bovines à dominante laitière. Conseils en accouplements. Constats de gestation. Participation à la fidélisation de nos clients. Développement des ventes de la coopérative avec la promotion de l'ensemble de la gamme produits et services. Missions partagées avec 3 autres inséminateurs.
PROFIL : Vous êtes à l'aise dans la manipulation des animaux. Autonomie, rigueur, capacité à développer une relation de confiance et de conseil auprès de nos adhérents ; Titre du CAFTI nécessaire (certificat d'Aptitude aux Fonctions de Technicien Inséminateur).
CONDITIONS : CDI temps complet à pourvoir dès que possible. Rémunération : fixe + variable. Véhicule, téléphone, ordinateur et matériel fournis. Frais de carburant et de restauration sur justificatifs.
Envoyer lettre de motivation et CV à : marie.rey@elvanovia.fr ou ELVA NOVIA - rue Gué de Nifette - 71150 FONTAINES

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
Le spécialiste de la
miniature AGRICOLE
+ de 3000 RÉFÉRENCES

Photo non contractuelle
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET
Tél. 02 33 96 02 79

• **FARINE DE PAILLE** pour élevages laitiers sur tapis, matelas logettes.
Très bon asséchant litière, confort de l'animal.
Bonne assimilation fosse lisier sans formation croûte superficielle.
Utilisation préconisée 300 /400 grs /jour /logette.
Livraison rapide France en big bag de 900kgs ou vrac
• **GRANULES DE PAILLE** pour élevages avicoles.
• **PAILLE BROYEE DEFIBREE**
transportsgrimault@yahoo.fr - 06.76.60.08.61
www.grimault-paille-fourrage.fr

CENTRAL PIECES
02 43 05 17 10
Pièces détachées neuves pour tracteurs
SAME - LAMBORGHINI
HURLIMANN - DEUTZ FAHR
Nouveau site e-commerce
www.central-pieces-agri.com

remorques Lambert
ALLIANCE
Remorque Lambert CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
16 990 € Franco base

www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).

53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.

Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
152 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		152,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EACB - Photos non contractuelles

Dow AgroSciences, groupe phytopharmaceutique de référence, est l'un des principaux fournisseurs de produits pour la protection des plantes et l'amélioration des cultures. Dow AgroSciences emploie 9 000 personnes dans plus de 50 pays.

Sur la région **Bourgogne** nous recherchons :

Des Agriculteurs Expérimentateurs (H/F)

pour élargir notre réseau de **Correspondants agricoles**.

La mission du Correspondant agricole est de mettre en place et de suivre un programme régional d'essais et de démonstrations (au maximum 35 jours/an). Ce travail est réalisé en collaboration avec un Responsable Client (RC) et/ou un Coordinateur Technique/Marketing (CTM) de Dow AgroSciences.

Le Correspondant agricole est un agriculteur localisé sur le secteur d'activité du RC ou du CTM ; il doit être disponible lors des périodes de mise en place et de suivi des essais. Il doit être titulaire du CertiPhyto (à minima le niveau Applicateur Décideur), d'une assurance de Responsabilité Civile, du permis de conduire et disposer d'un véhicule. Il ne doit pas avoir d'engagement avec d'autres sociétés phytopharmaceutiques.

Dow AgroSciences fournit l'ensemble du matériel qui devra être restitué à l'issue de la mission. Les journées de travail, les repas et les frais kilométriques sont indemnisés selon une grille établie.

Si vous êtes intéressé(e), merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse mail suivante : framark@dow.com en écrivant « Correspondant agricole » dans l'objet de votre courriel.

SICAFOME RECRUTE un TECHNICO-COMMERCIAL RUMINANTS

Poste en CDI 35h
Conditions selon CCNBV
Adresser candidature à:
SICAFOME - 29, Route de Châtillon 58290 MOULINS-ENGILBERT

RECRUTE 1 AGENT DE PESEE (H/F)

CÔTE-D'OR CONSEIL ÉLEVAGE
1 rue des Coulots
21110 Bretenière
Tél : 03 80 68 67 10
ocl21@ucacig.fr

en CDD à temps partiel (jusqu'au 31/12/17)
pour prélèvement de lait à la ferme
SECTEUR IS-SUR-TILLE - ST SEINE L'ABBAYE
Résidence obligatoire dans la zone
Envoyer CV + lettre manuscrite

58 - CHERCHE salarié agricole en polyculture-élevage avec expérience, sérieux et motivé. (réf. 0404)
✆ **06 82 45 98 16**

69 - RECHERCHE personne sachant tailler la vigne dans département 71 Côte Chalonaise (réf. 0402)
✆ **06 80 73 62 27**

84 - Cherche tractoriste avec PL pour travaux dans les serres et plein champ. Siren 808110985.
✆ **06 07 25 33 31**

Service

01 - CTRM Michel Servignat atelier réparation spécialiste moteurs, effectue réfection sur tracteur, engins agricoles et viticoles, TP, ... rectification culasses. Vente pièces moteur. http://michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06.63.43.51.15**

42 - A partir de fin février auto entrepreneuse offre service de découpe et fabrication en bœuf veau porc auprès agricult. ou autres - bouchère qualifiée (CAP + BP) 12 ans expr. bonne connaissance milieu rural. Prost Alice - St Just la Pendue.
✆ **06 29 50 01 75**

Mariage

Rencontre

38 - Monsieur 61 ans non fumeur aimant la nature rencontrerai dame 50-60 ans même profil pour vie commune.
✆ **06 01 32 73 20**

Animaux

Bovin

01 - Vds 1 vache Montbéliarde prête
✆ **06.87.55.29.38**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VENDS reproducteurs LIMOUSINS 15 à 17 mois, fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (020E)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - EARL Trameson, 18350 Charly, vend taureaux HBC adultes, 30 mois, 18 mois et 1 an, visite de l'élevage toute l'année.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - EARL Breton, 18 Germigny, vds tb taureaux charolais HBC de 21 mois dont certains possibles pour génisses.
✆ **06 82 25 17 13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en décembre 2015 et janvier 2016 tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. Prix très raisonnables. SCEA Bonnichon H. et J., 18170 Le Châtelet.
✆ **06 81 38 47 12 ou 02 48 56 21 49 ou 06 07 91 98 08.**

18 - Vends repros de 12 mois, HBC, TGS, origine VF et 1 sans cornes. GAEC de Lepaud, 18600 Augy sur Aubois.
✆ **06 68 68 24 94 ou 02 48 76 23 41.**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène VENDS 1 taureau adulte 5 ans, 10 taureaux de 2 ans et large choix veaux d'un an et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf.050B)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

21 - VENDS reproducteurs CHAROLAIS IBR A. EARL Jully - Lobreau 21230 Magnien (réf. 0502)
✆ **06 70 11 90 57**

PETITES ANNONCES 03 80 78 90 40

Station d'Evaluation Charolaise
Côte d'Or et Saône et Loire

+ DE 100 REPRODUCTEURS CHAROLAIS À VENDRE !
Les stations d'évaluation de Côte d'Or et Saône et Loire organisent
2 VENTES AUX ENCHÈRES DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS
• **vendredi 10 février 2017 à 14h à Créancey (Côte d'Or)**
• **vendredi 17 février 2017 à 13h à Charolles (Saône et Loire)**
Animaux génotypés (voir listes sur catalogues), Certifiés race pure, avec Garanties sanitaires *(Enchères par boitiers électroniques)*
ENTRÉE GRATUITE - animaux visibles à partir de 10h
Restauration, buvette sous hall chauffé
Renseignements, photos, vidéos et performances disponibles sur :
http://www.stationevaluation71.com
• Créancey Tel. 03 80 90 68 81 isabelle.brice@cote-dor.chambagri.fr
• Jalogny Tel. 03 85 29 56 74 aavril@sl.chambagri.fr

Elevage Charolais DESSERT Maurice

«Les Sillets» - 03210 MARIGNY
"Le bien naître à votre portée"
vous invite le MARDI 14 FÉVRIER 2017
VENTE de TAUREAUX Charolais
15 à 24 mois prêts à la monte, fils de CASTOR, ARTOIS, DISCO, UNITAIRE, AZELIER... répertoriés « qualités maternelles » et « vêlages faciles »
Pour plus d'informations : **06 88 96 23 63**

VENTES aux ENCHÈRES de reproducteurs charolais

CHAROLAIS CROISSANCE
• 08 février STATION DE CHARMOY (89)
• 22 février STATION DE CRÉANCEY (21)
Garanties sanitaires et de reproduction
UNION CHAROLAIS CROISSANCE - Julie Cadiot 06 23 42 37 73
www.charolaiscroissance.fr

VENDS 6 TAUREAUX
de 20 mois ins. HBC, qual. VF et QM, TGS, IBRA fils d'ia UNIBLOC, TORINO, qual. VF.
ÉLEVAGE G. BADIER 03 LURCY-LÉVIS 04 70 67 81 11, HR

21 - Elevage HBC Vends 9 taureaux 15 – 16 mois dont 3 à génisses, père VIGNY, AZELIER, HIAGO, MORVAN , ROBUSTIN, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant.(réf. 020D)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - Elevage CHAROLAIS HBC Vend bons taureaux 2 ans, vêlâge facile. EARL Bolâtre Jean-Louis (réf. 0301)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS reproducteurs mâles LIMOUSINS 14 mois, TBO, TGS, IND. IBR - Groen (réf. 0303)
✆ **06 78 97 72 28**

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends veau HBC 18 mois (père Voltère) veaux d'1 an reproducteurs, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires. (réf. 0307)
✆ **06 21 88 22 77**

21 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et reproducteurs 14 mois HBC. EARL Tursin - 21210 Villargoix (réf. 04VB1)
✆ **06 73 95 62 82**

25 - Race Montbéliarde VEND ou ECHANGE génisses pleines, vaches laitières, livraison assurée. (réf. 050C)
✆ **03 81 50 46 81 - 06 82 66 55 60**

26 - Vds vaches prêtes aux veaux - Holstein et Montbé - Issu d'IA - Adhérent CL.
✆ **06 07 85 03 08**

38 - Cherche parc pour bovins printemps et automne, élevage sérieux.
✆ **06 03 29 73 25**

38 - Vds 3 vx reprod Charolais (2 vêlages faciles) et 1 reprod mixte 3 ans HBC, R. Loveno.
✆ **06 76 83 53 54**

39 - Vds 10 belles vaches limousines pleines écornées, dociles, typées viande indemn. IBR. Liv. pos.
✆ **06 26 20 05 40**

42 - Elevage Aubrac vds taureau 2 ans HBA tb origine + génisses 1 an HBA IBra
✆ **06 82 39 56 30**

42 - Vds taureaux Charolais 2 ans et 14 mois HBC TBO livr. assur. Cuisset JM - St Germain Lespi.
✆ **06 30 92 60 12**

54 - Race Montbéliarde vend ou échange vaches laitières génisses pleines. Livraison assurée.
✆ **03 81 50 46 81 ou 06 82 66 55 60**

58 - Elevage Colmont Guillaume - Langeron VEND taureau 5 ans, or. Dessauny, VF, - taureaux 2 ans et 1 an, HBC (réf. 050G)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - Elevage charolais HBC GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 14 mois, 2 ans et adultes ayant eu des premiers prix en concours. IND IBR, livraison toutes distances (réf. 050H)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS taureaux 2 ans Charolais TGS, TBO. EARL du Champ-Morin 58250 St Seine (réf. 0501)
✆ **06 78 59 03 92**

58 - VENDS taureaux CHAROLAIS 2 ans et adulte HBC et non, vacc. FCO. Guinot - Sermages (réf. 5104)
✆ **06 50 19 42 35**

58 - Recherche pour embouche laitonnes et broutards, IND. IBR, vac. FCO, paiement comptant (réf. 010E)
✆ **03 86 20 19 59 - 06 80 15 90 83**

58 - Eleveur limousin VEND veaux reproducteurs de l'année HBL ou non, ind. IBR, TGS. David Thoulé - Le Couault - Diennes Aubigny (réf. 010F)
✆ **03 45 82 90 10 - 06 10 09 65 69**

58 - Elevage HBC Colmont François Vends 15 taureaux 15 - 14 mois de bonne qualité SC et cornus, vêlâge facile, génotypés, TGS (réf. 020B)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - Cause cessation VENDS 3 bons taureaux CHAROLAIS (2 HBC), - bons veaux reproducteurs , GS, IND IBR. Maenhout Francis - Chevenon (réf. 03VB1)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC hivernés au pré, maigres. GAEC Pellé G. et J. (réf. 0302)
✆ **06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66**

58 - VENDS confiance taureau CHAROLAIS VF 5 ans HBC né IA, fils d'AMI VF, - veaux reproducteurs CHAROLAIS HBC et LIMOUSINS 14 mois. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0304)
✆ **06 72 26 48 56 - 06 78 97 54 52**

58 - VENDS 2 taureaux 2 ans, - veaux de l'année dont 2 VF, HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 03VB3)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 an et 2 ans, bon conformation et laitonnes LIMOUSINES, IBR A. (réf. 0401)
✆ **06 86 50 09 09**

58 - VENDS 2 taureaux CHAROLAIS 2 ans dont 1 sans corne + 1 taureau LIMOUSIN, - 5 broutards LIMOUSINS reproducteurs sans corne, IBR A - Luzy. (réf. 04VB2)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

58 - VENDS taureaux 20 - 24 mois HBC ou non, IND IBR. Montcharmont Roland - Millay (réf. 04VB3)
✆ **06 14 09 77 66 - 06 16 36 19 68**

69 - Rech. génisses Limousines environ 9 mois inscrites au HBL. Faire propositions.
✆ **07 85 53 46 73**

69 - Aux éleveurs du Rhône, recherche vaches race 66 pour abattoir de St Romain de Popey. Renseignements au :
✆ **06 85 66 65 35**

69 - Vds taureaux charolais 17 mois et 15 mois inscrits HBC TGS, TB origine. Livraison possible.
✆ **06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93**

71 - 71 GAEC BENAS vd semence de George V, RVS. Récompensé en concours. Très bonne production mâles et femelles. Numéro 1 ISEVR 138. Offre promotionnelle du 15/01 au 31/03/17 pack 10 doses à 25 euros HT la dose. charolais-optimal@genesdiffusion.com, jean-pierre.benas@wanadoo.fr. Pour toutes commandes ou infos :
✆ **06 87 41 16 23 ou 04 77 36 34 42**

71 - Vds 10 repro. de 14 mois dont 3 conseillés sur génisses, HBC, indem. IBR BVD. SCEA Pichard Hugues.
✆ **06 08 95 93 72 ou 03 85 57 46 26**

71 - Elev. charolais vd taureaux 1 et 2 ans, HBC, au pré, TGS. EARL Dufraigne D., 71190 La Tagnière.
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Elevage HBC vend taureaux charolais 30 mois et 18 mois, hivernés au pré, TGS.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os. Livraison possible.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 510B)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Elevage sérieux vend 30 vaches pleines, HBC ou non, à choisir parmi 450. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vds 40 taureaux 20 mois, HBC, T. B. qualité et origines. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. http://gaecbonnot.free.fr
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Prends bovins en pension estive printemps 2017, génisse de deux ans, pleine.
✆ **06 43 78 99 31**

71 - El. HBC vend taureaux18 mois 1 an, bons index, vêl. facile, TGS, IBR A. Gaec de Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 77 09 68 07**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 ; 06 07 31 03 42**

89 - Charolais HBC -VEND taureaux 2 ans - 40 taureaux 15 mois - 30 génisses 2ans. TGS - IBR A - vêlage facile ou type élevage. Livraison possible. Accueil permanent - prix raisonnable. GAEC CADOUX P. et Fils (réf. 050F)
✆ **06 89 18 05 87**

89 - VENDS taureaux HBC 16 - 17 mois, origine IA ou saillie naturelle, vêlâge facile sans corne, fort potentiel dev., TGS, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent - 89660 Montillot (réf. 050D)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureau 6 ans à génisses HBC cause consanguinité. EARL Baudot - 89160 Fulvy (réf. 0403)
✆ **06 19 96 60 17 - 03 86 75 15 33**

Ovin

26 - Vds 20 brebis et 5 béliers Préalpes cause surnombre.
✆ **07 85 54 74 03**

84 - CHERCHE place printemps pour 1000 ovins région 04- 26- 13- 84. VENDS agneaux coureurs M et F âge 10 mois.
✆ **06 2 2 37 71 85**

Chien

43 - Vds chiens de chasse Gd Bleu Gascogne 14 mois 2M 2F mère 250269606055246 Siren 51247590600016 inscrits poss réglé en 3x
✆ **06 83 37 33 85**

Chasse-Gibier

38 - 4 parts disponibles, chasse au gros, pavillon sur place, 21 Côte d'Or, gros table au venaison partagée.
✆ **06 11 28 36 92**

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2017 à 1,81 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

CESSATION D'ACTIVITÉ

DÉCLARATION DE CESSATION D'ACTIVITÉ

PALLAIN Philippe
ZAC de la Nourroy
21220 Gevrey Chambertin
Domaine d'activité: sylviculture
Date de cessation : 31 . 12. 2015

AL210518270

NOMINATION

PAQUET

SAS au capital de 300.000 €
Siège social : Fontaine les Dijon (21121)
77 Route d'Ahuy
452 373 087 RCS Dijon

Aux termes de ses décisions du 2 Janvier 2017, l'associé unique a :

- constaté la démission de Monsieur Jean-François PAQUET de ses fonctions de membre du directoire et de directeur général, à compter du 31 Décembre 2016 à minuit.
- constaté la démission de la Société BATIPAQ de ses fonctions de membre du directoire et de président, à compter du 31 Décembre 2016 à minuit.
- nommé Monsieur Stéphane GAZELLE demeurant à Virey le Grand (71530) – 64 Impasse de l'Orme en qualité de membre du directoire et de Président.

Le Président

AL210518253

TRANSFERT DE SIÈGE

JORDAN TRANSPORTS 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 6, rue de la Montée
21170 Aubigny en Plaine
812896801 RCS Dijon

Le 2/01/2017, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6, rue de la Montée, 21170 Aubigny en Plaine au 13 bis, rue du Moulin 21170 Aubigny en Plaine à compter de ce même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis La Gérance

AL210518171

PILOT.H

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 30 000 €
6 rue en Rosey
21850 Saint Apollinaire
509 760 807 RCS Dijon

Décisions de l'associé unique du 5/12/2016 : Transfert du siège social à compter du 05/12/2016, de Saint Apollinaire (21850) 6 rue en Rosey, au 4 rue au Bouchet - 21000 Dijon. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit : Ancienne mention : Siège social : 6 rue En Rosey-21850 Saint Apollinaire. Nouvelle mention : Siège social : 4 rue au Bouchet - 21000 Dijon. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, le Président

AL210518251

E.A.R.L DOMAINE JEAN-MARC BOILLOT

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 5 520 000 Euros
Siège social : 34270 Lauret
421 171 612 RCS Montpellier

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2016 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de LAURET (34270) à Pommard (21630) - 2 route de Beaune et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 421 171 612 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Gérance : Monsieur Jean-Marc BOILLOT, demeurant la Pommardière - Route de Beaune - 21630 Pommard.

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par les associés à l'unanimité.

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants ou au conjoint du cédant.

Pour avis la Gérance

AL210518271

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

MODIFICATION DE CAPITAL

VALLOUREC BEARING TUBE

SS.A.S au capital de 7 885 365 €
Route de Courtangis
21500 Montbard
RCS Dijon 652 052 531

Avis

Aux termes d'une décision du Président du 23/12/2016, il a été constaté la réalisation définitive des opérations de modification du capital, décidées par l'associé unique le 20/12/2016 et conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés. Le président constate la réalisation:-de l'augmentation d'une somme de1 870 560€ par attribution de 124 704actions de 15€ chacune, par incorporation de réserves portant ainsi le capital à 9 755 925€.-de l'augmentation d'une somme de19 999 995€ par création de1 333 333 actions de 15€ chacune par compensation avec une créance liquide et exigible portant ainsi le capital à 29 755 920€- de la réduction d'une somme de13 689 000€ par annulation de912 660 actions de 15€ chacune ramenant le capital à 16 066 020€. Le capital social est désormais de16 066 020€ divisé en 1 071 068 actions de 15 euros chacune. L'article 6 des statuts est modifié en conséquence

Pour avis.

AL210518261

LABORATOIRES URGO HEALTHCARE

SAS au capital de 1 €
Siège social : 42 rue de Longvic
21300 Chenôve
798.251.559 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 2 janvier 2017 l'associé unique a :

• Approuvé en toutes ses dispositions le projet d'apport partiel d'actif conclu le 2 novembre 2016 avec la société : LABORATOIRES URGO

SAS au capital de 13.987.328 €

Siège social : 42 rue de Longvic 21300 Chenôve

433.842.044 RCS Dijon

Aux termes duquel cette société fait apport à titre à la société de la branche autonome et complète d'activité de « Consumer Healthcare » pour un actif évalué à 75.241.927,63 € moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif pour une valeur de 22.436.136,51 € , soit un apport net de 52.805.791,12 €.

• Décidé pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital social d'une somme de 52.805.791 € afin de le porter de 1 € à 52.805.792 €

• Constate l'existence d'un compte d'ordre de 0,12 € correspondant à la différence entre le montant de l'actif net apporté et le montant de l'augmentation de capital.

• Décidé de réduire le capital social d'une somme de 21.746 € afin de le ramener à 52.784.046 €

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Du fait de la décision de l'associé unique en date du 2 janvier 2017 de la société LABORATOIRES URGO d'approuver le présenta apport partiel d'actif, celui-ci est devenu définitif à compter de ce jour.

Mention en sera faite au RCS de Dijon

Le représentant légal

AL210518273

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Stéphane SZABLA Philippe TIHEBAUT Elise TAILLANDIER Notaires à Neufchâteau(88)

Suivant acte reçu par Me Stéphane SZABLA, Notaire à Neufchâteau (Vosges), 4 Rue du Colonel Renard, le 7 janvier 2017, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant d'entre eux par :

Monsieur Jean-Luc NOVIANT, et Madame Catherine ETIENNE, demeurant à Longvic (21600) 46 allée des Tilleuls.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL210518250

CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE PATRONYME

M. Boudin Tommy, François.

Né le : 09 juillet 1986 à 21210 Saulieu (Côte d'Or)

Demeurant : 7, rue Guilleron 21210 Molphey (Côte d'or)

Agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son enfant mineur : Boudin Alice, Ivy

Née le : 17 décembre 2016 à 21000 Dijon (Côte d'Or)

Dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et de ce mineur, celui de: **Mathevet.**

AL210518269

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 30/01/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

CORCELLES-LES-MONTS: Terre

13 ha 37 a 31 ca - Au dessus de la croisotte: AB-260-261 - En bessey: B-112(B) - En borfand: AI-94 - La combe de l epoisse: AI-113 - Le bas de giron: AE-109[12](J)-109[12](K)-148[14](J)-148[14](K)-148[14](L) - Le charmot: AC-571[193]

- Le chemin de velars: AB-437[229]-444[230] - Le groniau: AK-127-129-130-132 - Le torfeux: AC-16

DIJON: Terre comportant des bâtiments d'habitation et d'exploitation.

49 ha 78 a 87 ca - De la rente de giron: DZ-80 - En becey: DY-30 - La piece de giron: DY-17-18-19(J)-19(K)-21-54[16] - Pieces au poirier: DY-8-9-10-12-13-14 - Rente de giron: DZ-34-121[79](A)-121[79](Z)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 06/03/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210518276

APPEL D'OFFRES

COMMUNE DE SACQUENAY

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché

Commune de SACQUENAY 17, rue de l'Hôpital

21260 Sacquenay

Tél : 03 80 75 82 02

Mail : commune-de-sacquenay@orange.fr

Objet du marché

Réfection de la toiture en laves de l'église

Le présent marché est un marché de travaux

Procédure

Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Caractéristiques principales du marché

Le présent appel d'offre forme un lot unique Le marché est composé d'un lot unique :

• Dépose et repose de la couverture en laves • Dépose et repose du chevronnage Le marché est composé d'une tranche ferme.

Obtention du dossier

Remis gratuitement par mail sur demande écrite à:

Commune de Sacquenay

17, rue de l'Hopital

21260 Sacquenay

Tél : 03 80 75 82 02

Mail : commune-de-sacquenay@orange.fr

Conditions de délai

Date limite de réception des offres

Le mardi 22 février 2017 à 1OhOO

Délai de validité des offres

le délai pendant lequel le candidat reste engagé pour son offre est de

120 jours.

Critères d'attribution

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous 20points : valeur technique 80 points : Prix des prestations

Délai d'exécution/date du départ des travaux

le délai global d'exécution est de 5 semaines

Départ des travaux : le 3 juillet 2017 semaine 27

Date d'envoi à la publication

Le vendredi 03 février 2017

Renseignements

Renseignements techniques et administratifs :

Commune de SACQUENAY

17, rue de l'Hopital

21260 Sacquenay

Tél : 03 80 75 82 02

Mail : commune-de-sacquenay@orange.fr

AL210518239

MODIFICATION DE STATUTS

J.B.C.CHIMIE

Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 €
Siège social : 12 impasse Alexis Piron
21160 Marsannay La Côte
RCS Dijon N° 533 487 211

Aux termes d'une assemblée générale mixte en date du 26 novembre 2016, les associés ont constaté la libération du solde du capital social et modifié les statuts sur les points suivants :

Constatation de la libération de la totalité du capital social

Modification de l'objet social : ajout de « préparation » de produits chimiques

Suppression du comité de direction

Suppression de la limitation de durée pour le mandat du président

Nomination, rémunération et révocation possible du Directeur Général par l'assemblée générale

Clause d'exclusion : Les actions de l'associé en instance d'exclusion sont prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité

Conventions réglementées : information des associés par le président et ratification par l'assemblée générale

Les articles 2, 6, 7, 11, 17, 17 bis, 18 et 19 ont été, en conséquence, mis à jour

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis et mention, Madame CHERUEL Janine, Présidente

AL210518246

S.A.R.L. BELLE EPOQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 15, rue du Faubourg Bretonnière - 21200 Beaune
823 125 059 R.C.S. Dijon

Par décision du 31 Décembre 2016, l'associée unique :

- a décidé de réduire définitivement le capital social de 9 900 Euros pour le porter de 10 000 Euros à 100 Euros par voie de rachat et d'annulation de 990 parts sociales lui appartenant à la valeur unitaire de 10 Euros ; les créanciers sociaux bénéficient du droit d'opposition dans le délai légal conformément aux dispositions de l'article

L.223-34 du Code de commerce,

- a approuvé le traité d'apport partiel d'actif aux termes duquel la S.A.R.L. HECABARD, Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 Euros, dont le siège social se situe 15, Faubourg Bretonnière - 21200 Beaune, immatriculée au R.C.S. de Dijon sous le numéro 391 941 333 a fait apport de sa branche complète et autonome d'activité d'hôtel, café restaurant, salle de congrès, hall d'expositions, produits régionaux et toutes activités connexes ou complémentaires se rapportant aux activités ci-dessus située et exploitée à Beaune (21200) 15, faubourg Bretonnière, et a augmenté le capital social de 55 250 Euros par voie d'apport en nature, ce qui porte le capital à la somme finale de 55 350 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

AL210518256

CENTAURE GRAND EST

Société anonyme transformée
en société par actions simplifiée
Au capital de 450 000 euros
Siège social : Route de Saint Philibert
21220 Gevrey Chambertin
383 328 358 RCS Dijon

Avis de transformation

Selon acte en date du 29/06/2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 450 000 euros.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés et intra groupes, doit être autorisée par la Société.

Le Conseil d'Administration suite à sa révocation à compter de ce jour a été nommé comme suit :

GROUPAMA GRAND EST, 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 STRASBOURG Cedex, avec pour représentant permanent Madame Brigitte FLEURY,

GROUPAMA RHÔNE ALPES AUVERGNE, 50 rue de St Cyr 69009 LYON, avec pour représentant permanent Monsieur Luc CHEVALIER,

GROUPAMA SA, 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS, avec pour représentant permanent Monsieur Éric DESSELAS,

Monsieur Hubert ROTH, Président du Conseil d'Administration, Demeurant 6 Rue du Maréchal Juin 67210 OBERNAI,

SOCIETE DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L'EST DE LA FRANCE, 30 boulevard Gallieni 92130 ISSY LES MOULINEAUX, avec

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 30/01/2017

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

MARCILLY-OGNY : Pré - Objectif maintien du fermier en place

2 ha 00 a 70 ca - Le crameau de thorizeau: A-46 - Le crameau du poirier: A-169

MONT-SAINT-JEAN : Pré et t- Objectif maintien du fermier en place

3 ha 89 a 80 ca - Grande verlon: D-271-272

THOISY-LA-BERCHERE : Pré - Objectif maintien du fermier en place

5 ha 84 a 40 ca - Champ louet: F-245

SAINT-AUBIN : Vigne AOC Saint Aubin certifiée bio - Priorité sera donnée à un viticulteur s'engageant à maintenir la conversion AB.

29 a 40 ca - Le banc: D-1024-1025

BARJON: Pré. Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

2 ha 64 a 40 ca - Volgrain: ZC-22-23-24-25-26(J)-26(K)-27

SALIVES: Pré. Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

2 ha 26 a 30 ca - Volgrain: ZK-45-46-47

NUITS-SAINT-GEORGES: Vigne AOP Hautes Côtes de Nuits. Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

1 ha 20 a 50 ca - Les dames huguettes: F-547-1200[549]-1202[548]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20/02/2017** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL210518277

pour représentant permanent Monsieur Marc VIAN,

Monsieur François Régis OLIVIER, Demeurant 1 Place Arsène Vigeant 57070 METZ,

SOCIETE DES AUTOROUTES PARIS RHIN RHÔNE, 36 rue du Docteur Schmitt 21850 SAINT APOLLINAIRE, avec pour représentant permanent Monsieur Frédéric DUNE,

Madame Claire MOYE, Demeurant 5 rue Coupe La Pointe 21240 TALANT.

COMMISSAIRES AUX COMPTES confirmés dans leurs fonctions : EXCO SOCODEC, titulaire, M. Olivier GALLEZOT, suppléant.

Pour avis

Le Président

AL210518263

MDB SOCIÉTÉ NOUVELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 900 €
Siège social : Rue des Carrières
21700 Magny-Les-Villers
SIREN : 518 142 286 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 31 décembre 2016 a décidé de transformer la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée à compter de cette date. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : Société par actions simplifiée

Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée

Organes de direction :

Ancienne mention : Président : Monsieur Gérard ZEISE

Nouvelle mention : Gérant : Monsieur Gérard ZEISE, demeurant à Damerey (71620) – 30 Rue des Querelles

Commissaires aux comptes :

Anciennes mentions : Commissaire aux comptes titulaire : Madame Odile PICHAT Commissaire aux comptes suppléant : SAS NOREA

Nouvelle mention : Néant Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Le Gérant.

AL210518272

ACCESS SECURITY

Société par actions simplifiée
au capital de 99 840 euros
Siège social : 45 Route de Seurre,
21200 Beaune
508 361 805 RCS Dijon

1/ L'AGE du 30 décembre 2016 a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangées. **Admission aux assemblées et droit de vote :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **Transmission des actions :** La cession d'actions est soumise à l'agrément des associés, sauf entre associés. **Anciens gérants :** Monsieur Marc FAIVRE, Madame Coralie CHEDAS, Monsieur Filipe CHEDAS Président de la société : Monsieur Marc FAIVRE, demeurant 77 rue de Beaune 21160 Marsannay-La-Côte **Commissaires aux comptes :** - titulaire : La société «COMMISSARIAT FINANCES REVISION», 840 Rue Pasteur 38670 Chasse Sur Rhone, - **suppléant** : Monsieur Mickael MARION, domicilié 7 Chemin des Blondailles, lotissement Croix Bessanay 69850 Saint Martin En Haut.

2/ L'AGO du 16 janvier 2017 a nommé : - la société LYON ECHAFAUDAGE, société par actions simplifiée au capital de 200.000 euros, dont le siège social est à Reventin Vaugris (Isère) 564 Route du Barrage, Zone industrielle et fluviale, immatriculée sous le numéro 490 772 340 RCS Vienne, en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Marc FAIVRE, démissionnaire, - Monsieur Marc FAIVRE, sus-désigné, en qualité de Directeur Général.

Pour avis, le Président

AL210518275

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

HOLDING BOUVIER

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : 4 et 6 passage Thurot
21000 Dijon
789 511 730 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 01/11/2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Christian BOUVIER de ses fonctions de cogérant à compter du 01/11/2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

AL210518217

SARL LE THUROT

SARL au capital de 7 700 euros
Siège social : 4 & 6 passage Thurot
21000 Dijon
429 773 054 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 01/11/2016, l'associée unique a pris acte de la démission de Mr Christian BOUVIER de ses fonctions de cogérant à compter du 01/11/2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

AL210518218

SCI LE CHATEAU DE MARLIENS

société civile immobilière
au capital de 2000 €
30 rue saint jean
21410 Fleurey sur Ouche
RCS Dijon n° 530 594 050

L'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2016 a nommé en qualité de gérant à compter du 19 décembre 2016 Mlle ZANCANARO Laetitia domiciliée 30 rue Saint Jean 21410 Fleurey sur Ouche en remplacement de Monsieur HINTZY David, gérant révoqué.

AL210518248

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/11/2016 Monsieur DAN MICKAEL FERNANDES demeurant 17 rue des Riottes à 21121 Hauteville Les Dijon a donné en location gérance à Monsieur MANUEL FERNANDES, 6 Rue des hauts de la combe, 21000 Dijon un fonds de commerce de TAXI situé 6 Rue des hauts de la combe, 21000 dijon, et ce, pour une durée déterminée d'un an, à compter du 1er janvier 2017, renouvelable ensuite annuellement par tacite reconduction sans pouvoir excéder la durée maximale de cinq ans.

Pour unique insertion

AL210518265

DISSOLUTION LIQUIDATION

D.C. CONSULTANT

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de liquidation:
29 rue des Baraques - 21220 Gevrey Chambertin
797 695 335 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 26 janvier 2017, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis.

AL210518252

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

SARL GHEERAERT NICOLAS

**au capital de 5 000 euros
en cours de liquidation
Siège social : 7 rue de la Batelotte
21500 Savoisy
RCS Dijon 522 175 959
SIRET 522 175 959 00017**

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2016 l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

AL210518254

MANDATIS DIJON SASU

**Au capital de 5000 euros,
4 rue du port - 21600 Longvic.
RCS Dijon 800464513.**

A compter A.G.E du 25-01-2017: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire.

Liquidateur durée liquidation: SASU PAUL & HANNA 2 rue Louis et Marie Louise Baumer, 69120, Vaulx en Velin, RCS Lyon 821604469.

Siège liquidation : adresse liquidateur. Mention au RCS Dijon.

AL210518255

DOMAINE JEAN-LUC DUBOIS

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 7 rue des Brenots
21200 Chorey Les Beaune
417 926 359 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 24 janvier 2017, Manon DUBOIS a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Maître Rémy BOURTOURAULT, dont l'Etude se situe à Dijon (21000) - 12 Bd Thiers, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Dijon (21000) - 12 Bd Thiers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AL210518258

SARL JFP CONSULTANTS

L'AGE a décidé, le 30.12.2016, la dissolution anticipée de la société JFP CONSULTANTS, SARL au capital de 1 000€, 34 rue Edouard Herriot, 21240 Talant, 508 595 949 RCS Dijon, au 30.12.2016, désigné liquidateur Mr Pietropaoli Jean-François, 34 rue Ed Herriot, 21240 Talant et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Dijon

AL210518264

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 17/01/2017, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FOXYMOJO,

Siège social : 10 Impasse François Rabelais, Dijon (21000),

Objet : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 €. Apports en numéraire : 1000€.

Gérance : Josse RENARD, 10 Impasse Rabelais, Dijon (21000),

Agrément des cessions : Cession libre entre associés. Cession à des tiers, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les 51% des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Dijon.

Pour avis, le gérant

AL210518212

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 24/01/2017, il a été constitué une société civile immobilière de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCCV DES POUSSOTS,

Siège Social : 9 rue Pierre Curie, Longvic (21600),

Objet : Acquisition d'un terrain sis à Dijon (21000), Impasse Prosper Mignard, éventuellement de toutes autres parcelles adjacentes et tous biens et droits pouvant constituer l'annexe ou l'accessoire de cette propriété ; Construction sur cette propriété acquise ; Vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 € : apports en numéraire : 1000 €.

Gérance : Daniel OLANDA, 9 rue Pierre Curie, Longvic (21600),

Agrément des cessions : cession des parts libre entre associés. Cession à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les 3/4 des parts sociales.

Immatriculation : Au RCS de Dijon.

Pour avis, le gérant

AL210518247

S.E.L.A.S «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER» Notaires associés 23 rue Buffon 21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me NOURISSAT notaire à Dijon, le 29/12/2016, du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : GFA MEO CAMUZET PARENTS

Siège : 11 Rue des Grands Crus 21700 Vosne Romanée

Durée : 99 ans

Objet : - la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

- et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.

Conformément à son objet, et aux articles L.332-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, ce groupement foncier agricole ne peut procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine ; ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L.416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime.

Les différentes dispositions arrêtées dans lesdits statuts ne pourront en aucune manière déroger aux droits du fermier du G.F.A. tels qu'ils résultent du statut du fermage.

Capital social : 1.100.000 €

Par apport en nature d'une parcelle de vigne située à Vougeot, cadastrée section A, numéro 548 d'une contenance de 15 a 68 ca pour un montant de 1.100.000€.

Gérant : Mme Nicole ODELIN épouse MEO dt à Paris (75116), 9 Villa Saïd,

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un conjoint ou descendant et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au conjoint, ascendants et descendants, aux associés et à leur conjoint, l'agrément étant donné par l'assemblée extraordinaire des associés à la majorité absolue ou pour les cessions à titre gratuit par le gérant s'il en a reçu pouvoirs ou par l'assemblée extraordinaire des associés à la majorité absolue.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

Me NOURISSAT, Notaire.

AL210518249

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 26/01/2017 :

Dénomination : NAULIN ;

Forme : SCI ;

Siège Social : 23 rue de l'Eglise, Noiron sous Gevrey (21910) ;

Objet : Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles, terrains et biens immobiliers ; La vente de tous biens immobiliers ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ;

Capital : 1000 € (apports en numéraire : 10000€) ;

Gérance : Olivier NAULIN, 23 rue de l'Eglise, Noiron sous Gevrey (21910) ;

Agrément des cessions : Cession libre entre associés. Cession à des tiers, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les 3/4 des parts sociales ;

Immatriculation : Au RCS de Dijon.

Pour avis, le gérant

AL210518259

S.E.L.A.S « Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine NOURISSAT-GONTHIER » Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, le 26/01/2017, de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « DL EK »

Siège : Dijon (21000), 64 Avenue du Drapeau.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière, leur mise à disposition gratuite et viagère au profit des associés fondateurs ou de leur enfant ainsi qu'exceptionnellement la vente de ces biens et droits immobiliers ou de ces biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également ces parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Capital social : MILLE EUROS (1000 €)

Par apport en numéraire pour un montant de 1000 €.

Gérants : M. Lahcen DANI, dt à Dijon (21000), 28 rue d'York et M Kamal EL ALYANY, dt à Dijon (21000), 2 boulevard Paul Doumer.

Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions à titre onéreux autre qu'au profit d'un associé, entre conjoint ainsi qu'entre descendants et toutes cessions à titre gratuit autres qu'au conjoint, ascendants et descendants, aux associés et à leur conjoint, l'agrément étant donné par l'assemblée des associés à la majorité absolue ou pour les cessions à titre gratuit par le gérant s'il en a reçu pouvoirs.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon

Pour avis et mention

Me VIARD, Notaire.

AL210518268

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte de Me Romain BRUCHON notaire à Dijon, le 23/01/2017, enregistré le 24/01/2017 bordereau n°2017/137 case n°1 : il a été constitué la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : SAINT LEON

Siège : 23 rue Buffon 21000 Dijon

Durée : 99 ans

Objet : La société a pour objet l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et également de parts sociales de société à prépondérance immobilière.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Capital social : MILLE EUROS (1.000 €)

Apports en numéraire : 1.000 €

Gérant : M Maël VIARD demeurant à Dijon, 3 rue de la Préfecture,

Il a été stipulé une clause d'agrément en cas de cession entre vifs au profit d'un tiers à la société à l'exception du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant et en cas de transmission par voie de succession à toutes autres personnes qu'aux héritiers en ligne directe, au conjoint survivant, au conjoint commun en biens d'un associé décédé et attributaire des parts communes dans la liquidation et le partage de la communauté et aux légataires qui ont en outre la qualité d'héritier en ligne directe ou de conjoint survivant, l'agrément devant être donné par la collectivité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

Pour avis et mention, Le notaire

AL210518274

NIÈVRE

➜ DIVERS

Par acte du 23/12/2016, la SCI BACHAS, SCI au capital de 2000 € ayant son siège fixé 19, rue de la Cathédrale 58000 Nevers, RCS Nevers 483 139 382 est devenu associée de la SCI L'ECHAUGUETTE DE NEVERS, SCI au capital de 2000 € ayant son siège fixé 19, rue de la Cathédrale 58000 Nevers, RCS Nevers 507 427 73 en remplacement de Monsieur Pierre MERLIN, partant.

Pour avis : Pierre MERLIN, gérant.

AL580518491

➜ NOMINATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

ALTERNATIVE

**SARL au capital de 50 000 euros
Remilly 58210 Marcy
R.C.S. Nevers 403 305 899**

Délibération du 30.12.2016, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- La Société HD AUDIT, représentée par M. Marc DEMONTEIX, gérant, 18 Rue Porte Noël 89800 Chablis, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- La Société AUDIT & CONSEIL SENS, ACSENS, représentée par M. Richard DELATTRE, 1 Bd des Noyers Pompons 89100 Sens, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2022.

Pour avis

La Gérance

AL580518492

**ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42**

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CDMAGNE

**Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Ancien siège social : 6, rue Marcel Paul
58000 Nevers
Nouveau siège social : 7, rue de la Prairie
58000 Challuy
508 322 104 RCS Nevers**

Aux termes de ses décisions du 25/01/2017, l'Associé Unique a décidé de transférer, à compter rétroactivement du 8 décembre 2016, le siège social de Nevers (58) – 6, rue Marcel Paul à Challuy (58) – 7, rue de la Prairie, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL580518495

NEVERS ALL WAYS

**Sigle : SAS NAWSAS
au capital de 125.000 €
2, ave des murs du parc,
94300 Vincennes
799580014 RCS Créteil**

Transfert de siège

Aux termes de l'AGE en date du21/10/2016, les actionnaires ont décidé de transférer le siège social à 1,imp du Caillat, 58180 Marzy, à compter du 31/12/2016.Président : M. Jean-Luc MASSIER, 1,imp du Caillat, 58180 Marzy Radiation du RCS de Créteil et immatriculation au RCS de Nevers

AL580518500

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SOCIETE CIVILE DE MOYENS COLLOMB

**Société Civile de Moyens
au capital de 15.000 euros
Siège social : 5, rue de la Parcheminerie
58000 Nevers
798 930 509 RCS Nevers**

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 21 décembre 2016, les mentions ci-après à publier :

Anciennes mentions

Dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS COLLOMB – CHATEL

Gérantes : Mme Sophie COLLOMB, dt 34 A, rue du Général Sorbier - 58000 Nevers

Mme Elodie CHATEL, dt 17, rue des Récollets - 58000 Nevers

Nouvelles mentions

Dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS COLLOMB

Gérante : Mme Sophie COLLOMB susdomiciliée

Pour avis, la gérante, S. COLLOMB

AL580518488

Office Notarial de Maîtres
S. KREICHER et S. SANDELLI
Notaires à Château-Chinon
(58120 Nièvre),
2 Place Dr Bondoux

SARL LBBM

**Société A Responsabilité Limitée
Siège Social : La Croix de Pierre
58230 Moux en Morvan
534 835 970 RCS Nevers (58)**

Augmentation de capital et changement de gérant

Le 20 décembre 2016, la SARL LBBM, ayant son siège social à Moux en Morvan (58230), La Croix de Pierre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers (58) sous le numéro SIRET 534 835 970, et ses associés ont décidé :

- d'augmenter le capital par un apport en numéraire d'une somme de 40.000,00 euros par émission de 2000 parts sociales nouvelles de 20,00 euros chacune, pour porter ledit capital à 50.000,00 euros,

- que ledit apport a été fait par la société BONGARD BAZOT ET FILS à concurrence de 2000 parts numérotées de 581 à 2580 inclus,

- de procéder au changement de gérant et nommer en cette qualité

Monsieur Jean Philippe BAZOT.

Ledit acte a été dressé par Me Stéphane SANDELLI, notaire à Château-Chinon

(58120), en date du 20 décembre 2016, puis enregistré au service de la publicité foncière de l'enregistrement de Nevers 1 (58) le 10 janvier 2017, dossier 2017 00525 référence 2017 N00020.

Mention en sera faite au RCS de Nevers (58000).

AL580518493

GAEC DES CHAMONTS

**« Les Chamonts » - 58250 Fours
Au capital de 315 000 euros
RCS Nevers - N° 501 818 843**

Par acte sous seing privé du 14 janvier 2017, le GAEC DES CHAMONTS a été transformé, à effet du 31 décembre 2016, en :

Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée

Objet : activités réputées agricoles

Dénomination sociale : EARL DES CHAMONTS

Siège social : « Les Chamonts » - 58250 Fours

Associe unique et gérant : M. Frédéric LEMOINE, demeurant Les Chamonts - 58250 Fours

Capital social : 315 000 euros divisé en 31 500 parts de 10 euros représentatives de biens mobiliers

Durée : 99 ans

Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL580518497

INDAL FRANCE

**SARL au capital de100 000 €,
siège social : Chemin des Chaumes
58230 Planchez,
509622981 RCS Nevers**

décisions du 18/01/2017 : extension objet social à l'activité le négoce de paille et fourrage et plus généralement de tous produits pour l'alimentation des bovins, modification article 2 des statuts. Dépôt légal RCS Nevers, pour avis..

AL580518499

➜ VENTE

SCP JP JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours Sur Loire

CAFE DE FRANCE

Suivant acte reçu par Me Laure PAILLARD, Notaire au sein de la SCP JP JACOB et C THEVENY, le 13 janvier 2017, enregistré au SPF et ENREGISTREMENT de Nevers, le 23.01.2017 Dossier 2017 01424 Réf 2017 N 00034,

La SNC «CAFE DE FRANCE», au capital de 228..800 euros dont le siège est à Clamecy (Nièvre) 4 Place Béthléem identifiée sous le n° 511 070 815 et immatriculée au RCS de Nevers,

A vendu a :

Mr RAMEAU Philippe époux de Mme PREVOT Nathalie, dt à Clamecy (Nièvre) 13 chemin de la Côte D'or,

Un fonds de commerce de CAFE, BAR, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, exploité à Clamecy (Nièvre) 4 Place Béthléem, lui appartenant connu sous le nom commercial de CAFE DE FRANCE, et pour lequel le cédant et immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 511 070 815.

Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendent.

Moyennant le prix ppal de 100.000 Euros.

L'entrée en jouissance est fixée au 21 janvier 2017 à 0 heure.

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP JP JACOB et C THEVENY, Notaires associés à Cosne Cours Sur Loire, domicile élu, par acte extra judiciaire dans les 10 Jours de la dernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion

Me Laure PAILLARD, Notaire.

AL580518494

➜ CESSION

iD3 AVOCATS

SELARL d'Avocats
11 allée du Groupe Nicolas Bourbaki
63170 Aubière
803 467 166 RCS Clermont Ferrand

AVIS DE CESSION

Suivant acte SSP en date à Aubière du 13/01/2017, enregistré au SIE de Nevers le 16/01/2017, dossier n°201700999, référence 2017 A 00064 :

La Société « SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS MANZINI », SARL au capital de 17.981 euros, dont le siège social est à Bourbon Lancy (71140), Rue de Verdun, immatriculée au RCS de Mâcon sous le n° 384 621 520

a cédé à :

La Société « FUNA », SARL au capital de 22.750 euros, dont le siège social est situé à Yzeure (03400), 20 rue du Repos, immatriculée au RCS de Cusset sous le n° 483 622 262.

Un fonds de commerce « de transport de corps avant et après mise en bière, pompes funèbres privées, vente d'articles funéraires, vente de fleurs naturelle, thanatopraxie », situé et exploité à Saint Pierre Le Moutier (58240), 11 rue de Paris, pour lequel la société SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS MANZINI est immatriculée au RCS de Nevers sous le n° SIRET 384 621 520 00061, moyennant le prix de 56.055,32 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au : 13 janvier 2017.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales à l'adresse du fonds vendu, sis à St Pierre Le Moutier (58240), 11 rue de Paris.

Pour avis unique.

AL580518248

CESSION

Suivant acte sous signature privée en date à Challuy (58) du 6 janvier 2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers le 20 janvier 2017, Dossier 2017 01351 référence 2017 A 00069, Mr David MOREL dt à Challuy (58) - 37, rue Louis Bonnet a cédé à la société SAS MOREL-VERDEZ, SAS au capital de 2 000 € ayant son siège social à Challuy (58) – 37, rue Louis Bonnet, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 824 286 063, un fonds artisanal de peinture, papiers peints, ravalement, pose de plaque de plâtre, vitrerie sis et exploité à Challuy (58) – 37, rue Louis Bonnet, moyennant le prix de 33 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 2017.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet LEXCONSEIL sis à Nevers (58) – 3, rue Vauban.

AL580518485

CESSION

Suivant acte sous signature privée en date à Nevers (58) du 17 janvier 2017, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Nevers le 18 janvier 2017, Dossier 2017 01219 référence 2017 A 00071, la société ENTREPRISE MATHERAT, SARL au capital de 11 662,35 € ayant son siège social à Nevers (58) – 7, rue de Bourgneuf, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 571 880 905 a cédé à la société L&M, SARL au capital de 20 000 € ayant son siège social à NEVERS (58) – 7, rue de Bourgneuf, immatriculée au RCS de Nevers sous le numéro 824 670 434, un fonds de travaux d'entreprise de charpente et de menuiserie sis et exploité à Nevers (58) – 7, rue de Bourgneuf, moyennant le prix de 117 000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 17 janvier 2017.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au siège de la société d'avocat GILBERT MARTIN sise à Nevers (58) – 14, rue Georges Dufaud.

AL580518486

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

ACCESS BATIMENT PLUS

**SARL au capital de 3000 €
Siège social : 10 franchet d'Esperey,
58000 Nevers
803 719 541 RCS de Nevers**

L'AGE du 02/02/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 11/03/2016, nommé en qualité de liquidateur M. EL FILALI MONIR, demeurant 40 rue Edouard vaillant, 58160 Imphy et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. La correspondance est à adresser au 40 rue Edouard vaillant, 58160 Imphy. L'AGO du 07/01/2017 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/01/2017. Radiation du RCS de Nevers

AL580518490

CUMA DU PETIT MARIE

**SOCIETE EN LIQUIDATION
Siège social :
Chez Jean Marc PERRIGUEUR
Le Grand Montigny
58170 Millay
N° d'agrément : 58-260
N° d'immatriculation au
RCS de Nevers : 323 825 752
Liquidateurs :
M. PERRIGUEUR Jean Marc
M EPINAT Xavier**

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 29 Décembre 2009 à Millay sur convocation des liquidateurs : M. PERRIGUEUR Jean Marc et M. EPINAT Xavier.

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constate la clôture de la liquidation.

Le liquidateur

AL580518496

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SCEA CHARLOT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Champvert (Nièvre) du 30 décembre 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile d'exploitation agricole

Dénomination sociale : SCEA CHARLOT

Siège social : Domaine Racot - 58300 Champvert

Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 147 000 €, constitué d'apports en nature

Gérance : Madame Hélène CHARLOT, demeurant Racot 58300 Champvert.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

La Gérance.

AL580518487

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24 Janvier 2017, il a été constitué une SARL dénommée : MOLIERE

Objet social : location chambres et appartements meublés

Siège social : 25 rue Molière 58000 Nevers

Capital : 400 euros

Gérance : Madame Sylvie DECORDE née le 28/07/1965 à Nevers (58000) demeurant 25 rue du Petit Mouesse à Nevers (58000)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580518489

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS DU STAND
Forme sociale : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 62, Avenue du Stand – 58000 Nevers
Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Jacky FONTAINE dt à Challuy (58) – Aglan
Immatriculation : RCS de Nevers
AL580518501

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 04/11/2016, il a été constitué la société suivante :
Dénomination : Frédéric Chapeaux
Forme juridique : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : Les Chaboureaux – 58310 Bitry
Objet : La création et l'exploitation d'une entreprise de chapeaux.
Prestations de services, et toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Président : M. SEHEUX Frédéric demeurant 10 rue Saint Antoine 14600 Honfleur
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droits de vote : Chaque actionnaire a le droit de participer aux assemblées par lui-même ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix.
Cession des actions : Les actions de la société ne peuvent être cédées y compris entre actionnaires qu'après agrément préalable donné par décision collective adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou représentés.
Immatriculation au RCS de Nevers.
AL580518502

YONNE

DÉMISSION

EARL PIL

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2016, l'assemblée générale extraordinaire de l'EARL PIL, exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 113 420 €, dont le siège social est 3, rue de l'Ecole, Francœur 89570 Sormery, RCS Auxerre 431 371 699, a pris acte de la démission de M. Denis PIL de ses fonctions de gérant à compter de ce jour. La Gérance.
AL890518467

SAS DE LA MARDELLE AUX LOUPS

Société par actions simplifiée
au capital variable
avec un capital plancher de 15 000 euros
Siège social :
Ferme de la Mardelle aux loups,
89150 Dollot
429 108 848 Rcs Sens

Aux termes de l'assemblée générale tenue le 14 janvier 2017, les actionnaires ont pris acte de la démission de M. Jean-Pierre Brunet demeurant à Dollot (Yonne), Ferme de la Mardelle aux Loups, de ses fonctions de Directeur général à compter 14 janvier 2017.
Pour avis, le Président.
AL890518519

FRED PARE BRISE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : 5, Rue des Pêcheurs
89140 Gisy-les-Nobles
RCS Sens 537 573 313

Par décisions en date du 13 janvier 2017, l'Associée Unique a constaté la démission à effet du même jour de Monsieur Patrick LAMBERT de ses fonctions de gérant, et à nommer en remplacement pour une durée illimitée Madame Nathalie BATAILLE née RICHET, le 17 juillet 1963 à Cenon, demeurant 2 chemin de la Hourcade – 33440 Ambares et Lagrave.
Pour avis.
AL890518567

GBTD

Société à responsabilité limitée
au capital de 220 000 euros
Siège social : 5 rue des Pêcheurs
89140 Gisy-Les-Nobles
532 193 422 RCS Sens

Par décisions en date du 13 janvier 2017, l'Associée Unique a constaté la démission à effet du même jour de Monsieur Patrick LAMBERT de ses fonctions de gérant, et à nommer en remplacement pour une durée indéterminée Monsieur Alexandre MARCQ, né le 16 novembre 1968 à Nogent sur Marne, demeurant 7 rue des Jardins, à 67150 Bolsenheim.
Pour avis.
AL890518568

SUCCESSION

AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne Franche Comté et du département de la Côte d'Or, Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex
- a été nommée par décision du Tribunal de Grande Instance de Sens en date du 26/12/2016, curateur de la succession de :
Monsieur RODRIGUES Januario Veuf, décédé(e) le 18/12/2015 à Auxerre. Référence: 0218012155
- a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre, curateur des successions de : .en date du 10/01/2017
Madame SERRE Gilberte Célibataire, décédé(e) le 12/05/2012 à Avallon. Référence: 0218012624 Monsieur FREMONT Stéphane Célibataire, décédé(e) le 04/04/2016 à Auxerre. Référence: 0218012640
Monsieur DO MONTE GOMES Alberto Célibataire, décédé(e) le 08/08/2015 à Nitry. Référence: 0218012641
.en date du 17/01/2017
Monsieur BOGREAU Jean-Pierre Divorcé, décédé(e) le 28/10/2015 à Dijon. Référence: 0218012658 Monsieur MATHIEU Michel Célibataire, décédé(e) le 20/07/2012 à Gien. Référence: 0218012660
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
AL890518556

TRANSFERT DE SIÈGE

AVIS

Le 01.01.2017, l'age de Dopi, Sci capital 15000€, 4 r Boissiere 75116 Paris, Rcs Paris 444088074, transfère lesiège au domicile du gérant, 17 bis rde Chantereine 89120 Charny Oreede Puisaye. Objet location de terrains et autres biens immobiliers, durée 99ans. Rad Paris, immat Sens..
AL890518565

EURL DOMI SERVICES PRO

Au capital de 1500 euros
Lieux dit les Rivaux
2 impasse de la Garenne
89500 Egriselles-le-Bocage
RCS : 795 084 623

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2016, il résulte que :
- le siège social a été transféré au 4 impasse Saint Vincent-89100 Saint Denis Les Sens, à compter du 28 décembre 2016.
L'article 4 « siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis,
AL890518581

MODIFICATION DE CAPITAL

GAEC DU PETIT VIREY

Ferme du Petit Virey
89700 Molosmes
Capital : 71 895 €
Rcs Auxerre : 350 737 896

L'assemblée générale extraordinaire des associés du Gaec du Petit Virey réunie le 30/12/2016 a approuvé les résolutions suivantes :
Réduction du capital social de 71 895 € à 35 850 € avec effet au 30/12/2016.
Transformation du Gaec en Earl du Petit Virey sans création d'un être moral nouveau avec effet au 30/12/2016.
Cessation des fonctions de gérant de M. Jean-Pierre Roze avec effet au 01/11/2016.
L'inscription modificative sera effectuée au Rcs d'Auxerre.
Pour avis et mention, le gérant.
AL890518529

SAS MENUISERIE BLB

SARL au capital de 2500euros
Siège social : 1bis rue Laurent Darlot
(89230) Venouse
824979322 RCS d'Auxerre

Le 24/01/2017, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 84900€, par élévation de la valeur nominale de la part sociale de 1 € . Le capital social s'élève désormais à 84900 € divisé en 84900 parts sociales de 1 € chacune. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre
AL890518559

AVOCATS VIGNET & Associés
VIGNET-NOËL-SANONER
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

XXL INDUSTRIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Les Roches
89350 Champignelles
482 852 696 RCS Auxerre

Capital Social.
L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 14 novembre 2016 a décidé :- de réduire le capital social de 4900 euros pour le ramener de 10000 euros à 5 100 euros par voie de rachat de 490 parts sociales ;- d'augmenter le capital social sous la condition suspensive de la réalisation de la réduction de capital, d'une somme de 4 900 euros pour le porter à 10 000 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le compte «Autres réserves». La gérance, par délibération en date du 23 janvier 2017, a constaté que :- le capital social a été réduit d'un montant de 4 900 euros par voie de rachat de 490 parts sociales,- que la réduction de capital et l'augmentation de capital se trouvaient définitivement réalisées à la même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille(10 000) euros. **Nouvelle mention :**Le capital social est fixé à dix mille(10 000) euros.
Pour avis, la Gérance.
AL890518590

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 06/01/2017 concernant SCI AMARYLLIS : Il fallait lire : Immatriculation **RCS de Sens**
AL890518542

Dans l'annonce N° 89118308 parue le 06/01/2017 concernant la SARL ATELIER MEUBLES VILLENEUVIEN il convenait de lire « **l'AGE du 20/12/2016»** au lieu du 20/12/2015
AL890518544

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 14 mars 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

Une Maison d'habitation **à TURNY (89)**
Hameau du Saudurand – 8 route des Carbiers
Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage.
De 7 pièces principales
Superficie habitable : 157 m² environ. Avec Garage, atelier, ancienne grange.
Petite maison. cour, cave, piscine. **Sur un terrain total de 27 a 73 ca**
- Ce bien était **occupé** au 29 juin 2016 -
Mise à Prix : 30.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la SCP d'**Avocats REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le mardi 28 février 2017 à 15 H 30
AL890518518

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 14 mars 2017 à 11 H 00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

UNE MAISON d'habitation **à LAILLY (89)**
11 rue Jean de Méric
de 120 m² environ. Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage.
de 4 pièces principales. Avec **Cave, terrasse, Garage et appentis**
Sur un terrain d'une contenance totale de **21 ares 51 centiares**
- Ce bien est occupé(à la connaissance du poursuivant) -
MISE A PRIX : 55.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,
à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD,**
Avocats à Sens (89), 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mardi 28 février 2017 à 14 H 30
AL890518554

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

le Mardi 14 mars 2017 à 11 H00
au Palais de Justice de Sens,
1 rue du Palais de Justice

UN APPARTEMENT à Sens (89)
5-7 rue Racine
de 82 m². Bâtiment CJ, au 4ème étage gauche, par rapport à la sortie d'ascenseur **de 4 pièces principales**. Avec **UNE CAVE - OCCUPE**
MISE A PRIX : 30.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de SENS, où il a été déposé,
à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRE - FLEURIER - FELLAH - GODARD**,
Avocats à Sens (89), 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
VISITE sur place le Mercredi 1er mars 2017 à 16 H 00
AL890518557



safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHARBUY - bois
11 ha 60 a 60 ca - Les hauts bois: AO-215
CHEVANNES – terre et bois taillis – les parcelles en terre sont louées
15 ha 57 a 41 ca - Devant lamotte: ZW-2-111- La motte: AE-103-104- La tuilerie: AH-107 ZE-106- Porte d en haut: AH-19
PERRIGNY - bois
8 ha 51 a 00 ca - Les bois clairs: AV-47-48
QUARRE-LES-TOMBES – bois taillis
96 a 55 ca - Grands vernis: E-428
SAINT-PERE – terre, lande et bois
1 ha 72 a 98 ca - Chatillon: C-17 - Crechot: A-262 - Grandes chaumes: ZM-15 - Longues vignes: A-502 - Pres des marsais: ZO-78 - Vignes neuves le haut: J-887-895 - Chaumont le bas: A-768 - Grandes chaumes: ZM-16
ESCAMPS(89) – terre – location par bail SAFER d'une durée de 6 ans
5 ha 25 a 50 ca - 'Machavoine': ZO- 6
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20 février 2017** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.
AL890518592

MODIFICATION DE STATUTS

CABINET RENARD GESTION

SAS au capital de 248 320 €.
Siège social : 10 rue Paul Doumer
89100 St Clément
RCS : Sens B 381 252 964

Aux termes d'une assemblée des actionnaires date du 20 Décembre 2016, les actionnaires ont décidé de modifier la forme juridique de la société par actions simplifiée en société à responsabilité limitée et de modifier en conséquence les statuts.
A été nommé gérant Monsieur BRUNO RENARD
Modification sera faite au registre du commerce et des sociétés de Sens
Pour avis.
AL890518506

LE 128

SARL au capital de 1400 €
Siège social : 8 Ter, Rue Anatole France,
89000 Auxerre
793 512 021 RCS d'Auxerre

L'AGE du 21/01/2017 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : restauration rapide ambulant sans vente d'alcool Modification au RCS d'Auxerre
AL890518566

DEVTIVA

SARL transformée en SAS
Au capital de 2 000 euros
19 Chemin d'Entre deux Vannes
89100 Sens 493 271 894 RCS Sens

Par décision du 31/12/2016, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Monsieur David NIKOLIC, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par son Président: Monsieur David NIKOLIC demeurant 19 Chemin d'entre deux Vannes 89100 Sens
AL890518570

SARL A.E.F.C.

SARL au capital de 2 000,00 Euros
Siège social :
13 Avenue du 4ème RI
89000 Auxerre
R.C.S. Auxerre n° 534 501 184

AVIS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES
Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 16 janvier 2017, il a été décidé de :
- transférer à compter de ce jour, le siège social de la Société à Auxerre (89000) Place de la Gare Saint Amatre.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
- Modifier la dénomination sociale de la société de AEFC en A.E.M.C.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
- De nommer aux fonctions de gérant, Monsieur Mickaël CHAPOTIN, domicilié au 12 avenue Hoche – 89000 Auxerre.
Il est également constaté la démission de Madame Geneviève DURAND de ses fonctions de gérante.
Pour avis et mention au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Monsieur Mickaël CHAPOTIN
AL890518577

CESSION

AVOCATS VIGNET & Associés
VIGNET-NOËL-SANONER
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date à Saint Valérien (89) du 23 janvier2017, enregistré au service des impôts des entreprises de Sens (89) le25 janvier 2017, Bordereau 2017/39,Case N°2 Extrait 148. Monsieur et Madame Luc RAT demeurant à Saint-Martin-Du-Tertre (89100) 52 rue des Caves **ont cédé** à la société ENTREPRISE LUC RAT, société par actions simplifiée au capital de 50 300 euros, dont le siège social est à Saint Valérien (89150)39 rue d'Enfer, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification348 087 735 RCS Sens ,un fonds de commerce et artisanal de paysagiste, création et entretien d'espaces verts, élagage sis et exploité à Saint Valérien (89150) 39 rue d'Enfer, moyennant le prix de 50 000euros.La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 23 janvier 2017.L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Société sde SENS. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à la SCP AVOCATS VIGNET & Associés – VIGNET -NOËL - SANONER, 18, rue du Général Leclerc - 89100 Sens.
Pour avis.
AL890518579

SCP François et Guillaume DINET
Notaires à Clamecy (Nièvre),
24, rue Marie Davy

AVIS

Suivant acte reçu par Me Guillaume DINET, notaire à Clamecy (58), le 26/01/2017, Mr Hervé DROUILLET et Mme Jacqueline IELHEN son épouse demeurant à Fontaine la Gaillarde (89) 19 rue des Marais. Ont cédé à la SNC LEBLANC-GOUAUX, capital 10 000€, ayant son siège social à Sens (Yonne), 116 rue d'Alsace Lorraine n°824 037 899 RCS Sens. Un fonds de commerce de café-bar, dépôt de presse et débit de tabacs sous le nom «le Marigny». Prix 95000,00€ Prise de possession à compter de ce jour. Les oppositions seront reçues par Me Bertrand PFAFF huissier de justice 43 rue du 19 mars 1962 (89100) Sens dans les dix jours suivant la parution des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion.
AL890518583

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société Civile d'Exploitation Agricole

GEROT

Société civile au capital de 169 050 euros
Siège social : Ferme du Moulin Michaut
89740 Arthonnay
321 818 940 Rcs Auxerre

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2016, la collectivité des associés a nommé M. Paul Gérot, demeurant à Arthonnay (Yonne), 50 Grande rue, aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.
AL890518431

GBTH

Société par actions simplifiée
au capital de 150.000 €
Siège social : 5, rue des Pêcheurs
89140 Gisy les Nobles
RCS Sens 531 357 036

Par décisions en date du 13 janvier 2017, l'Assemblée Générale a constaté la démission à effet du même jour de Monsieur Patrick LAMBERT de ses fonctions de Président, et à nommer en remplacement pour une durée indéterminée Monsieur Alexandre MARCQ, né le 16 novembre 1968 à Nogent sur Marne, demeurant 7 rue des Jardins, à 67150 Bolsenheim.
Pour avis.
AL890518569

AVOCATS VIGNET & Associés
VIGNET-NOËL-SANONER
Place du Palais de Justice
89000 Auxerre
18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
Tel : 03.86.52.60.00

LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance du fonds de commerce et artisanal de paysagiste, création et entretien d'espaces verts, élagage, situé et exploité à Saint-Valérien (89150) 39 rue d'Enfer consentie par Monsieur et Madame LUCRAT, exerçant la profession de paysagiste, élagueur, demeurant 52 rue des Caves - 89100 Saint Martin Dutertre à la Société Entreprise Luc RAT, Société par actions simplifiée au capital de 50 300 euros, dont le siège social est 39 rue d'Enfer 89150 Saint Valérien et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens, sous le n° 348 087 735,A pris fin le 23 janvier 2017 par l'expiration de sa durée, suivant acte sous seing privé en date du 23 janvier 2017à Saint-Valérien, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Sens, le 25 janvier 2017, bordereau n° 2017/39, Case N°2, Extrait148.
Pour unique avis signé Entreprise Luc RAT, le locataire-gérant..
AL890518588

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

LE LEODEGARIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 33 000 euros
Siège social : 8-10 place Vauban
89630 St Léger Vauban
820 934 891 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2016, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur François-Xavier RICHARD de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2016 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur François-Xavier RICHARD a été supprimée.
Pour avis
La Gérance
AL890518589

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société **ARCHIBALD**
Résidence Le Palais
1, Rue de l'Épée 89100 Sens

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES
Article R. 625-3
du code de commerce

au titre de la procédure suivante :
BON SENS DU PAIN (AU) SARL
Liquidation Judiciaire du 06/09/2016
44, Rue de la République 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 16 novembre 2016.
La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625-1 du Code de Commerce.
Pour avis, le Mandataire Judiciaire
AL890518098

SCI LES SIX GERBES

Société en liquidation
Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Route Nationale
89190 Molinons
440 688 984 RCS Sens

Clôture de liquidation
L'AGE du 31/01/2017 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat le liquidateur, et constaté la clôture de liquidation à compter du 31/01/2017.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis
Le liquidateur
AL890518445

GAEC DU NOYER

Groupement Agricole d'Exploitation
en Commun en liquidation
au capital de 232 000 euros
Siège social : les Servantières
89150 Dollot
429 448 392 RCS Sens
Liquidateur : M. Sébastien BOULOT
les Servantières – 89150 Dollot

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2016, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.
AL890518454

EARL DES METAIRIES

EARL en liquidation
au capital de 180 750 euros
Siège social : 3 route de la Sogne
89360 Percey
417 824 224 Rcs Auxerre
Liquidateurs : M. Franck Boucheron
3 route de la Sogne – 89360 Percey
M. Thierry Boucheron – 5 rue de la Bruyère
la Chaussée – 89360 Butteaux

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2016, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargés de leurs mandats.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

AL890518470

MANA-GE

SASU au capital de 500 Euros
35 Grande Rue,
89160 Argenteuil sur Armançon
812458040 R.C.S. Auxerre

Par décision du Liquidateur en date du 31/12/2016 l'associé unique a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Madame VARIN IRINA 35 Grande Rue, 89160 Argenteuil sur Armançon, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Auxerre

AL890518546

MANA-GE

SASU au capital de 500,00 Euros
35 Grande rue,
89160 Argenteuil sur Armançon
812458040 R.C.S. Auxerre

Par décision de L'Associé Unique en date du 30/12/2016 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/12/2016, nommé en qualité de liquidateur Madame Irina VARIN, 35 Grande rue, 89160 Argenteuil sur Armançon et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.

Mention en sera faite au RCS de Auxerre

AL890518545

WORDS & PICTURES

SAS au capital de 1000 Euros
14 Place du marché au blé,
89310 Noyers sur Serein
534450622 R.C.S. Auxerre

Par décision du Liquidateur en date du 15/01/2015 les Associés ont :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Madame ANDERSON MICHELLE DOMINIQUE 14 Place du Marché au blé, 89310 Noyers sur Serein, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Auxerre

AL890518551

PELE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 23 000 euros
Siège : 25 Bis Impasse des Grands Barreaux,89100 Gron
Siège de liquidation : 25 Bis Impasse des Grands Barreaux 89100 Gron
324252618 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guy PELE, demeurant 8 Bis Rue des Grands Barreaux 89100 Gron, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 25 Bis Impasse des Grands Barreaux 89100 Gron. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL890518552

SARL LA BODEGA

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 30 Route de Paris,
89100 Saint Denis Les Sens
Siège de liquidation : 30 Route de Paris
89100 Saint Denis Les Sens
333161354 RCS Sens

Dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Jacques QUETIL, demeurant 2 Rue du Clos, 89140 Michery, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 30 Route de Paris 89100 Saint Denis Les Sens. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL890518555

SARL PULSEPIL

L'associé unique a décidé, le 31.12.2016, la dissolution anticipée de la société PULSEPIL, SARL au capital de 2 000€, 20 Place Victor Hugo, 89100 Sens, 539 317 388 RCS Sens, au 31.12.2016, désigné liquidateur Mme KASMI Catherine, 42 Rue Cecile Marsangy, 89100 Sens et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS de Sens

AL890518560

FIDUCIAL SOFIRAL

ZAC de l'Ecuyère
49306 Cholet Cedex

SCEA DES LOMBARDS

Société civile d'exploitation agricole
en liquidation
au capital de 240 000,00 euros
Siège social et de liquidation : Les Lombards
89110 La Ferte Loupière
RCS Sens 508 746 534

L'Assemblée Générale réunie le 11 janvier 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Suzel FARINOT de son mandat de liquidatrice, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 décembre 2016. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - La Liquidatrice.

AL890518571

SCI DU 20 RUE DES VIEILLES ETUVES

Société civile immobilière en liquidation**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. COURSON Jean-Pierre de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur.

AL890518573

AMELIE

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social : 130 Grande Rue
89100 Sens
522 185 578 RCS Sens

Le 31 octobre 2016, L'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mme XIE épouse ZHANG Ruozhong, 130 Grande Rue 89100 Sens, a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social.

Mention faite au RCS de Sens

AL890518587

AMELIE

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social : 130 Grande Rue
89100 Sens
522 185 578 RCS Sens

Le 22 décembre 2016, L'AGO a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion, constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 22 décembre 2016.

Mention faite au RCS de Sens

AL890518586

→ **AVIS DE CONSTITUTION**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 janvier 2017 à Rogny-Les-Sept-Écluses, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : SAGET & FILS

Forme : Société à responsabilité limitée

Objet : Plats cuisinés à emporter, traiteur, revente de viande pré-découpée et emballée, de vin à emporter, de fromage à la coupe, épicerie fine, crémerie en magasin, vente en gros, demi-gros et détail de fromage, crémerie et œufs en forain et ambulant, commerce de détail alimentaire sur marché, ventes à emporter de fabrication artisanale alimentaire.

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 3 rue Gaspard de Coligny - 89220 Rogny-Les-Sept-Écluses

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Rémi SAGET demeurant 3 rue Gaspard de Coligny - 89220 Rogny-Les-Sept-Écluses

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne)

Pour avis et mention, le gérant.

AL890518523

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 janvier 2017 à Dixmont, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : REMI CADELEC

Forme : Société à responsabilité limitée

Objet : La plomberie, le sanitaire, l'électricité, le ramonage, l'aménagement intérieur en sous-traitance.

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 14 rue de la Source - Hameau Vaulevrier - 89500 Dixmont

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Rémi CADELEC demeurant 14 rue de la Source - Hameau Vaulevrier - 89500 Dixmont

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL890518525

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2017, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole

Dénomination sociale : Scea H-D.

Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.

Capital social : 100 000 €.

Siège social : 30 rue Renoir - 89600 Saint-Florentin.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 807,05 €.

Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 99 192,95 €.

Gérant : Mme Sylvie Rossato épouse Duveau demeurant à Saint-Florentin (Yonne), 30 rue Renoir.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890518548

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Aigremont (Yonne) du 23 janvier 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : EXALSYS

Siège : 2 Rue du Puits Bayard, 89800 Aigremont

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 2 500 euros

Objet : Gestion d'installation informatique. Installation, livraison, configuration, entretien, maintenance, dépannage, réparation et négoce d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques, de logiciels, de matériels, de produits, d'équipements de communication, de matériels électroniques, d'objets connectés et de tout autre équipement technologique se rapportant à l'information et à la communication. Services de récupération après sinistre.

Service d'assistance informatique. Prestations de services, formation en informatique et bureautique. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Programmation informatique.

Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ; Transmission des actions : La cession des actions est soumise à l'agrément de la Présidente.

Présidente : Madame Annick BECASSEAU, née GINES, demeurant 2 Rue du Puits Bayard, 89800 Aigremont. La Société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.

AL890518553

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LA BELLIOLE du 11/01/2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GARLANDE ATTRACTIONS

Siège : Lieudit Garlande, 89150 La Belliole

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : Organisation d'évènements de loisirs, organisation de séminaires divers, de manifestations festives ou professionnelles, location de matériels, arts graphiques, communication, développement multimédia, impressions diverses. La vente directe d'équipements ou objets.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Gwenaël JARRIGE, demeurant 1 Le Grand Bois - 89150 La Belliole - La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour avis - Le Président.

AL890518558

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date à Villiers-Louis du 24/01/17, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : S.C.I. DIOT IMMOBILIER

Siège Social : Villiers-Louis (89320), 15, rue Colatte

Objet : L'acquisition par tous moyens, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, par location ou autrement, la vente, de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 99 années

Capital : 1 000 €

Cession de Parts : Les cessions de parts sont libres entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire.

Gérant : M. David DIOT, domicilié à Villiers-Louis (89320), 15, rue Colatte.

Immatriculation : au RCS de Sens.

AL890518562

EURL LA CANTIN DE L'ECU

Le 26 janvier 2017 à PONT SUR YONNE, il a été créé la société suivante :

Nom : LA CANTINE DE L'ECU

Forme : EURL

Siège social : 3 Rue Carnot 89140 Pont Sur Yonne

Objet social :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Restaurant, traiteur, salon de thé, crêperie, pizzeria, brasserie.
- Toutes opérations et toutes activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts

Gérance : Monsieur CROQUET Quentin, résidant 2 rue Thénard 89140 Sergines

Dépôt légal RCS Sens

Le gérant

AL890518564

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 25/01/2017, il a été constitué une SARL dénommée : DB ayant les caractéristiques suivantes :

siège social : 55 rue de la République 89310 Nitry,

capital : 5 000 € composé d'apports en numéraire, divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Objet : le commerce d'alimentation générale ; la vente de plats à consommer sur place ou à emporter.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce d'Auxerre.

Gérant : Didier Bonin : 12 résidence de la Rivierette 62340 Andres, pour une durée indéterminée.

La gérance

AL890518574

CABINET JACQUES BRET
Avocats 62, rue de Bonnel
69003 Lyon

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : SENONAIS HOLDING

Forme : Société de participations financières de profession libérale de médecins sous forme de société par actions simplifiée

Objet : la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ainsi que dans tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de médecins, ainsi que toute activité accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou groupements dont elles détiennent des participations.

Siège : 12 Rue Pierre Castets 89100 Sens

Durée : 99 ans

Capital : 4.000 euros

Président : Monsieur Jean-Pierre MOENNE-LOCCOZ demeurant 5 Rue des Patouillats - 89150 Vallery

Directeurs généraux : Monsieur Nicolas FRANTZ, demeurant 23 Rue de l'Epée 89100 Sens

Monsieur Driss ABBOU demeurant 11 Avenue Henri Cotton 92150 Saint Germain Les Corbeil.

Monsieur Taoufik HADDAD demeurant 68 Avenue Catherine Lacoste 92150 Saint Germain Les Corbeil.

Commissaire aux comptes titulaire : SARL FARJOTS GOUSSEAU AUDIT, 1 Avenue Joseph Kessel - 78180 Montigny Le Bretonneux

Commissaire aux comptes suppléant : SARL FVA AUDIT, 122 Avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly Sur Seine.

Exercice du droit de vote chaque action donne droit à une voix.

Agrément : toute transmission de titres donnant accès au capital de la société est soumise à droit de préemption de la société et à défaut d'agrément.

RCS : Sens

AL890518575

AVIS DE CONSTITUTION

Parc acte ssp du 22/01/17, constitution de la Sci: Sci Coulaing 8.

Siège: Le Charmoy 89330 St Julien du Sault.

Capital: 1000euros.

Objet: immobilier.

Gérant: Murielle Lecolier-moreau, Le Charmoy 89330 St Julien du Sault.

Durée: 99 ans au rcs de sens.

AL890518576

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/01/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : PONTAGNE

Siège social : Rue Ferrée, Villiers Sur Tholon, 89110 Montholon

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 100 €

Objet social : L'acquisition et la location de biens immobiliers.

Gérant : Monsieur Nicolas MONTAGNE, Rue Ferrée, Villiers Sur Tholon, 89110 Montholon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890518578

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er janvier 2017 à Cheu(89), il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : EARL DE LA HATE

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

Capital : 7 500 euros

Siège social : La Hâte– 89600 Cheu

Objet : activités agricoles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS

Gérance : M. Fabrice ROY, demeurant LA HATE – 89600 Cheu

Immatriculation : RCS Auxerre

Agrément de cessions de parts soumis à l'assemblée générale extraordinaire

Pour avis

AL890518585

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 27/01/2017 il a été constitué une société

Dénomination sociale : MOULIN DES FÉES

Siège social : Le Moulin des Fées, 89144 Ligny le Châtel

Forme : SARL

Capital : 20000 €

Objet social : Exploitation d'énergie hydraulique, production et vente d'électricité et toute activité commerciale pouvant se rattacher directement ou indirectement au Moulin des Fées.

Gérance : Mademoiselle DELPHINE PICARAT, Le Moulin des Fées, 89144 Ligny le Chatel

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL890518595

POUR VOS ANNONCES LÉGALES
On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les SERVICES PLUS du journal ?

- ✓ Paiement par carte bancaire
- ✓ Attestation de parution par fax ou mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

Terres de Bourgogne
du LUNDI au VENDREDI dès 8h00

Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net - Fax 03 80 70 08 02

MAISON Pour améliorer la consommation d'énergie, la loi oblige à vérifier l'étanchéité à l'air de la maison. Explications.

Courant d'air interdit à l'intérieur !

Depuis le 1er janvier 2013, toute nouvelle construction (même une extension) implique le respect de la réglementation thermique (dite « RT 2012 ») dont l'objectif est de réduire la consommation d'énergie. Parmi les critères à respecter, l'étanchéité à l'air est une obligation importante. « Dans une maison, les fuites vers l'extérieur (les courants d'air) peuvent représenter jusqu'à 40 % des déperditions énergétiques », explique Pierre Gorsic, un conseiller des Espaces Info énergie (Ademe). La norme RT 2012 exige que ces perditions soient inférieures à un seuil : 0,6 m^3 par m^2 de paroi et par heure sous une pression de 4 Pa. En clair, c'est l'équivalent d'un quart de feuille A4.

Mais la maison ne respire plus ?

« Quand on rend une maison plus étanche, il faut assurer une bonne ventilation. D'ailleurs leur efficacité respective est totalement liée : une ventilation est plus efficace dans espace étanche. Par ailleurs, en traitant les fuites d'air, il faut quand même permettre l'évacuation de la vapeur d'eau. Cela nécessite donc des matériaux très particuliers » (lire ci-dessous).



DR

Comment faire ?

« Très très peu de matériaux sont naturellement étanches. Un parpaing est une passoire ! », insiste Pierre Gorsic. Il faut donc ajouter une couche spécifique sur la brique ou le parpaing : un enduit intérieur sur lequel on place l'isolant puis la finition (placo, bois…). Autre façon : un film plastique adapté placé entre la finition et l'isolant. « Attention, il faut bien une désolidarisation de la partie qui garantit l'étanchéité de celle de la finition sinon dès qu'on plantera une punaise, une cheville dans le Placoplatre, on percera la membrane, on cassera l'étanchéité ». Cette exigence implique une vraie anticipation coordonnée de l'ensemble des artisans du chantier.
« On conseille de faire une vérification en cours de chantier, avant les finitions, avec un bureau d'études d'inflitrométrie (Coût entre 350 et 500 €) ». Un test final obligatoire vient valider le respect des exigences de la réglementation.

Pas bien !

Dans votre intérieur, où sont les passoires ?
Dans la cuisine, ce sont les hottes d'aspiration. Préférez les modèles avec un clapet anti-retour ou les hottes à filtre à charbon.
Ailleurs, les cheminées, les poêles en sont également la source. Il existe inserts et des poêles étanches avec prise d'air extérieur pour le tirage. La jonction centrale entre les deux parties d'une baie vitrée ; les ouvertures à galandage (car il n'y a pas d'isolant dans la paroi). Préférez un système levant-coulissant (sur rail) ou à la française. Les mousses expansées et le silicone qui se dégradent dans le temps, et qui deviennent poreux au premier coup de cutter. Les réseaux de fluides (eau, électricité…) aussi. Installez le tableau électrique du côté chauffé du logement. On limite ainsi les multiples trous d'arrivées.

CATHERINE BATY, RACINES

INFOS PRATIQUES

On trouvera sur le site du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer les informations détaillées de la norme RT 2012 : http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-RT2012-un-saut-energetique-pour.html. On peut aussi consulter le site Tout sur l'isolation (un site de la société Isover, marque de Saint Gobain) : http://www.toutsurlisolation.com/Isolation-thermique/Reussir-son-isolation-thermique/Parfaite-etancheite-a-l-air. Enfin, http://conseils-thermiques.org/ est un site associatif de conseils en la matière.

coin cuisine

Salade de chou rouge à l'orange et aux graines (pour 4 personnes)

Temps de préparation
10 à 20 minutes.

Ingrédients
- 1/4 de chou rouge,
- 2 oranges,
- 40 grammes de graines de courge (ou tournesol),
- 1 cuillère à café de vinaigre de cidre,
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 1 pincée de sel,
- 1 pincée de poivre.

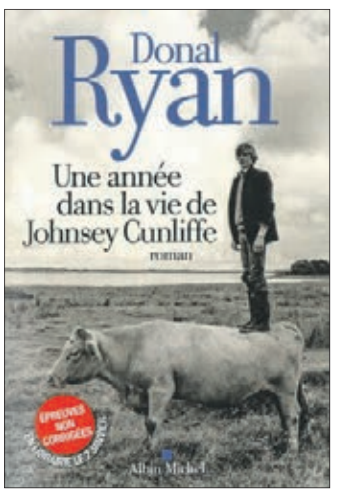
Réalisation
Rincer puis sécher le quart de chou.
L'émincer finement (au couteau ou à l'aide du robot multifonctions, disque éminceur).
Peler les oranges à vif (de façon à ce que l'on voit la chair) et les émincer en fines tranches que l'on retaille ensuite en 4. Réserver.
Faire griller légèrement les graines de courge dans une poêle antiadhésive sans matière grasse. Réserver.
Dans le fond du saladier, déposer le sel, verser le vinaigre. Mélanger puis ajouter l'huile.
Verser le chou râpé dans le saladier et bien mélanger. Ajouter les petits morceaux d'orange et les graines avant de servir.


UE / MAAF / FAM / INTERFEL / T. ANTABLIAN

vient de paraître

Ruralité en Irlande

« Une année dans la vie de Johnsey Cunliffe » est un roman de Donal Ryan paru aux éditions Albin Michel (www.albin-michel.fr).



24 euros

On est en Irlande, en plein milieu rural, de nos jours. Le jeune Johnsey Cunliffe vit au jour le jour en travaillant à la coopérative du village. Difficultés des relations avec les autres - les jeunes, les immigrés, les plus anciens - composent son ordinaire, comme partout ailleurs en Europe finalement. Il hérite de la ferme familiale et là, tout change : jalousies, convoitises, soupçons, approches intéressées… La force du langage de Donal Ryan, écrivain irlandais de Tipperary, transcende ce roman. Il questionne sans cesse la vie moderne et les valeurs humaines, la part du rêve et la nécessité d'un réalisme contemporain. Ses personnages, souvent un peu cassés ou fissurés, marquent le lecteur. Le Irish Times lui trouve à la fois la forte capacité à s'inscrire dans la grande tradition de la littérature irlandaise et celle d'être moderne. Bravo !

THIERRY MICHEL



CALVADOS (14)

Paroles de jeune

BRASSEUR

Depuis une année bien acharnée, Étienne Confiant travaille sur un projet qui lui tient à cœur. Amateur de bonne bière, le jeune homme a décidé de créer sa propre brasserie, uniquement à base d'ingrédients issus d'agriculture biologique. Depuis peu, « Normandy Beer Factory » a vu le jour avec comme première blonde : « La Petite Biche ».



J'aime
- Créer quelque chose
- Le faire vivre
- Le goûter
- Le partager

Je n'aime pas
- La paperasse

Une petite biche, bien bonne en bouche

Étienne Confiant a grandi dans les environs de Falaise. C'est à Ranville (14) qu'il commence son projet. Après avoir travaillé dans la maintenance et l'entretien de *« tirage pression »,* le jeune entrepreneur se voit refuser une demande de CDI. Il part donc sur Paris 2 mois et demi pour exercer le même métier. Étienne revient finalement en Normandie et enchaîne les petits boulots. *« J'ai eu cette envie de créer mon truc à moi. Le milieu dans lequel je travaillais est bouché. Plus personne n'a besoin de maintenance dans ce domaine aujourd'hui. Je connaissais bien ce monde-là, j'ai voulu tenter ma chance »,* explique le brasseur.

La qualité avant tout

Telle une biche, la bière d'Étienne Confiant est boisée et majestueuse. *« Je n'utilise pas des ingrédients provenant d'agriculture biologique juste pour dire : « hey, je fais du bio ! ». C'est simplement pour une question de qualité du produit. Le houblon que j'utilise amène cette plue-value. Les matières sont 50% plus chères mais c'est un investissement non négligeable pour moi »,* ajoute-t-il. Étienne n'a pas encore labellisé sa *« Petite Biche »* avec le sigle AB. *« Le label coûte très cher. Le but était de ne faire aucun emprunt, ne pas s'endetter avant même d'avoir commencé. J'ai donc mentionné sur l'étiquette que mes matières sont issues d'agriculture biologique. On verra plus tard pour le petit logo »,* s'amuse-t-il.
L'entrepreneur a donc simplement le droit de signaler que ses matières proviennent d'agriculture biologique mais pour l'instant, *« La Petite Biche»* n'est pas bio.



« J'ai eu cette envie de créer mon truc à moi. Le milieu dans lequel je travaillais est bouché. Plus personne n'a besoin de maintenance dans ce domaine aujourd'hui. Je connaissais bien ce monde-là, j'ai voulu tenter ma chance », explique le jeune brasseur.

Trouver le goût parfait

« J'ai fait une douzaine de recettes avant de trouver le résultat final. Il faut faire preuve de patience, c'est un travail vraiment méticuleux », souligne le jeune homme. La *« Petite Biche »* possède un goût avec peu d'amertume comparée aux autres blondes artisanales. C'est notamment grâce à son houblon aromatique que le produit *« sort du lot »* (et pas de l'eau). Mais cette biche-là n'est pas la seule à sortir du bois. Étienne Confiant prévoit de mettre à jour une gamme complète de ses produits. *« Je veux créer un réel univers. Je veux un nom spécifique pour chacune de mes bières et ainsi, développer des styles un peu plus poussés ».* Nous avons eu la chance de déguster sa prochaine bière blanche. *« Nuit Blanche »* sera peut-être servi dans les bars caennais et autres afin de garder éveillés les fêtards.



« Mon ancien métier ne m'a pas appris toutes les techniques de brassage. J'ai lu, beaucoup lu. Bouquins, internet, tout y est passé », rigole le jeune entrepreneur.



« Dans l'idéal, je resterais sur du local le plus possible », explique Étienne Confiant.

De bouche à oreille

Pour le moment, Étienne n'a fait aucune communication sur son produit hormis une page Facebook. *« J'ai déjà pas mal de demandes. Entre les amis, la famille, l'entourage, etc. Tout le monde se passe le mot. Je recherche actuellement des points de vente, c'est tout un travail en amont que j'ai dû faire. C'est une vraie petite usine »,* déclare-t-il. La Normandie est une des régions qui comptabilise le moins de micro-brasseries (une trentaine de productions). *« L'objectif n'est pas de tuer les autres brasseries. C'est un marché qui grandit doucement dans notre région. Nous devons être trois à proposer un produit bio ».* Le producteur mise tout d'abord sur le bouche-à-oreille pour la pérennisation de son produit. L'homme va continuer de démarcher afin de trouver de nouveaux points de vente. À partir du 6 février, c'est chez *« Goût et qualité »* (Bretteville-sur-Odon) que vous allez pouvoir vous approvisionner en *« petite biche ».*

« Normandy Beer Factory »

Le produit d'Étienne Confiant vous intéresse ? Vous voulez tester la « Petite Biche » pour vous faire votre propre avis ?

N'hésitez pas à prendre contact avec le brasseur et ainsi, l'aider dans son projet...

Contact : normandybeerfactory@gmail.com
www.facebook.com/normandybeerfactory

Devenir brasseur

Apprendre à brasser n'est pas chose facile. Étienne a relevé le défi et l'a fait. *« Mon ancien métier ne m'a pas appris toutes les techniques de brassage. J'ai lu, beaucoup lu. Bouquins, internet, tout y est passé »,* rigole le jeune entrepreneur. Petit à petit, Étienne s'améliore sur le sujet jusqu'à devenir incollable sur le monde du brassage. Grâce à son *« petit »* outil de production, Normandy Beer Factory produit 400 litres de bière par mois, chiffre qui tend à s'agrandir vers les 800 litres dans les mois à venir.

Du local, toujours du local

« Dans l'idéal, je resterais sur du local le plus possible ». Pour le moment, pour une question budgétaire, Étienne doit se fournir en orge récoltée en France mais maltée en Belgique. Les bouteilles proviennent de Saint-Pierre-sur-Dives (14) et sa levure est aussi française. Pour le moment, seul son houblon provient d'un autre pays, la Nouvelle-Zélande.
« Normandy Beer Factory » a donc un bel avenir devant lui, tchin.

M.Malo

A Caen, le musée de Normandie accueille jusqu'au 5 mars l'exposition « A table ! La Normandie des gastronomes ». Un succulent voyage culinaire du XVII^e au XX^e siècle.

A la table des gastronomes normands

Les animaux se repaissent; l'homme mange; l'homme d'esprit seul sait manger ». La citation est signée Brillat-Savarin, avocat, auteur gourmand et surtout fin gourmet du XVIII^e siècle qui a élevé la cuisine au rang d'art. Avant lui, François Pierre de la Varenne s'est illustré comme cuisinier et aussi pour l'écriture du *Cuisinier François,* un ouvrage capital paru en 1651 marquant le passage de la cuisine médiévale à la grande cuisine française moderne. Le XVII^e siècle marque en effet un tournant majeur dans la préparation des repas. La consommation d'épices, réservée aux élites en raison de leur coût, s'estompe pour laisser place à l'utilisation de plantes aromatiques locales (persil, thym, ciboulette, laurier). Le mélange sucré-salé disparaît et le sucre se consomme désormais à la fin du repas, au dessert. « *La volonté de respecter la saveur de chaque aliment naît à cette époque. On considère chaque produit pour ce qu'il est* » précise Alice Gandin, conservatrice du musée de Normandie et une des commissaires de l'exposition. Le temps n'est plus aux mélanges, mais à la sublimation du goût. La simplicité et le naturel sont de mise et le XVII^e siècle s'attache aux productions locales, en faisant la part belle aux légumes. Les produits végétaux comme la laitue, les petits pois primeurs, le melon, les asperges et les artichauts délectent le palais de l'homme de goût. Les nourritures roboratives sont laissées aux classes populaires.



DR

« Le cuisinier embarrassé », huile sur toile réalisée par Denis Pierre Bergeret (Villeparisis, 1846-Paris, 1910) appartenant au musée des Beaux-arts de Bernay.

Les plats perdent de leur acidité (le verjus est peu à peu délaissé) et deviennent plus gras avec l'introduction du beurre jusqu'alors banni de la cuisine aristocratique. La denrée paysanne devient la base de la cuisine française.

De grands changements interviennent également dans la manière d'appréhender la façon de manger. Les serviettes de très grande taille sont utilisées au XVII^e et les nappes doivent laisser apparaître les plis. Il est par ailleurs de bon ton de commander des natures mortes représentant la réalité de l'alimentation pour décorer son intérieur; le poisson y tient une place de choix. Jusqu'au XVIII^e siècle, des tables à tréteaux étaient dressées le temps du repas dans des pièces ayant plusieurs fonctions. Au XIX^e, la table devient fixe, le buffet remplace le dressoir médiéval et un petit meuble appelé « servant muet » accueille les couverts de rechange. Une pièce consacrée aux repas fait son apparition : la salle à manger.

OUVRAGES CULINAIRES

De nouveaux ustensiles sont créés : pelles à petits fours ou à glace, pince à sucre, tire-moelle, couteau à poisson ou à beurre, fourchette à huîtres… Les verres sont disposés sur la table devant chaque convie et non plus sous la garde des valets. Le service « *à la française* » qui voulait que les différents plats fussent posés sur la table ensemble sans circuler entre les convives laisse place au service « *à la russe* » qui consiste à servir chaque plat l'un après l'autre.

Le cuisinier voit son apogée au XIX^e siècle. « *La grande cuisine se faisait dans les maisons d'aristocrates. Avec la révolution française, le cuisinier va travailler ailleurs, dans les restaurants où l'on assouvit sa gourmandise et non plus seulement sa faim* » explique Alice Gandin. Alexandre-Balthazar Grimod de la Reynière invente la critique gastronomique. Autre grande figure : Antonin Carême qui publie six ouvrages culinaires à partir de 1815.

Et dans cette extraordinaire quête gastronomique, la Normandie occupe une place de choix en raison de sa géographie généreuse : plaines fertiles, herbages, littoral et cours d'eau poissonneux… Proche de Paris, la région participe plus que d'autres à l'approvisionnement de la capitale où s'élabore une haute cuisine nationale. L'andouille de Vire qui a la particularité d'être composée uniquement de boyaux de porc, les tripes à la mode de Caen, le petit-suisse créé par Charles Gervais dans une ferme du pays de Bray, le canard rouennais au sang, le camembert, pour ne citer qu'eux, acquièrent une renommée qui ne s'est jamais démentie. Et aussi étonnant que cela puisse paraître, les premiers chefs n'utilisaient pas de crème dans leurs recettes « à la normande ». La sauce était réalisée à base de sauce allemande (bouillon de volaille réduit et lié avec des jaunes d'œufs). En 1928, Austin de Croze mouille son roux avec du cidre (jamais utilisé jusque-là en cuisine) et ajoute de la crème. La valorisation des cuisines régionales commence au début du XX^e siècle sous l'effet de l'essor du tourisme et de la prise de conscience des notables de l'originalité de la cuisine locale. Ce n'est donc pas sans raison que le « repas gastronomique des Français » est inscrit au patrimoine de l'humanité depuis 2010.

VALÉRIE GODEMENT

Nature morte



DR

Les natures mortes étaient très prisées par les aristocrates. Celle-ci intitulée « Nature morte aux fruits et légumes » a été réalisée au XIX^e siècle par un anonyme (collection MAHB, Bayeux). Elle présente asperges, artichauts et salsifis. Le melon a un statut particulier, il se mange au début du repas en salade poivrée et vinaigrée. Le sucrin cultivé à Honfleur, espèce introduite en Normandie au cours du XVII^e siècle, était très réputé pour sa saveur.

LE BON BEURRE NORMAND

Si la consommation de beurre avoisine aujourd'hui 8 kg par habitant chaque année, il n'en a pas toujours été ainsi. Dans l'occident chrétien, le beurre a longtemps été rejeté et méprisé par les élites. Victime de préjugés antiques, interdit à la consommation dans les temps maigres à cause de son origine animale, le beurre n'était prisé que dans un nombre restreint de pays. Avec l'émergence de la cuisine dite « à la française », le beurre et la crème ont une place de choix sur les meilleures tables d'Europe. Les beurres les plus réputés sont normands : ils sont fabriqués à Gournay (76) et Isigny (14) et se dégustent jusque dans la capitale. Tous deux occupaient la « *tête du beurre* », c'est-à-dire les plus hauts prix.



DR

Spécialité de beurres supérieurs d'Isigny, vers 1870, J. Lepelletier à Carentan, près d'Isigny, musée de Normandie, Caen.

ALIMENTATION

Jours gras, jours maigres

Les saisons, le calendrier et les prescriptions religieuses régissent l'alimentation dans de nombreuses cultures. Chez les chrétiens, la consommation de viande est soumise au calendrier liturgique qui définit les périodes grasses et les périodes maigres : obligation de manger du poisson le vendredi, jour de la mort du Christ et Carême, période de 40 jours de jeûne précédant Pâques, lui-même précédé de Carnaval, un mot issu de *carnem levare* qui signifie « supprimer la viande ». Pendant les périodes maigres, on consomme du poisson dont la constitution, éloignée de l'anatomie humaine, ne représente pas symboliquement la chair. Les harengs et morues sont les plus mangés tandis que la marée du jour est réservée aux riches. Les jours gras marquent toutes les grandes fêtes chrétiennes. Le tableau « *Les gras et les maigres* » de Hieronymus Francken I, Le Vieux (1540-1610) appartenant à la Fondation Glénat illustre ce sujet. A gauche, profusion de victuailles et gloutonnerie ; à droite, frugalité et famine.



DR